



Le lait,

source durable de
développement

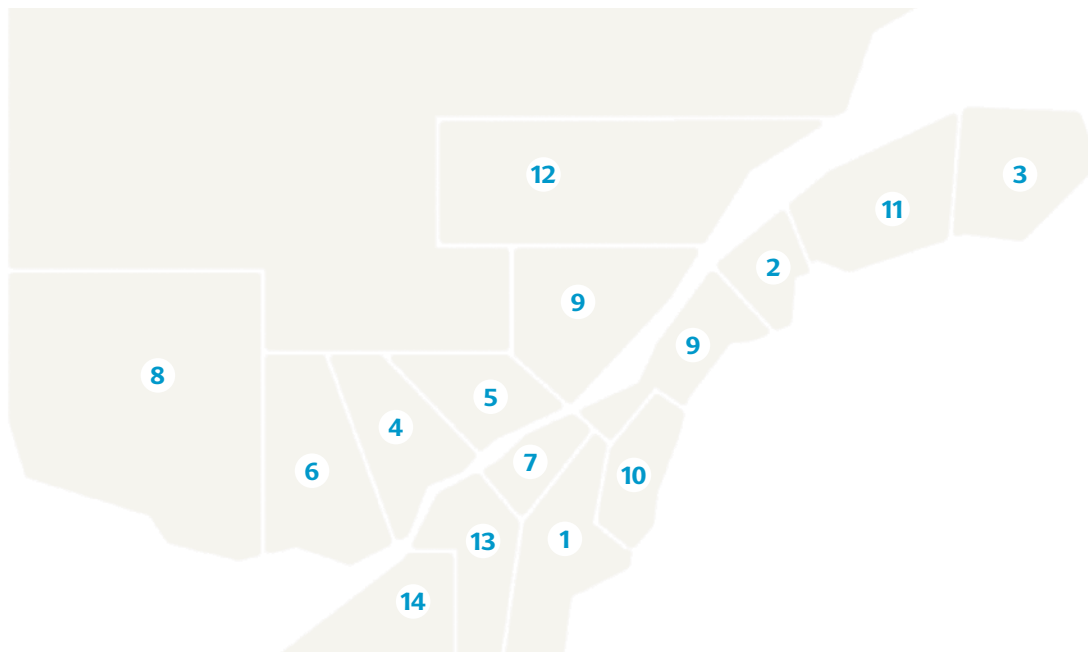
RAPPORT ANNUEL 2011 ANNUAL REPORT

Table des matières

TABLE OF CONTENTS

30	LE LAIT, SOURCE DURABLE DE DÉVELOPPEMENT MILK, SUSTAINABLE SOURCE OF DEVELOPMENT
32	RETOMBÉES DIRECTES DE LA PRODUCTION LAITIÈRE DIRECT BENEFITS FROM DAIRY PRODUCTION
34	RETOMBÉES DIRECTES DE LA TRANSFORMATION LAITIÈRE DIRECT BENEFITS FROM DAIRY PROCESSING
36	RETOMBÉES INDIRECTES DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION LAITIÈRES INDIRECT BENEFITS FROM DAIRY PRODUCTION AND PROCESSING
38	RETOMBÉES INDUITES DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION LAITIÈRES INDUCED BENEFITS FROM DAIRY PRODUCTION AND PROCESSING

2	Régions Regions
3	Énoncés de vision de l'avenir Vision Statements
4	Message du président Message from the Chairman
6	Conseil d'administration Board of Directors
8	Message du directeur général Message from the General Manager
11	Politique laitière nationale National Dairy Policy
14	Mise en marché du lait Milk Marketing
16	Contingentement Quota
19	Transport du lait Milk Transportation
23	Contrôle de la qualité Quality Control
27	Contrôle du volume et de la composition Volume and Composition Control
29	Technologie et information de gestion Technology and Management Information
40	Finances et administration Finance and Administration
43	Recherche économique Economic Studies
46	Communications et vie syndicale Communications and Union Support
49	Marketing Marketing
54	États financiers Financial Statements



Régions

REGIONS

- 1 **ESTRIE** * **MARIANE PARÉ** 4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
Téléphone: 819 346-8905 Télécopieur: 819 346-2533 Courriel: estrfplq@upa.qc.ca

- 2 **CÔTE-DU-SUD** * **MICHELINE GARON** 1120, 6^e Avenue, bureau 100, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone: 418 856-3044 Télécopieur: 418 856-5199 Courriel: cdusfplq@upa.qc.ca

- 3 **GASPÉSIE-LES ÎLES** * **CHARLES-EDMOND LANDRY** 172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0
Téléphone: 418 392-4466 Télécopieur: 418 392-4862 Courriel: gaspfplq@upa.qc.ca

- 4 **LANAUDIÈRE** * **NATHALIE MICHAUD** 110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
Téléphone: 450 753-7486 Télécopieur: 450 759-7610 Courriel: lanafplq@upa.qc.ca

- 5 **MAURICIE** * **RÉJEAN GERVAIS** 230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2
Téléphone: 819 378-4033 Télécopieur: 819 371-2712 Courriel: maurfplq@upa.qc.ca

- 6 **OUTAOUAIS-LAURENTIDES** * **MAÏLYS CHASTENET** 15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200, Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3
Téléphone: 450 472-0440 Télécopieur: 450 472-8386 Courriel: laurfplq@upa.qc.ca

- 7 **CENTRE-DU-QUÉBEC** * **NORMAND TRODÉCHAUD** 1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Téléphone: 819 293-5838 Télécopieur: 819 293-6698 Courriel: splcq@upa.qc.ca

- 8 **ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** * **LUC CHAREST** 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5
Téléphone: 819 762-0833 Télécopieur: 819 762-0575 Courriel: abitfplq@upa.qc.ca

- 9 **QUÉBEC** * **MICHAËL LÉTOURNEAU** 5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2
Téléphone: 418 872-0770 Télécopieur: 418 872-3386 Courriel: quebfplq@upa.qc.ca

- 10 **BEAUCE** * **DOMINIQUE SAMSON** 2550, 127^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
Téléphone: 418 228-5588 Télécopieur: 418 228-3943 Courriel: bcefplq@upa.qc.ca

- 11 **BAS-SAINT-LAURENT** * **ÉRIC PAGÉ** 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone: 418 723-2424 Télécopieur: 418 723-6045 Courriel: bstlfplq@upa.qc.ca

- 12 **SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN** * **GILLES LAJOIE** 3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7
Téléphone: 418 542-5666 Télécopieur: 418 542-3011 Courriel: sagfplq@upa.qc.ca

- 13 **SAINT-HYACINTHE** * **ROCH GUAY** 3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Téléphone: 450 774-9154 Télécopieur: 450 261-5248 Courriel: sthyfplq@upa.qc.ca

- 14 **SAINT-JEAN-VALLEYFIELD** * **CATHERINE TURGEON** 6, rue du Moulin, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone: 450 454-5115 Télécopieur: 450 454-6918 Courriel: stjvfplq@upa.qc.ca

* Secrétaire
Secretary

Les énoncés de vision de l'avenir*

LE SECTEUR LAITIER QUÉBÉCOIS ET LA MISE EN MARCHÉ DU LAIT EN 2017

1. En 2017, le secteur laitier appuiera son développement sur un contrat social renouvelé avec la population et les gouvernements, basé sur les principes de la souveraineté alimentaire et sur une gestion de l'offre efficace. Les fermes laitières tireront leur revenu du marché, soutenues par des programmes gouvernementaux verts pour remplir leurs missions sociale, environnementale et d'occupation du territoire.
2. La solidarité des producteurs de lait québécois et canadiens, renforcée par une mise en commun nationale des revenus et des marchés, leur permettra d'évoluer profitablement dans un contexte de concurrence accrue.
3. En collaborant avec leurs partenaires de la filière et en s'impliquant dans la transformation et la distribution, les producteurs s'assureront d'un développement durable et profitable de tous les marchés canadiens, de masse et de créneau. Ils encourageront par leurs programmes de marketing les produits laitiers de qualité supérieure, certifiés à 100 % de lait d'ici, et favoriseront la fabrication des produits de créneau par des transformateurs, artisans et producteurs-transformateurs installés dans des bassins laitiers régionaux.

LA FERME LAITIÈRE QUÉBÉCOISE EN 2017

4. En 2017, toutes les régions du Québec compteront de nombreuses fermes laitières familiales, bien réparties sur tout le territoire.
5. Bien gérées par des productrices et des producteurs formés, jouissant d'une bonne santé financière et d'une dette réduite, les fermes laitières québécoises offriront une bonne qualité de vie à ceux et celles qui y travaillent. Elles miseront, pour ce faire, sur leurs propres outils de services-conseils, sur la spécialisation des tâches et les travaux à forfait ainsi que sur la mise en commun de machinerie et de main-d'œuvre. Ces conditions de vie et de travail leur assureront une relève motivée et compétente.
6. Les fermes laitières pratiqueront une agriculture durable, écologique, misant sur les avantages d'une production combinant l'élevage et des productions végétales variées. Par leurs investissements dans la santé et le bien-être des animaux ainsi que dans la qualité du lait, elles auront atteint les plus hauts standards de la production laitière.
7. Les productrices et les producteurs de lait gagneront l'appui des citoyens québécois par leurs efforts de communication, leur transparence et l'éthique de leurs pratiques. Les citoyens reconnaîtront leurs rôles nourricier, économique, social et environnemental essentiels.

* Énoncés issus d'une large consultation, à laquelle quelque 3 000 productrices et producteurs de lait québécois ont participé, et adoptés à l'assemblée générale annuelle d'avril 2007.

VISION STATEMENTS*

THE QUEBEC DAIRY SECTOR AND MILK MARKETING IN 2017

- 1 In 2017, the dairy sector will base its development on a renewed social contract with the population and governments, rooted in the principles of food sovereignty and effective supply management. Dairy farms will earn their income from the market, supported by green government programs to fulfill their social, environmental and land use missions.
- 2 The solidarity of Quebec and Canadian milk producers, combined with national pooling of returns and markets, will enable them to operate profitable farms in a context of increased competition.
- 3 By cooperating with their industry partners and becoming involved in processing and distribution, producers will ensure sustainable and profitable development of all Canadian mass or niche markets. Through their marketing programs, dairy producers will encourage the marketing of superior quality dairy products, certified as 100% Canadian milk, and will favour the manufacturing of niche products by processors, artisans and producer-processors established in regional dairy pools.

QUEBEC DAIRY FARMS IN 2017

- 4 In 2017, all Quebec regions will have numerous family-owned dairy farms throughout their territory.
- 5 These farms will be well managed by trained producers, be in good financial health and have a reduced debt load. They will offer a good quality of life and working conditions to the people who work on them. For this purpose, they will rely on their own advisory services, specialization of tasks and contract work, as well as pooled machinery and labour. These living and working conditions will ensure a motivated and competent succession of young farmers.
- 6 Dairy farmers will practise sustainable, ecological agriculture, relying on the advantages of production that combine livestock farming and a variety of plant crops. By their investments in animal health and welfare and in milk quality, they will achieve the highest dairy production standards.
- 7 Dairy producers will win the support of the Quebec public through communication efforts, transparency and ethical practices. The public will recognize their essential nutritional, economic, social and environmental roles.

* These statements emerged from input by some 3,000 producers participating in a vast consultation process, and were adopted at the April 2007 Annual General Meeting.



Message du président

En 2011, nous fêtons le 20^e anniversaire de la signature d'une convention unique de transport qui visait, notamment, à rationaliser le ramassage du lait à la ferme et sa livraison aux usines. Les négociations avaient débuté en 1987 et la volonté d'arriver à une telle convention remontait à la mise en place du plan conjoint en 1980.

Ces vingt ans de convention de transport nous ont appris que la gestion du transport est essentielle pour une mise en marché ordonnée dans le cadre du plan conjoint. Notre implication dans le transport a eu une influence positive sur notre situation et sur l'efficacité de nos fermes. Nous avons su créer au cours des ans des liens professionnels avec nos transporteurs ainsi qu'une relation d'affaires efficace et bénéfique autant pour les producteurs que pour les transporteurs. La mise en place en 1991 de cette convention de transport, qui visait à s'assurer que le lait soit au bon endroit, au bon moment et à moindres frais, fut tout un défi.

Nous vivons aujourd'hui un défi semblable à l'échelle canadienne. Le portrait de la transformation a changé au fil des années et des joueurs nationaux concentrent de plus en plus leur production dans certaines provinces. Cette tendance lourde pourrait causer, à moyen terme, des tensions entre les acheteurs et les provinces et des complications quant à l'approvisionnement.

Les transformateurs devront avoir à l'esprit la pérennité du secteur laitier dans leurs décisions d'affaires et éviter d'agir sur la base d'une vision à court terme, sans égard aux conséquences pour l'industrie laitière. L'augmentation de la disparité de la demande des usines par rapport au lait produit dans certaines provinces risque de mettre en péril le soutien de l'industrie et celui des gouvernements, tous deux essentiels au maintien de notre système.

Cette question dépasse le contexte provincial, la collaboration des producteurs de toutes les provinces sera donc nécessaire pour trouver une solution canadienne à cet enjeu national. La reconnaissance de la nature du problème et la mise en place des solutions à l'échelle de P10 seront essentielles au maintien d'une gestion de l'offre efficace.

Il est possible de s'entendre si nous avons tous les mêmes objectifs. Nous l'avons démontré à l'échelle de P5 où les cinq provinces de l'est du Canada ont réussi à harmoniser leurs politiques de quota et à décider ensemble des ajustements du droit de produire des producteurs. L'année 2011 a permis de roder la mécanique de cette harmonisation à cinq pour s'assurer que cela fonctionne à la satisfaction de tous. La prochaine étape à l'échelle de P5 sera de diriger le lait là où il doit l'être afin d'optimiser nos marchés comme cela s'est fait dans la province.

Dans de plus en plus de dossiers, les défis et les solutions sont devenus régionaux ou canadiens. Comme province et comme producteur, cela nous amène à partager nos mécanismes de gouvernance et à tenir compte des préoccupations des autres au moment de prendre des décisions qui doivent être bénéfiques pour tous.

C'est un peu le même principe pour la qualité et la salubrité du lait. Faire de la mise en marché collective ne réduit pas nos responsabilités individuelles à la ferme. Le programme Lait canadien de qualité (LCQ)

nous permet de donner une valeur ajoutée à notre lait et il y a des bénéfices à tirer à la ferme de ce contrôle des risques. Il y a aussi les primes pour favoriser la transition. Bref, c'est un programme qui est gagnant autant pour nous que pour nos acheteurs et pour les consommateurs. Il ne faut pas attendre à la dernière minute pour obtenir sa certification si on veut en profiter. Nous sommes fiers, avec raison, de la qualité de notre lait et nous nous devons d'être les leaders dans tous les secteurs si nous voulons avoir les meilleurs prix et la confiance des consommateurs.

Cette année, nous avons bénéficié d'une croissance du marché et d'une augmentation de 4 % de notre droit de produire, mais nous vivons aussi un contexte de rareté de quota en raison du faible nombre de producteurs qui quittent la production. Cela a provoqué beaucoup de discussions et une trentaine de résolutions visant à trouver des solutions ont été proposées. Pour analyser la situation, nous avons mis en place le Comité quota FPLQ qui a pris en compte ces résolutions dans sa réflexion. Le comité a proposé des ajustements aux règlements, mais l'enjeu de rareté de quota n'en sera pas pour autant réglé, ce qui n'est pas surprenant. Cette rareté confirme d'une certaine façon que notre secteur est viable et rentable. De plus en plus de producteurs restent en production, tandis que d'autres veulent y entrer. Il faudra être créatif dans le développement de nos fermes, miser sur l'efficacité et ne pas penser seulement en termes de taille.

Nous avons aussi continué la réflexion sur la structure et le fonctionnement de notre fédération. Au cours de 2012, les producteurs auront la chance de se prononcer sur la possibilité de faire de la Fédération un syndicat provincial. Ce changement permettrait de diminuer certaines contraintes administratives et de canaliser nos énergies sur la gestion de notre plan conjoint. À la demande des délégués, l'organisation des ressources en région sera également évaluée afin de voir si elle répond et pourra répondre de façon équitable aux besoins informatifs et syndicaux, dans un contexte où le nombre de producteurs diminue.

Je me dois, en terminant, de souligner le départ de Marcel Groleau de la présidence de la Fédération en raison de son élection à la tête de l'Union des producteurs agricoles. Marcel n'a jamais hésité à déployer les efforts pour faire avancer les dossiers qu'il estimait primordiaux pour la production laitière, même ceux qui n'étaient pas populaires auprès des producteurs. Il jugeait que c'était son rôle, comme leader, de débattre avec les producteurs afin qu'ils prennent des orientations pour bien positionner la production laitière en lien avec les préoccupations des consommateurs et des gouvernements. Il a toujours su convaincre et conduire les débats avec raison et objectivité.

En mon nom et en celui de tous les producteurs de lait, j'aimerais le remercier pour le travail accompli durant sa présidence et pour son implication pour les producteurs de lait.

Bruno Letendre

Bruno Letendre, président

MESSAGE FROM THE CHAIRMAN

In 2011, we celebrated the 20th anniversary of the signature of a single transportation agreement whose primary purpose was to streamline the collection and transportation of milk from the farm to the plants. While the negotiations began in 1987, the conclusion of such an agreement had been a goal ever since the Joint Plan was implemented in 1980.

Our experience over the past twenty years has demonstrated that the management of transportation is essential for orderly marketing under the Joint Plan. Our involvement in transportation has had a positive effect on our economic situation and the efficiency of our farms. Over the years, we established professional relations with the milk transporters as well as an efficient and profitable business relationship for both producers and transporters. This transportation agreement was designed to ensure that milk is transported at low cost and is at the right place, at the right time. Its implementation in 1991 was quite a challenge.

Today, we are experiencing a similar challenge at the Canadian level. The milk processing structure has changed over the years and national players are increasingly consolidating their activities in certain provinces. In the medium term, this clear trend could cause tension between buyers and provinces and complicate supplies.

Processors should keep the sustainability of the dairy sector in mind in their business decisions rather than act from a short-term perspective regardless of the consequences for the dairy industry. The increasing difference between milk demand and supply in certain provinces risks jeopardizing support from industry and governments, both of which are essential to maintain our system.

This matter goes beyond a provincial context and requires the collaboration of producers in all provinces to achieve a Canadian solution to a national issue. To maintain an efficient supply management system, it is essential to recognize the nature of the problem and put solutions in place that involve the P10 provinces.

It is possible to reach a solution if we all have the same objectives. This was demonstrated at the P5 level where the five provinces of Eastern Canada succeeded in harmonizing their quota policies and collectively deciding on adjustments to producers' production entitlement. In 2011 efforts were made to fine tune the five-way harmonization mechanism to ensure that it functions satisfactorily for everyone. The next step within the P5 group will be to direct the milk where it is needed so as to optimize our markets, as was done in the province.

The challenges and solutions for an increasing number of issues have become regional or Canadian in scope. Thus, as provinces and as producers, we need to share our governance mechanisms and consider the concerns of others in our decision-making so that everyone benefits.

The same principle applies to the quality and wholesomeness of milk. Marketing milk collectively does not reduce our individual responsibilities. The Canadian Quality Milk (CQM) program enables us to add value to our milk. In addition, controlling quality hazards can result in benefits at the farm. Quality premiums are also granted to encourage the transition to certified farms. In short, CQM is a winning program for producers, buyers and consumers. To benefit from it, we must not wait until the last minute to complete the certification requirements. We are rightfully proud of the quality of our milk and we must lead the way in all commodity sectors if we want to earn top prices and the trust of consumers.

This year, we benefited from market growth and a four per cent quota increase, but we also faced a quota shortage because of the low number of producers who give up dairy farming. This prompted many discussions and some thirty resolutions were proposed in an effort to find solutions. To analyze the situation, we set up the FPLQ Quota Committee which included these resolutions in its study process. The committee recommended adjustments to the regulations, but this, unsurprisingly, will not resolve the quota shortage. In a way, this situation confirms that our industry is viable and profitable. Increasingly, producers remain in production, while others wish to enter the business. In developing our farms, we will have to be creative and focus on increasing efficiency rather than simply expanding the size of our farms.

We also continued discussions on our Federation's administrative structure and operations. During 2012, producers will be given an opportunity to vote on the possibility of converting the Federation into a provincial union. This change will reduce the administrative burden and focus our energies on the management of our Joint Plan. As requested by delegates, the organization of resources in the administrative regions will also be assessed to determine if it meets, and will continue to equitably meet, information and union needs, in a context of declining producer numbers.

In closing, I would like to pay tribute to Marcel Groleau who resigned as chairman of the Federation following his election at the head of the Union des producteurs agricoles. Marcel spared no effort to achieve progress in areas he considered essential for dairy farmers, even those unpopular with producers. He felt it was his role, as leader, to engage with producers and provide information to enable them to effectively position the dairy sector and, in so doing, reflect the concerns of consumers and governments. He always had a knack for conducting debates with logic and objectivity.

In my name and on behalf of all milk producers, I wish to thank him for the work accomplished during his years as chairman and for his commitment to milk producers.



Bruno Letendre, Chairman



Conseil d'administration



BOARD OF DIRECTORS

EN HAUT ABOVE, **GABRIEL RANCOURT**, MEMBRE MEMBER — ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, **GILLES A. MICHAUD**, MEMBRE DE L'EXÉCUTIF EXECUTIVE MEMBER — CÔTE-DU-SUD, **PIERRE LAMPRON**, 2^e VICE-PRÉSIDENT 2nd VICE-CHAIRMAN — MAURICIE, **BRUNO LETENDRE**, PRÉSIDENT CHAIRMAN — ESTRIE, **DENIS MORIN**, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT 1st VICE-CHAIRMAN — CENTRE-DU-QUÉBEC, **DANIEL CÔTÉ**, MEMBRE DE L'EXÉCUTIF EXECUTIVE MEMBER — SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN, **GILBERT PERREAU**, MEMBRE MEMBER — LANAUDIÈRE, ET **GILBERT RIOUX**, MEMBRE MEMBER — BAS-SAINT-LAURENT. EN BAS BELOW, **NORMAND BARRIAULT**, MEMBRE MEMBER — GASPÉSIE-LES ÎLES, **ANDRÉ CAMPEAU**, MEMBRE MEMBER — BEAUCE, **RICHARD BOUCHARD**, MEMBRE MEMBER — QUÉBEC, **PIERRE THIBAUT**, MEMBRE MEMBER — SAINT-HYACINTHE, **RÉAL GAUTHIER**, MEMBRE MEMBER — OUTAOUAIS-LAURENTIDES, **MAURICE MONTCALM**, MEMBRE MEMBER — SAINT-JEAN—VALLEYFIELD, ET **MARCEL BLAIS**, MEMBRE ADJOINT OBERVER MEMBER — ESTRIE





Message du directeur général

Le bilan 2011 de nos activités de mise en marché collective affiche encore cette année des réalisations qui justifient la fierté des milliers de femmes et d'hommes engagés dans la production laitière au Québec. D'abord, les recettes incluant nos ventes et les sommes issues de la mise en commun avec les autres provinces ont atteint un sommet, se situant à 2,31 milliards de dollars, comparativement à 2,22 milliards de dollars en 2010. Cette hausse reflète une progression du volume d'environ 15 millions de litres, une composition plus élevée en solides et de meilleurs prix, autant dans les classes régulières que dans les classes spéciales.

L'entrée en vigueur d'une nouvelle prime à la qualité n'est sans doute pas étrangère à l'accélération des progrès observés au cours de la dernière année. J'ose croire également qu'avec un nombre croissant de fermes conformes au programme Lait canadien de qualité, la meilleure gestion des risques porte ses fruits. Le comptage des bactéries totales est en baisse de 4,9 % alors que celui des cellules somatiques a diminué de 6,2 %. Cette belle progression en 2011 a d'ailleurs permis l'entrée en vigueur, au 1^{er} février 2012, d'une deuxième prime pour la qualité en vertu des conditions prévues au chapitre 7 des conventions de mise en marché du lait. Toujours au chapitre de la qualité, il faut souligner le transfert des analyses de qualité au laboratoire de Valacta. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec demeure bien sûr responsable de l'application de son règlement, mais ce transfert d'opération au sein de Valacta permettra une plus grande efficacité dans le transport des échantillons et dans la gestion des résultats. Bien que des bénéfices soient déjà au rendez-vous, le plein rendement de ce transfert continuera d'apporter des améliorations en 2012.

Pour une deuxième année consécutive, la réduction du nombre de fermes a été inférieure à 2 %, alors que la moyenne historique se situe au-delà de 3 %. Cette tendance se reflète évidemment sur les quantités de quotas transigées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ), qui ont atteint 4 607 kilogrammes de matière grasse par jour cette année, comparativement à 3 720 kilogrammes l'an dernier. On se rappellera toutefois que le volume d'échange par le SCVQ était plutôt de l'ordre de 10 000 kilogrammes par jour avant 2009. Les quelques ajustements réglementaires issus des résolutions des régions et des travaux du Comité quota FPLQ ne suffiront pas à régler l'enjeu de la disponibilité de quota. L'accroissement de la taille du marché est sans doute l'avenue la plus solide pour continuer à faire croître la production de vos fermes. En 2011, les nouvelles ont été bonnes de ce côté avec une progression de 4 % du quota total à la disposition des producteurs.

Au regard des conventions de mise en marché, plusieurs rencontres ont finalement permis aux signataires de clarifier l'application de certains articles et de s'entendre sur le partage des hausses de quota et des réserves de croissance. Bien que les volumes annuels de lait alloués pour chacune des classes aient pu être convenus entre les parties, un litige est demeuré sur la séquence hebdomadaire

d'attribution selon les classes. Ce litige a été entendu par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec au début de 2012.

Lors de la journée de réflexion, en novembre dernier, le conseil d'administration a lancé deux consultations auprès des producteurs québécois. La première, comme M. Letendre l'a mentionné dans son message, porte sur le passage d'une fédération de 14 syndicats régionaux à un syndicat provincial. La seconde consultation porte sur une hausse du prélevé consacré aux activités de publicité et de promotion. La dernière modification de ce prélevé remonte à 2007. Cette consultation se fera aussi dans chacune des dix provinces canadiennes selon le contexte où tous les producteurs du pays tirent des bénéfices additionnels lorsqu'il y a des hausses de marché. Le profil démographique des Canadiens a beaucoup évolué durant la dernière décennie, surtout en ce qui concerne la pyramide d'âge et la diversité ethnique. La compétition est très corsée face à une offre d'aliments de plus en plus variés et des moyens de communication en pleine mutation. Guider les jeunes et les nouveaux Canadiens vers nos produits et conserver la faveur des citoyens plus âgés sont les objectifs à atteindre. Nos stratégies de publicité et de promotion devront relever ces défis.

J'aimerais moi aussi souligner le 20^e anniversaire de la convention de transport. Cette fonction essentielle à une mise en marché efficace emploie une part importante de nos ressources et de nos opérations. En 2011, c'est l'équivalent de 36 fois la distance aller-retour entre la terre et la lune qui a été parcourue par les quelque 260 camions des transporteurs. C'est beaucoup, mais imaginez si nous n'avions pas éliminé les passages multiples devant vos fermes, rationalisé les circuits et optimisé la livraison aux usines. Les bénéfices sont bien sûr économiques, mais aussi environnementaux par les gains constants d'efficacité réalisés au fil des années grâce à cette entente avec les entreprises de transport. La plus grande équité dans le paiement entre tous les transporteurs fait aussi partie des retombées positives de cette entente.

La production laitière au Québec contribue de façon remarquable à la vitalité de notre économie. Elle est responsable de 38 667 emplois directs et indirects en plus de générer plus d'un demi-milliard de dollars en taxes aux différents paliers de gouvernements. Si l'on ajoute l'étape de la transformation, on atteint près de 60 000 emplois et 1,18 milliard en taxes. Les fermes laitières du Québec ont raison d'être fières de leurs réalisations et de leur contribution à leur milieu.

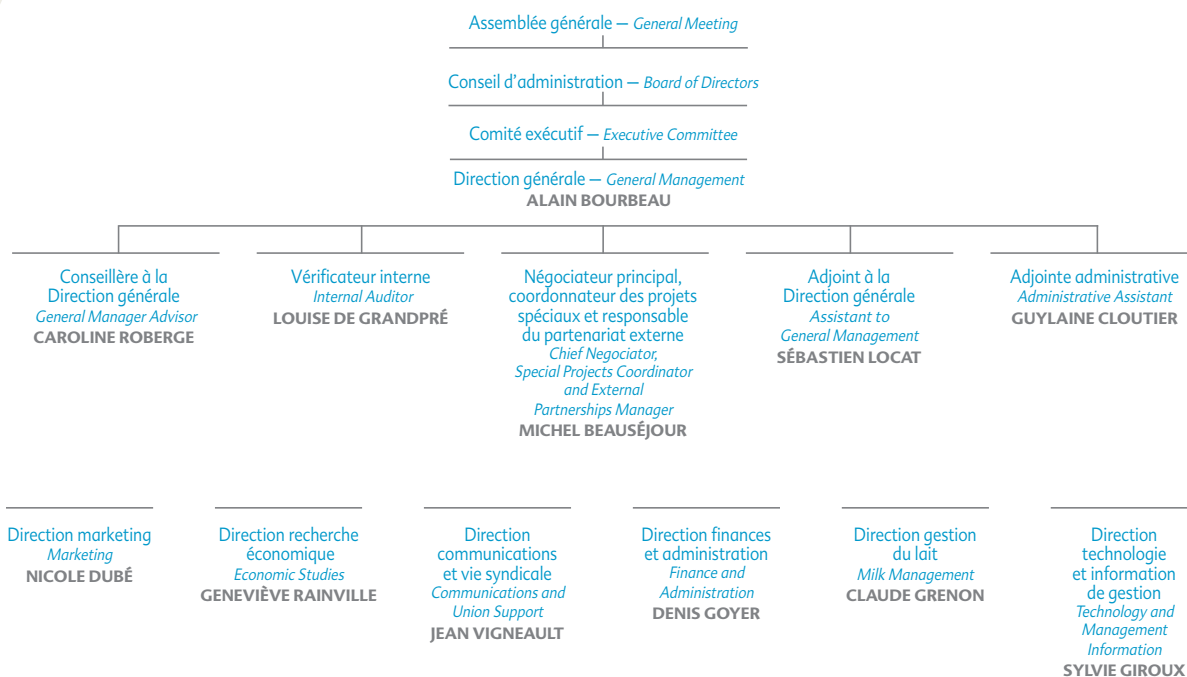
En terminant, je tiens à souligner le travail et l'engagement du personnel de la Fédération pour leur précieuse collaboration et leur soutien. Je remercie également tous les membres du conseil d'administration pour leur confiance.

Cordialement,

Alain Bourbeau, directeur général



PAGE DE GAUCHE *LEFT-HAND PAGE*, **ALAIN BOURBEAU**, DIRECTEUR GÉNÉRAL *GENERAL MANAGER*, PAGE DE DROITE *RIGHT-HAND PAGE*, **FRANCINE MAHEU**, GESTIONNAIRE DE DOCUMENTS *RECORDS MANAGER*, **ISABELLE PLANTE**, SECRÉTAIRE DE DIRECTION *SECRETARY*, **GUYLAINE CLOUTIER**, ADJOINTE ADMINISTRATIVE *ADMINISTRATIVE ASSISTANT*, **SÉBASTIEN LOCAT**, ADJOINT À LA DIRECTION GÉNÉRALE *ASSISTANT TO GENERAL MANAGEMENT*, **LOUISE DE GRANDPRÉ**, VÉRIFICATEUR INTERNE *INTERNAL AUDITOR*, ET **CAROLINE ROBERGE**, CONSEILLÈRE À LA DIRECTION GÉNÉRALE *GENERAL MANAGER ADVISOR*



MESSAGE FROM THE GENERAL MANAGER

The 2011 report on our collective marketing activities shows achievements again this year, justifying the pride of thousands of men and women engaged in dairy production in Quebec. First of all, revenues, including our sales and the amounts from pooling with other provinces, reached a new high of \$2.31 billion, compared to \$2.22 billion in 2010. This improvement reflects a volume increase of around 15 million litres, a higher composition of solids and better prices in both the regular and special classes.

The implementation of a new quality premium no doubt had something to do with the accelerated progress observed over the past year. I also believe that as a growing number of farms conform to the Canadian Quality Milk program, better risk management is paying off. The total bacteria count is down 4.9 per cent, while the somatic cell count has decreased by 6.2 per cent. Thanks to this improvement in 2011, a second quality premium came into force on February 1, 2012, under the conditions set out in Chapter 7 of the milk marketing agreements. Another quality-related issue is the transfer of quality analyses to the Valacta laboratory. The Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec remains responsible for the application of its regulation, of course, but this transfer of operations to Valacta will allow greater efficiency in the transportation of samples and management of results. Although the benefits are already apparent, the full results of this transfer will continue to bring improvements in 2012.

For a second consecutive year, the reduction in the number of farms was less than 2 per cent, compared to the historical average of more than 3 per cent. This trend is clearly reflected in the quantities of quotas transacted through the Centralized Quota Sales System (SCVQ), which reached 4,607 kilograms of butterfat per day this year, compared to 3,720 kilograms last year. However, you will recall that the volume transferred through the SCVQ was around 10,000 kilograms per year before 2009. The limited number of regulatory adjustments resulting from the resolutions of the regional syndicates and the work of the FPLQ Quota Committee will not be enough to resolve the quota availability issue. Market growth is undoubtedly the most solid avenue to continue the growth of your farms' production. In 2011, there was good news in this regard, with a 4 per cent growth in the total quota available to producers.

Regarding the marketing agreements, several meetings finally resulted in the signatories clarifying the application of certain clauses and agreeing on the sharing of quota increases and growth reserves. Although the annual milk volumes allocated for each class was agreed among the parties, a dispute persisted regarding the weekly allocation sequence by class. This dispute was heard by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec in early 2012.

During the Reflection Day last November, the Board of Directors launched two consultations with Quebec producers. The first, as Mr. Letendre mentioned in his message, concerns the transition from a federation of 14 regional syndicates to a provincial syndicate. The second consultation addresses a possible increase in the advertising and promotion levy. The most recent change in this levy dates back to 2007. This consultation will also be held in each of the 10 Canadian provinces, based on the context that all Canadian producers derive additional benefits when there are market increases. The demographic profile of Canadians has changed greatly in the past decade, especially the age distribution and ethnic diversity. Competition is very tough, due to an increasingly varied food supply and fast-changing means of communication. Guiding youth and new Canadians to our products and retaining the loyalty of older citizens are the primary objectives to achieve. Our advertising and promotion strategies will have to meet these challenges.

I would also like to mention the 20th anniversary of the transportation agreement. The management of transportation is an essential function in effective marketing and employs a large share of our resources and operations. In 2011, about 260 transport trucks travelled the equivalent of 36 times the distance between the Earth and the moon and back. That's a lot, but imagine what it would have been if we hadn't eliminated multiple trips past your farms, rationalized the routes and optimized delivery to the plants. The constant gains in efficiency achieved over the years due to this agreement with the transporters have resulted in economic benefits, of course, but also environmental ones. The greater equity in payment among all transporters is another positive consequence of this agreement.

Dairy production in Quebec makes a remarkable contribution to our economic vitality. It is responsible for 38,667 direct and indirect jobs and generates over half a billion dollars in taxes for the various levels of government. If the processing stage is added, this becomes nearly 60,000 jobs and \$1.18 billion in taxes. Quebec dairy farms have good reason to be proud of their achievements and their contribution to their community.

In conclusion, I would like to mention the efforts and commitment of the Federation's personnel in their invaluable collaboration and support. I also thank all the members of the Board of Directors for their confidence.

Cordially,



Alain Bourbeau, General Manager



GHISLAINE BLAIS, SECRÉTAIRE SECRETARY,
ET MICHEL BEAUSÉJOUR, NÉGOCIATEUR
PRINCIPAL, COORDONNATEUR DES
PROJETS SPÉCIAUX ET RESPONSABLE
DU PARTENARIAT EXTERNE CHIEF
NEGOTIATOR, SPECIAL PROJECTS
COORDINATOR AND EXTERNAL
PARTNERSHIPS MANAGER



Politique laitière nationale

ÉVOLUTION DU MARCHÉ

En 2011, le quota total alloué au Québec a augmenté de 1,34 %, passant de 115,33 millions de kilogrammes de matière grasse (MG) à 116,87 millions de kilogrammes de MG. Cette augmentation résulte d'une variation à la hausse de 1,54 million de kilogrammes de MG, soit une augmentation de 1,12 % du quota de lait de transformation ainsi qu'une hausse de 0,22 % du marché du lait de consommation.

Pour ce qui est des ventes au détail de produits laitiers au Canada, les données fournies par la Société Nielsen montrent que le beurre, le fromage et le yogourt ont maintenu leur croissance durant les 12 mois de 2011. Les ventes de beurre ont affiché une augmentation totale de 0,4 % pendant cette période, avec des fluctuations variant de 0,4 % à 3,6 % au cours de l'année. La hausse des ventes de fromages a été de 1,0 %, soit une progression moins forte que celle de 2010 qui se situait à 1,6 %, alors que celle de 2009 se situait à 3,8 %. Les ventes de yogourt, pour leur part, ont affiché une croissance plus modeste en 2011, totalisant 0,3 % avec des fluctuations se situant entre 0,3 % et 4,0 %. En 2010, les ventes s'étaient maintenues toute l'année au-dessus de 4 %. Finalement, la demande de crème glacée a été en baisse toute l'année et termine la période avec une variation moyenne de - 4,4 %.

PLAN NATIONAL DE COMMERCIALISATION DU LAIT

Depuis août 2008, le remplissage du quota provincial fait l'objet d'une gestion continue avec des écarts à ne pas dépasser au niveau provincial, soit - 2 % et 0,5 % du quota des 12 derniers mois, et concernant le pool, soit - 1,5 % et 0,5 %. Le pool de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) a dépassé la limite négative maximale de sous-production de - 1,5 % en novembre seulement. Le Québec s'est retrouvé, uniquement au mois de novembre, avec une production non reportable de 244 274 kilogrammes de MG. Les provinces signataires de P5 ont affiché une production non reportable de 304 208 kilogrammes de MG en 2011 et une production hors quota de 2 812 kilogrammes de MG, pour terminer l'année à - 1,46 %.

Pour leur part, les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest (MCLO) ont commencé à afficher des déficits de production dès le mois d'août 2011. Le Manitoba et la Saskatchewan étaient en deçà de la limite de flexibilité provinciale de - 2 % de juillet à septembre. Par la suite, le pool de la MCLO a dépassé le seuil de sous-production des pools de - 1,5 % jusqu'en décembre 2011. Cela s'est traduit par une production non reportable de 451 792 kilogrammes de MG pour ces provinces en 2011 qui ont terminé l'année à - 1,5 %. Pour le Canada, l'écart cumulatif entre la production et le quota était de - 1,49 % en décembre 2011.

Le Canada a respecté son ratio solides non gras/gras (SNG/G) pour l'année laitière 2010-2011. Le ratio canadien s'est établi à 2,2836, alors que la cible était de 2,3130. Le ratio a été en baisse de 0,0148 par rapport à 2,2984 pour 2009-2010. Au plan provincial, seul l'Ontario a dépassé sa cible et a produit un excédent de 0,661 million de kilogrammes de SNG.

Dans les provinces signataires de P5, la sous-production de SNG s'est située à 6,2 millions de kilogrammes, attribuable à toutes les provinces, excepté l'Ontario. Pour les provinces signataires de la MCLO, la sous-production de SNG a été de 3,2 millions de kilogrammes.

Comme il a été convenu au début de l'année laitière 2007-2008, les provinces participant aux deux ententes de mise en commun ont partagé leurs crédits respectifs de sous-production de SNG, conformément à leurs ententes respectives. Pour P5, la surproduction de l'Ontario a été complètement absorbée par les autres provinces membres.

PRIX DU LAIT

Le 1^{er} février 2011, il y a eu une hausse du prix cible de la Commission canadienne du lait (CCL) de 1,12 ¢ le litre.

BILAN 2011 DES VARIATIONS DU QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC

2011 VARIATIONS IN QUEBEC'S TOTAL QUOTA ALLOCATION

	Quota total alloué au Québec ¹ (kg de MG) Total quota allotted to Quebec ¹ (kg of BF)	Variation pour la période % % variation for the period
Janvier January	115 326 644	
Février February	115 039 948	-0,25
Avril April	116 123 749	0,94
Juin June	116 660 923	0,46
Août August	116 815 594	0,13
Octobre October	116 518 123	-0,25
Décembre December	116 871 505	0,30
Variation totale pour l'année Total variation for the year	1 544 861	1,34
Lait de consommation Fluid milk		0,22
Lait de transformation Industrial milk		1,12

¹ Le quota total exclut les crédits associés au programme d'innovation.
The total quota excludes the credits for the innovation program.

PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DES PROVINCES CANADIENNES EN 2010-2011¹

TOTAL PRODUCTION AND NUMBER OF PRODUCERS IN CANADIAN PROVINCES – 2010-2011¹

	Production totale (kg de MG) Total production (kg of BF)	%	Nombre de producteurs Number of producers	%
Terre-Neuve Newfoundland	1 901 341	0,62	34	0,27
Île-du-Prince-Édouard Prince Edward Island	3 977 867	1,30	200	1,57
Nouvelle-Écosse Nova Scotia	6 743 185	2,21	245	1,92
Nouveau-Brunswick New Brunswick	5 301 995	1,73	219	1,72
Québec Quebec	116 999 473	38,28	6 281	49,28
Ontario Ontario	99 713 723	32,62	4 137	32,45
Total P5²	232 736 243	76,14	11 082	86,94
Manitoba Manitoba	12 030 709	3,94	344	2,70
Saskatchewan Saskatchewan	8 554 816	2,80	182	1,43
Alberta Alberta	25 113 070	8,21	592	4,64
Colombie-Britannique British Columbia	25 332 174	8,29	512	4,02
Total MCLO³ Total WMP³	71 030 769	23,24	1 630	12,79
Total P10	305 668 353	100,00	12 746	100,00

¹ Source : Commission canadienne du lait • Source: Canadian Dairy Commission

² Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada • Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling

³ Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest • Western Milk Pooling Agreement

ACCORD SUR LA MISE EN COMMUN DU LAIT DANS L'EST DU CANADA

En 2011, le calcul visant à indexer le prix du lait de classe 1 a donné lieu à deux augmentations de prix. En février, les prix de facturation ainsi que les prix cibles de P5 pour 2011 ont été indexés de 2,81 ¢ le litre pour la classe 1a (laits, boissons faites de lait, laits aromatisés), de 2,44 ¢ le litre pour la classe 1b (crèmes) et de 1,12 ¢ le litre pour les classes 2 à 4. En août, les prix de facturation ainsi que les prix cibles de P5 pour 2011 ont été de nouveau indexés de 3,07 ¢ le litre pour la classe 1a et de 2,66 ¢ le litre pour la classe 1b. Il n'y a pas eu de changement aux prix des classes 2 à 4.

En ce qui concerne le transport pour l'année laitière 2010-2011, toutes les provinces ont vu leurs coûts augmenter, excepté l'Île-du-Prince-Édouard. Cela s'est traduit par des coûts de transport à l'hectolitre en hausse de 4,0 % pour le pool P5. Ces coûts sont donc passés de 2,53 \$ l'hectolitre en 2009-2010 à 2,63 \$ l'hectolitre. Cette hausse de coûts est principalement attribuable à une augmentation du prix du carburant diesel.

COMITÉ SUR LE QUOTA DES PRODUCTEURS DE P5

Les provinces de P5 partagent maintenant leurs émissions de quota à l'échelle des producteurs. Le principe directeur de la Politique harmonisée de P5 sur le quota des producteurs est de gérer de manière collective les quotas des producteurs de façon à ce que les obligations et les privilèges associés à la possession d'un kilogramme de quota soient les mêmes pour tous les producteurs des provinces de P5.

Parmi les politiques qui n'avaient pas encore été touchées par l'harmonisation, la politique de paiement des SNG a fait l'objet d'une proposition en 2011. Cette proposition d'harmonisation a été acceptée par tous les offices provinciaux de P5. Hormis le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard devrait également instaurer la politique de paiement des SNG de P5 d'ici le mois d'août 2012. Les autres provinces ont jusqu'en août 2014 pour mettre en place les mêmes modalités.

Le ratio SNG/G maximum payable passera à 2,35, alors qu'il est présentement à 2,33 au Québec, et les revenus associés aux excédents de SNG seront payés sur la matière grasse. Les provinces de P5 ont convenu que le ratio maximum payable à l'échelle des producteurs serait révisé à la fin de chaque année laitière. Dans le cas où le ratio SNG/G des provinces dépasserait la cible de P5, le ratio maximum payable serait diminué. Dans le cas où le ratio SNG/G des provinces serait sous la cible de P5, le ratio maximum payable des producteurs pourrait être augmenté tant qu'une telle augmentation n'entraîne pas un dépassement du ratio cible de P5 et que ces SNG sont requis par le marché.

GESTION DU DROIT DE PRODUIRE ET DE LA PRODUCTION À L'ÉCHELLE DE P5

En 2011, il y a eu trois modifications du droit de produire des producteurs sur recommandation du Comité sur le quota de P5, soit une hausse de 1 % en février et en avril en plus d'une augmentation de 2 % en décembre. Enfin, le Comité sur le quota de P5 a recommandé l'émission de deux jours de production additionnels pour chacun des mois de juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 2011. À cela s'est ajoutée l'émission de un jour de production additionnel en mai.

NATIONAL DAIRY POLICY

MARKET TRENDS

In 2011, Quebec's total quota allocation was increased by 1.34 per cent, rising from 115.33 to 116.87 million kilograms of butterfat (BF). This resulted from an upward variation of 1.54 million kilograms of BF, namely an increase of 1.12 per cent in industrial milk quota and 0.22 per cent in the fluid milk market.

According to data provided by The Nielsen Company on retail dairy product sales in Canada, the butter, cheese and yogurt markets continued to grow during the 12 months of 2011. Butter sales rose by 0.4 per cent during this period, with variations of 0.4 to 3.6 per cent during the year. Cheese posted a growth rate of 1.0 per cent, down from 1.6 per cent in 2010 and 3.8 per cent in 2009. Yogurt sales recorded a more modest growth in 2011, with an overall increase of 0.3 per cent and fluctuations of 0.3 to 4.0 per cent. In 2010, they had remained above 4 per cent throughout the year. Lastly, demand for ice cream declined consistently, resulting in an average variation of -4.4 per cent for the period.

NATIONAL MILK MARKETING PLAN

The provincial quota fill requirements have been managed on a continuous basis since August 2008, with an underproduction and an overproduction limit that must not be exceeded, namely -2 per cent and 0.5 per cent of the quota of the last 12 months and -1.5 and 0.5 per cent at the pool level. The pool of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) exceeded the underproduction limit of -1.5 per cent only in November. Quebec had a non-deferrable production of 244,274 kilograms of BF just in November. The P5 signatory provinces posted a non-deferrable production of 304,208 kilograms of BF in 2011 and an over-quota production of 2,812 kilograms of BF, ending the year with -1.46 per cent.

The provinces of the Western Milk Pooling Agreement (WMP) began to show production deficits as early as August 2011. Manitoba and Saskatchewan were under the -2 per cent provincial flexibility limit from July to September. The WMP pool exceeded the -1.5 underproduction limit until December 2011. This translated into a non-deferrable production of 451,792 kilograms of BF for these provinces, which showed an underproduction of -1.5 per cent at the end of 2011. The accumulated gap between production and quota for Canada was -1.49 per cent in December 2011.

Canada respected its solids non-fat/butterfat (SNF/BF) ratio for the 2010-2011 dairy year. The Canadian ratio was 2.2836, while its target was 2.3130. The ratio was down by 0.0148 compared with 2.2984 in 2009-2010. At the provincial level, Ontario was the only province that exceeded its target and produced a surplus of 0.661 million kilograms of SNF.

The P5 signatory provinces had an SNF underproduction of 6.2 million kilograms, attributable to all provinces, except Ontario, whereas the WMP provinces recorded an SNF underproduction of 3.2 million kilograms.

As agreed at the start of the 2007-2008 dairy year, the provinces belonging to both pools shared their respective SNF underproduction credits in accordance with their respective agreements. For P5, Ontario's overproduction was entirely absorbed by the other member provinces.

MILK PRICE

On February 1, 2011, the Canadian Dairy Commission (CDC) increased the target price by 1.12 ¢ per litre.

AGREEMENT ON THE EASTERN CANADIAN MILK POOLING

The indexing formula for the price of Class 1 milk indicated two price increases in 2011. In February, the plant billing prices and the P5 target prices for 2011, were increased by respectively 2.81¢ per litre for Class 1a (milk, milk beverages, flavoured milk), 2.44¢ per litre for Class 1b (cream), and 1.12¢ per litre for Classes 2 to 4. In August, the billing prices and the P5 target prices were again increased by 3.07¢ per litre for Class 1a and by 2.66¢ per litre for Class 1b. The prices for Classes 2 to 4 remained unchanged.

In 2010-2011, the transportation costs of all provinces rose except for Prince Edward Island. Overall, this resulted in increasing the P5 pool's transportation costs from \$2.53 per hectolitre in 2009-2010 to \$2.63 per hectolitre, an increase of 4.0 per cent. This hike is mainly due to higher diesel fuel prices.

P5 QUOTA COMMITTEE

The P5 provinces now share their quota allocations with producers across the pool. The key principle of the P5 Harmonized Quota Policy is to manage producer quotas collectively so that the obligations and privileges associated with the possession of a kilogram of quota are the same for all producers of the P5 provinces.

Of the policies that were not yet harmonized, a proposal was presented in 2011 regarding SNF payment policies. This harmonization proposal has been accepted by all the P5 provincial boards. Besides Quebec, Prince Edward Island should also implement the P5 SNF payment policy by August 2012. The other provinces have until August 2014 to put the same conditions in place.

The maximum payable SNF/BF ratio will rise to 2.35, although it is presently 2.33 in Quebec, and the revenue associated with the surplus SNF will be paid on butterfat. The P5 provinces have agreed that the maximum ratio at the producer level will be reviewed at the end of each dairy year. If the provinces' SNF/BF ratio exceeds the P5 target, the maximum ratio will be reduced. If it is under the P5 target, the producers' maximum payable ratio could be increased provided it does not lead to exceeding the P5 target and the SNF required by the market.

MANAGEMENT OF MARKET RIGHTS AND OF PRODUCTION ACROSS THE P5

On the recommendation of the P5 Quota Committee, producers' market rights were increased by 1 per cent in February and April, and by 2 per cent in December 2011. Lastly, the P5 Quota Committee recommended two extra production days for each of the months of June, July, August, September, October, November and December 2011. An extra production day was also added in May.



NATALIE CHRÉTIEN, TECHNICIENNE
EN APPROVISIONNEMENT *SUPPLIES*
TECHNICIAN, SYLVIE GAUTHIER,
TECHNICIENNE EN APPROVISIONNEMENT
SUPPLIES TECHNICIAN, ET
CLAUDE GRENON, DIRECTEUR
DE LA GESTION DU LAIT
DIRECTOR, MILK MANAGEMENT



Mise en marché du lait

CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT

Le début de l'année 2011 a été l'occasion, pour les signataires des deux conventions de mise en marché du lait au Québec (CMML), de donner suite à la décision arbitrale n° 9465 de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) déterminant les nouvelles CMML, en vigueur du 1^{er} août 2010 au 31 juillet 2012. Malgré plusieurs rencontres, il a été impossible de convenir d'une interprétation commune des textes et, en février 2011, Agropur coopérative a demandé à la RMAAQ d'arbitrer le litige d'interprétation.

À la suite de cette demande, les signataires ont accepté une procédure de conciliation afin de trouver un terrain d'entente, ce qui fut fait à la fin de juin 2011. Toutefois, après avoir signé l'entente émanant de la conciliation, Agropur coopérative a refusé son homologation par la RMAAQ. Les signataires se sont donc, une fois de plus, tournés vers la RMAAQ pour arbitrer leur litige.

Finalement, à la fin de décembre 2011, les signataires sont arrivés à un compromis en modifiant légèrement l'entente intervenue en conciliation. Le nouveau texte a été homologué par la RMAAQ le 20 décembre 2011. Il règle principalement le partage des augmentations du quota de mise en marché entre les classes et le statut de l'usine Aliments Ultima dans le calcul de l'utilisation du lait de l'annexe III. Cette annexe sert au calcul des volumes historiques et de l'utilisation du lait aux fins de garanties d'approvisionnement pour les entreprises exploitant plusieurs usines.

Malgré cette entente, un litige persistait toujours sur la séquence d'approvisionnement du lait aux entreprises. La RMAAQ entendra les parties à ce sujet au début de l'année 2012.

D'autres modifications ont été convenues par les signataires en 2011, soit :

- la modification des prix des classes au 1^{er} février 2011;
- la modification du prix de la classe 1 au 1^{er} août 2011;
- la modification des règles touchant la mise en marché du lait biologique quant au partage des revenus entre producteurs certifiés et à la gestion de la liste d'attente des producteurs certifiés, mais non collectés;
- la modification relative aux règles d'approvisionnement du lait pour la période des fêtes 2011-2012.

MILK MARKETING

MILK MARKETING AGREEMENTS

The beginning of 2011 was the opportunity for the signatories to the two milk marketing agreements (MMAs) in Quebec to act on arbitration decision 9465 of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) that determined the new MMAs in force from August 1, 2010 to July 31, 2012. Despite several meetings, it was impossible to agree on a common interpretation of the texts and, in February 2011, Agropur coopérative asked the RMAAQ to rule on the dispute.

Following this request, the signatories agreed to a conciliation procedure to find common ground, which was reached at the end of June 2011. However, after signing the agreement arising from the conciliation, Agropur coopérative refused its approval by the RMAAQ. The signatories again turned to the RMAAQ to arbitrate their dispute.

Finally, at the end of December 2011, the signatories reached a compromise by slightly amending the agreement reached in conciliation. The next text was approved by the RMAAQ on December 20, 2011. Its primary provisions are to settle the allocation of market sharing quota increases among the classes and the status of the Aliments Ultima plant in the calculation of the utilization of Schedule III milk. This schedule is used to calculate the historical volumes and utilization of milk to meet guaranteed supplies for enterprises operating multiple plants.

Despite this agreement, a dispute still persisted on the scheduling of milk allocation to the enterprises. The RMAAQ will hear the parties on this issue at the beginning of 2012.

Other amendments were agreed by the signatories in 2011:

- change to milk class prices on February 1, 2011;
- change to the price of Class 1 milk on August 1, 2011;
- change to organic milk marketing rules regarding revenue sharing among certified producers and management of the waiting list of certified producers whose milk has not been picked up because of lack of market demand;
- change to milk allocation rules for the 2011-2012 Christmas holiday season.

RÉPARTITION DES VENTES DE LAIT PAR CLASSES AU QUÉBEC — 2011 QUEBEC MILK SALES BY CLASS — 2011

Classe Class	% volume % volume	% solides totaux % total solids	% recettes % receipts
1a Lait, boissons faites de lait et laits aromatisés <i>Milks, milk beverages, and flavoured milks</i>	21,01	18,09	22,56
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse <i>Creams containing at least 5% butterfat</i>	1,52	2,98	3,65
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b <i>New products from products referred to in Classes 1a and 1b</i>	-	-	-
2 Yogourts, crèmes glacées, crèmes sures, laits pour nourrissons <i>Yogurt, ice cream, sour cream, infant formula</i>	8,40	7,38	7,64
3a1 Fromages fins, en grains, frais et cottage <i>Specialty, curd, fresh and cottage cheese</i>	12,38	12,20	12,65
3a2 Fromages mozzarella, brick, colby, farmer et monterey jack <i>Mozzarella, brick, colby, farmer and monterey jack cheese</i>	17,31	16,73	17,25
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés <i>Cheddar cheese and cheddar-type cheeses</i>	3,07	3,09	3,19
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés — usines spécifiques <i>Cheddar cheese and cheddar-type cheeses — specific plants</i>	14,80	16,15	16,89
4a Beurre et poudres de lait <i>Butter and powder</i>	1,54	5,91	7,33
4a1 Composants du lait pour la fabrication de caséine-présure, de concentré protéique ou de lait écrémé utilisé dans la fabrication de produits spécifiques <i>Milk components used to process either rennet casein, milk protein concentrate or skim milk to be used in making of specific products</i>	3,84	2,79	1,27
4b Lait concentré pour vente au détail <i>Condensed milk for retail sales</i>	1,05	0,99	0,99
4c Nouveaux produits de transformation <i>New industrial products</i>	1,32	1,24	1,08
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté <i>Inventories, unusual losses, and rejected fluid milk returns</i>	0,30	0,29	0,29
4m Composants du lait pour les marchés particuliers <i>Milk components for marginal markets</i>	3,83	2,78	0,39
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire <i>Cheese for further processing</i>	3,41	3,29	1,71
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire <i>Milk products, other than cheese, used for further processing</i>	1,55	2,37	1,53
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie <i>Milk products for the confectionery sector</i>	1,42	1,33	0,65
5d Exportations <i>Exports</i>	3,25	2,39	0,93
Total	100,00	100,00	100,00



MANON CHEVALIER, PRÉPOSÉE
AU CONTINGENTEMENT ET AUX
CONTRÔLES TECHNIQUES QUOTA
AND TECHNICAL CONTROLS
CLERK, ET **JULIE MALO**, AGENTE
AU CONTINGENTEMENT ET
AUX CONTRÔLES TECHNIQUES
QUOTA AND TECHNICAL
CONTROLS OFFICER

Contingentement

La Direction gestion du lait a la responsabilité d'appliquer le Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Le conseil d'administration de la Fédération a proposé des modifications au Règlement sur les quotas des producteurs de lait, approuvées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

Le 5 janvier 2011, trois modifications sont entrées en vigueur. L'article 6.3 a été modifié pour indiquer qu'à moins d'une autorisation en raison de dommages au bâtiment d'élevage, un producteur ne peut changer le lieu où il exploite son quota; l'article 42, sur les ventes d'exploitation entière, exige que la transaction comprenne le quota entier et que le lieu où il est exploité ne soit pas changé; enfin, les sections XIV et XIV.1 précisent que le remboursement des prêts d'aide à la relève et d'aide au démarrage d'entreprises laitières débute à la 6^e année ou à la 10^e année, selon la quantité de quota prêtée, à raison de 0,1 kg par mois. Ces modifications mettent fin à la suspension des transferts de quota.

Règles de transaction de quota

Le 27 juillet 2011, la RMAAQ a exempté deux producteurs de l'application du Règlement sur les quotas des producteurs de lait afin qu'ils obtiennent une priorité d'achat de quota vu leur situation particulière et exceptionnelle. Elle a rejeté les deux autres demandes déposées en ce sens en 2011.

Par ailleurs, la RMAAQ a précisé ne pas pouvoir exempter de l'application du règlement une personne qui n'est pas engagée dans la production ou la mise en marché d'un produit agricole.

QUOTA ET POLITIQUE DE CONTINGENTEMENT

Le quota non négociable des producteurs a augmenté de 5,5 % à 6,5 % le 1^{er} février, puis à 7,5 % le 1^{er} avril et à 9,5 % le 1^{er} décembre. La Fédération a maintenu les deux journées supplémentaires de production non cumulatives pour chacun des mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre et ajouté un jour supplémentaire en mai, puis deux autres journées pour chacun des mois de juin, juillet et décembre.

NOMBRE DE PRODUCTEURS

Au 31 décembre 2011, le Québec comptait 6 242 producteurs détenant un quota, comparativement à 6 353 un an auparavant. Parmi les producteurs ayant débuté dans l'industrie, 25 ont acquis du quota par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Également, 30 nouveaux producteurs ont acquis le quota d'une ferme existante.

AIDE AU DÉMARRAGE DE NOUVELLES FERMES LAITIÈRES

Au début de 2011, la Fédération a octroyé le dernier prêt de 12 kilogrammes de matière grasse (MG) par jour dans le cadre du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières 2010. La sélection des 12 candidats pour les 12 prêts de 2011 a été faite en juin. À la suite du retrait de deux candidatures, en juillet et en novembre, la Fédération a procédé au tirage des deux prêts parmi les candidats retenus en juin, mais non pigés à ce moment. Sur les 12 projets acceptés en 2011, 8 nouveaux producteurs ont bénéficié de leur prêt en 2011 et 4 ont prévu leur démarrage pour 2012.

PRODUCTEURS — QUOTA PAR RÉGION — 2011 PRODUCERS — QUOTA BY REGION — 2011

Region Région	Nombre de producteurs Number of producers
01 — Estrie	559
02 — Côte-du-Sud	397
03 — Gaspésie-Les Îles	21
04 — Lanaudière	232
05 — Mauricie	285
06 — Outaouais-Laurentides	284
07 — Centre-du-Québec	760
08 — Abitibi-Témiscamingue	136
09 — Québec	990
10 — Beauce	592
11 — Bas-Saint-Laurent	499
12 — Saguenay—Lac-Saint-Jean	343
13 — Saint-Hyacinthe	687
14 — Saint-Jean—Valleyfield	457
Total	6 242

TRANSACTIONS DE QUOTA¹ – 2011

QUOTA TRANSACTIONS¹ – 2011

	Nouveaux producteurs (kg de MG/jour) New producers (kg of BF/day)	Producteurs existants (kg de MG/jour) Existing producers (kg of BF/day)	Total (kg de MG/jour) Total (kg of BF/day)	%
Quota échangé par le SCVQ <i>Quota processed through quota exchange (SCVQ)</i>	318,70	4 288,20	4 606,90	46,16
Quota acquis à la suite d'une cession <i>Quota acquired following a transfer</i>	974,55	83,76	1 058,31	10,60
Formation de sociétés ou de compagnies <i>Creation of partnerships or companies</i>	s.o. ² n.a. ²	4 315,48	4 315,48	43,24
Total	1 293,25	8 687,44	9 980,69	100,00

¹ Quota échangé en % de la quantité de quota détenu au 31 décembre 2011: 3,42 %
Quota traded in % of the quantity of quota held on December 31, 2011: 3,42 %

² Sans objet
Not applicable

NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRODUCTION TOTALE ANNUELLE

NUMBER OF PRODUCERS AND TOTAL ANNUAL PRODUCTION

Année Year	Nombre de producteurs Number of producers	Litres Litres
2011	6 242	2 896 666 497
2010	6 353	2 881 365 225
2009	6 452	2 845 757 062
2008	6 601	2 804 917 268
2007	6 822	2 855 112 094
2006	7 082	2 804 235 303
2005	7 376	2 845 524 892
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790

AIDE À LA RELÈVE

En 2011, 189 producteurs ont bénéficié du Programme d'aide à la relève en production laitière mis en vigueur en 2002. De ceux-ci, 10 se sont qualifiés pour le prêt de 1 kilogramme de MG par jour, 162 autres producteurs ayant droit au prêt maximum de 5 kilogrammes de MG par jour. De plus, 17 producteurs ayant reçu 1 kilogramme de MG par jour, dans le cadre du programme de 2002, se sont qualifiés pour un prêt supplémentaire de 4 kilogrammes de MG par jour. L'ensemble de ces prêts à la relève a totalisé 888 kilogrammes de MG par jour. En avril 2011, une liste d'attente pour ce programme a été mise en place et 43 producteurs y figuraient au 31 décembre 2011.

MAINTIEN DE QUOTA

En 2011, 35 producteurs ont présenté une demande de maintien de quota pour évènement de force majeure. La Fédération en a accepté 31: 17 en raison de dommages causés aux bâtiments d'élevage, 13 pour cause d'invalidité de l'exploitant et 1 pour cause de maladie du troupeau.

DONS DE LAIT

En 2011, les dons de 481 producteurs, par l'intermédiaire du programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise, ont totalisé 830 806 litres de lait. Les transporteurs de lait et les transformateurs du Québec contribuent également au programme afin que le lait et les produits laitiers soient donnés aux organismes de charité par l'entremise de Banques alimentaires Québec, qui les distribue à près de 350 000 personnes dans le besoin à travers le Québec.

Enfin, pour la période des fêtes, les producteurs de lait du Québec ont offert plus de 41 000 litres de lait additionnels à différents organismes.

Relève ¹ Young farmers ¹					Démarrage d'entreprises laitières ² Dairy farm startup ²	
Avant le 1 ^{er} août 2002 Before August 1, 2002			Après le 1 ^{er} août 2002 After August 1, 2002		Depuis le 1 ^{er} août 2006 Since August 1, 2006	
Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)
29 210,31	224	225,70	174	703,10	1	10,00
17 409,55	216	213,50	87	366,60	3	31,60
582,00	10	9,50	3	13,00	1	10,00
9 246,79	122	124,10	50	188,20	1	10,00
12 255,70	150	154,30	56	202,60	1	12,00
13 174,62	130	131,20	68	280,20	3	30,00
40 612,40	392	404,40	164	659,70	1	12,00
4 937,58	52	52,50	35	148,40	11	116,00
44 930,21	523	517,60	229	857,00	11	115,80
26 020,05	293	296,90	151	616,90	10	108,00
20 215,09	265	270,10	124	536,00	5	56,00
14 927,25	163	174,30	92	365,30	5	56,00
36 973,95	334	337,50	144	542,90	3	32,00
21 074,96	208	207,10	97	399,20	2	20,00
291 570,46	3 082	3 118,70	1 474	5 879,10	58	619,40

¹ Au 31 juillet 2002, le Programme d'aide à la relève en production laitière en place depuis 1986 a été remplacé par un nouveau programme.
On July 31, 2002, a new program replaced the Young Dairy Farmers Assistance Program that had been in place since 1986.

² Au 1^{er} août 2010, le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières a été bonifié, passant de 10 kilogrammes à 12 kilogrammes de matière grasse par jour.
On August 1, 2010, the quota loan available under the Dairy Farm Startup Assistance Program was increased from 10 to 12 kilograms of butterfat per day.

SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ) – 2011

CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ) – 2011

Mois Month	Prix plafond (\$/kg de MG/jour) Quota price ceiling (\$/kg of BF/day)	Prix du quota (\$/kg de MG/jour) Quota price (\$/kg of BF/day)	Offres d'achat (kg de MG/jour) Bids to buy (kg of BF/day)	Offres de vente (kg de MG/jour) Offers to sell (kg of BF/day)	Ratio achat/vente Buy/sell ratio
Janvier – January	25 000,00	25 000,00	7 083,70	187,50	37,78
Février – February	25 000,00	25 000,00	8 320,70	265,50	31,34
Mars – March	25 000,00	25 000,00	9 016,00	349,00	25,83
Avril – April	25 000,00	25 000,00	9 053,90	411,80	21,99
Mai – May	25 000,00	25 000,00	8 991,50	451,30	19,92
Juin – June	25 000,00	25 000,00	7 286,40	386,30	18,86
Juillet – July	25 000,00	25 000,00	6 979,00	431,00	16,19
Août – August	25 000,00	25 000,00	7 046,70	374,80	18,80
Septembre – September	25 000,00	25 000,00	6 013,60	370,10	16,25
Octobre – October	25 000,00	25 000,00	6 621,80	567,40	11,67
Novembre – November	25 000,00	25 000,00	5 971,50	492,10	12,13
Décembre – December	25 000,00	25 000,00	5 360,80	314,70	17,03
Moyenne – Average		25 000,00	7 312,13	383,46	19,07

QUOTA

The Milk Management Department is responsible for managing production through the implementation of the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers). The Federation's Board of Directors proposed changes to the Règlement sur les quotas des producteurs de lait, which were approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

REGULATORY MODIFICATIONS

Three modifications came into force on January 5, 2011. Article 6.3 was amended to indicate that a producer may not change the location where his quota is produced unless he receives an authorization due to damage to farm buildings. Article 42 on the sale of complete farms requires that the transaction include the entire quota and that the location where it is produced cannot be changed. Lastly, Divisions XIV and XIV.1 specify that quota loaned under the young dairy farmers assistance and start-up programs must be returned at the rate of 0.1 kg per month starting from the 6th or 10th year, depending on the quota quantity loaned. These modifications put an end to the suspension of quota transfers.

Quota transaction rules

In July 27, 2011, the RMAAQ exempted two producers from the provisions of the Règlement sur les quotas des producteurs de lait to give them quota purchase priority, given their special and exceptional circumstances. Two other similar requests were submitted in 2011, but were rejected.

In addition, the RMAAQ stated that it does not have the authority to exempt a person from the provisions of the Regulation if that person is not engaged in the production or marketing of an agricultural product.

QUOTA AND QUOTA POLICY

The non-saleable quota of producers rose from 5.5 per cent to 6.5 per cent on February 1, then to 7.5 per cent on April 1 and finally to 9.5 per cent on December 1. The Federation maintained two extra, non-cumulative production days for each of the months of August, September, October and November. It also allocated an additional day in May and two other days for each of the months of June, July and December.

NUMBER OF PRODUCERS

As of December 31, 2011, there were 6,242 licensed milk producers in Quebec, down from 6,353 the previous year. Of the producers that entered the industry, 25 purchased quota through the Centralized Quota Sales System (SCVQ). Another 30 new producers acquired quota through on-going farm transfers.

DAIRY FARM STARTUP ASSISTANCE

At the beginning of 2011, the Federation allotted the last loan of 12 kilograms of butterfat (BF) per day under the 2010 Dairy Farm Startup Assistance Program. The selection of the recipients for the 12 loans of 2011 was made in June. Following the withdrawal of two applicants, in July and in November, the Federation conducted a draw of the two loans among the applicants selected in June, but whose names were not drawn at that time. Of the 12 projects accepted in 2011, 8 new producers made use of their loan in 2011 and 4 planned to start up in 2012.

YOUNG FARMERS

In 2011, 189 producers received a young farmers quota loan under the program implemented in 2002. Of this number, 10 qualified for the loan of 1 kilogram of BF per day, while another 162 were entitled to the maximum loan of 5 kilograms of BF per day. In addition, 17 producers who received 1 kilogram of BF per day under the young farmers program implemented in 2002 qualified for an additional loan of 4 kilograms of BF per day. In all, loans to young farmers totalled 888 kilograms of BF per day. In April 2011, a waiting list was established for this program. As of December 31, 2011, 43 producers were on this list.

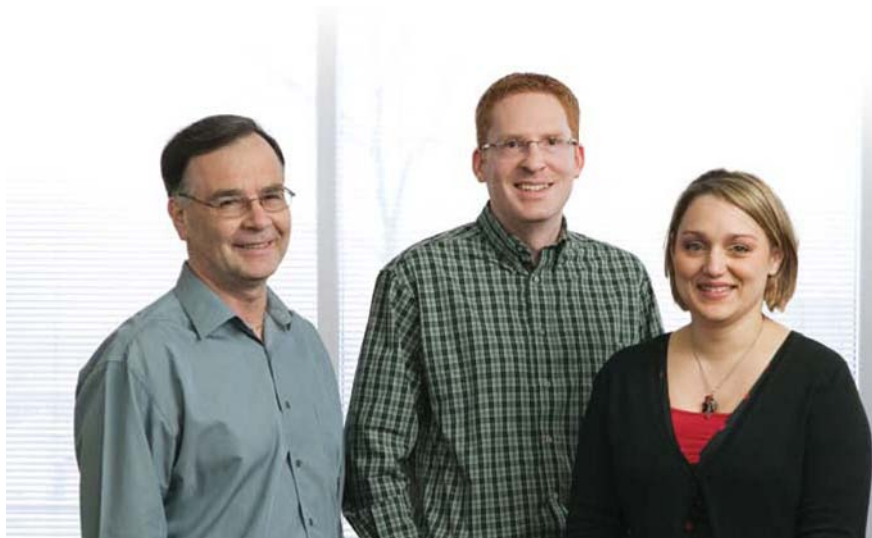
QUOTA MAINTENANCE

In 2011, 35 producers applied for authorization to maintain their quota due to an event beyond their control. The Federation accepted 31 requests: 17 because of damage caused to their farm buildings, 13 because the farmer became disabled and 1 due to disease in the milking herd.

MILK DONATIONS

In 2011, 481 producers donated 830,806 litres of milk through the dairy industry's milk and dairy products donation program. Quebec milk transporters and processors also partnered with producers so that the milk and dairy products could be given to charitable organizations. Donations are distributed to some 350,000 needy people throughout Quebec by the Banques alimentaires Québec.

Lastly, during the Christmas holiday period, Quebec milk producers offered more than 41,000 additional litres of milk to various organizations.



RÉJEAN ROBITAILLE, AGENT DE TRANSPORT *TRANSPORTATION OFFICER*, **UGO LAMARRE**, AGENT DE TRANSPORT *TRANSPORTATION OFFICER*, ET **CLAUDIA LAVIGNE**, AGENTE AUX CONTRÔLES TECHNIQUES ET AGENTE DE TRANSPORT *TECHNICAL CONTROLS AND TRANSPORTATION OFFICER*

Transport du lait

La section transport de la Direction gestion du lait est principalement responsable de la mise à jour annuelle des contrats de transport du lait en conformité avec la Convention de transport du lait convenue entre la Fédération des producteurs de lait du Québec, l'Association des transporteurs de lait du Québec, le Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative et Nutrinor, Coopérative agroalimentaire du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

L'année 2011 est la 20^e de la Convention de transport du lait. Au cours de ces années, le nombre de circuits de ramassage et d'équipements utilisés pour le transport du lait a été en constante diminution pour un volume de lait équivalent.

La convention actuelle, qui en est à sa deuxième année, est en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2009 et prend fin le 31 octobre 2012. Une des particularités de cette convention concerne l'indexation des frais d'administration et de main-d'œuvre, à laquelle on procède le 1^{er} novembre de chaque année selon l'indice des prix à la consommation (IPC). En 2011, l'IPC a été fixé à 2,63 %.

TRANSACTIONS ENTRE TRANSPORTEURS ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS

Une seule transaction entre transporteurs a eu lieu en 2011. Un total de 7,5 millions de litres de lait, concernant 21 producteurs, a été transigé à la suite de la fusion de 2 transporteurs. La Fédération s'assure que les objectifs d'utilisation efficace d'équipements performants sont atteints à chaque transaction. Cette fusion porte le nombre de transporteurs à 89 en 2011.

Au cours de l'année, la Fédération a pu procéder à l'approbation de 140 mises à jour de contrats de transport. Au total, près de 88 % des contrats associés à la première ainsi qu'à la seconde année de la Convention de transport du lait ont été actualisés. La mise à jour d'un contrat nécessite la révision complète des circuits de ramassage de ce dernier afin de s'assurer d'optimiser les coûts.

AVIS DE TARIFICATION D'ÉQUIPEMENT

Conformément aux dispositions de la Convention du transport du lait, la Fédération a transmis entre janvier et décembre 2011, deux ans avant leur application, six avis de tarification d'équipement aux transporteurs. Dans un effort constant d'améliorer les coûts de transport, précisons que près de 88 % du volume tarifé est transporté à l'aide d'équipements semi-remorques 3 et 4 essieux.

COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT — PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE

TRANSPORTATION COST — AVERAGE COST PER HECTOLITRE

	Pool P5 P5 Pool \$/hl	Québec Quebec \$/hl
2011	2,653	2,522
2010	2,560	2,443
2009	2,533	2,394
2008	2,691	2,577
2007	2,535	2,428
2006	2,523	2,367
2005	2,453	2,262
2004	2,351	2,211

STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT

STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS

Type d'équipement	Nombre	Circuit	2011 Volume tarifé		Kilométrage annuel	Nombre	Circuit	2010 Volume tarifé		Kilométrage annuel
Vehicule type	Number	Route	Volume subject to rate formula		Annual kilometres	Number	Route	Volume subject to rate formula		Annual kilometres
			Litres	%				Litres	%	
Camion-citerne 12 roues <i>Tank-truck, 12 wheels</i>	40	122	349 574 121	12,16	3 360 318	41	119	343 244 189	12,17	3 154 075
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	81	165	810 602 089	28,21	7 779 646	90	180	882 245 069	31,28	7 792 312
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	139	295	1 713 877 521	59,63	18 190 797	131	273	1 595 173 155	56,55	17 099 830
Total	260	582	2 874 053 731	100,00	29 330 761	262	572	2 820 662 413	100,00	28 046 217

IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC ^{1, 6}

MILK PROCESSING PROFILE ^{1, 6}

	2011		2010		2009		2008		2007	
	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk
Grandes entreprises laitières ² <i>Large dairy enterprises ²</i>	3	81,60	3	81,67	3	81,52	3	81,69	3	81,80
Moyennes entreprises laitières ³ <i>Medium dairy enterprises ³</i>	36	17,97	36	17,88	36	18,08	38	17,88	38	17,73
Petites entreprises laitières ⁴ <i>Small dairy enterprises ⁴</i>	51	0,43	51	0,45	51	0,40	52	0,43	53	0,47

TRANSFORMATION PAR RÉGIONS

PROCESSING BY REGION

	2011		2010		2009		2008		2007	
	Nombre usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre usines Number of plants	% du lait % of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	88	92,79	89	92,88	90	92,71	90	93,15	89	93,06
Régions périphériques ⁵ <i>Outlying regions ⁵</i>	23	7,21	22	7,12	23	7,29	23	6,85	24	6,94
Québec <i>Quebec</i>	111	100,00	111	100,00	113	100,00	113	100,00	113	100,00

¹ Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.
Dairy enterprises in operation during the year.

² Entreprises laitières dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.
Dairy enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.

³ Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.
Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 per day.

⁴ Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.
Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.

⁵ Les territoires des régions périphériques sont ceux des syndicats de producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent, tels que définis dans les conventions de mise en marché du lait.
The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the milk marketing agreements.

⁶ Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 19 producteurs-transformateurs qui ont transformé 4,15 millions de litres de lait en 2011. Un producteur-transformateur se définit comme suit : producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.
Among all dairy enterprises, 19 are producer-processors who processed 4.15 million litres of milk in 2011. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.

PASSERELLES SUR LES CITERNES DE LAIT

Le comité mis en place pour effectuer l'analyse de la réglementation relative à la présence de passerelles sur les citernes de lait et à leur impact sur les dimensions des équipements a poursuivi ses travaux au cours de l'année 2011. Pendant cette période, une rencontre avec les membres signataires de la Convention de transport du lait a eu lieu. Les principaux sujets discutés concernent les modèles, les coûts ainsi que les contraintes et les impacts reliés aux accès des réceptions d'usines. Le comité poursuivra son travail en 2012.

FORMATION CONTINUE DES ESSAYEURS

Le programme de formation continue élaboré par la Fédération et Agropur coopérative s'est déroulé au printemps ainsi qu'à l'automne 2011 dans diverses régions du Québec afin de former plus de 530 essayeurs. Cette formation, obligatoire tous les trois ans, vise à assurer l'expertise technique nécessaire à la réalisation de la collecte du lait dans les fermes du Québec. Au total, 54 séances ont été présentées, suscitant globalement une excellente appréciation de la part des essayeurs.

GROUPE DE LIAISON DU TRANSPORT DE LAIT CANADIEN (GLTLC)

L'Ontario a été l'hôte du GLTLC en octobre 2011. Cette rencontre entre membres du personnel technique permet de faire le point sur la situation des coûts de transport ainsi que la mise en place de projets d'optimisation dans différentes provinces canadiennes. Les projets abordés concernent les silos à la ferme ainsi que les passerelles, pompes à haute vitesse, compteurs et échantillonneurs relatifs aux camions de collecte du lait à la ferme.

LOGICIEL DE ROUTAGE

Dans un effort constant d'amélioration des coûts de transport, la Fédération a poursuivi ses démarches et ses analyses liées à l'étude d'un nouvel algorithme de calcul permettant d'optimiser l'ordre de ramassage des producteurs. Ce processus est réalisé en collaboration avec le Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT) et a pour but la mise à jour du logiciel de routage Arc Logistic Route datant de l'automne 2005.

RÉSEAU ROUTIER

Les nombreuses entraves reliées au réseau routier québécois en 2011 ont contribué à complexifier, pour les transporteurs et la Fédération, la collecte ainsi que la livraison du lait aux usines. L'ensemble des détours engendrés par ces travaux a été, aux fins de contrôles, validé en tenant compte des dates de début et de fin des chantiers transmis par le ministère des Transports du Québec. Globalement, plus de 131 000 \$ ont été facturés à la Fédération par les transporteurs pour les détours non prévus aux contrats de transport du lait.

CARBURANT DIESEL

Le prix du carburant diesel a amorcé une ascension dès le début de l'année 2011. Les prix se sont par la suite stabilisés en fin d'année. En 2011, le diesel a été plus coûteux de 0,1863 \$ le litre qu'en 2010. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant prévue à la Convention de transport du lait. Cette indexation est basée sur une enquête mensuelle menée auprès de la Régie de l'énergie du Québec depuis le 1^{er} novembre 2007.

DÉGEL

La période de dégel qui devait durer 61 jours a été écourtée de 7 jours dans la zone 1 (qui couvre le sud du Québec jusqu'à Rivière-du-Loup). En conséquence, plus de 41 millions de litres de lait ont pu être transportés sans coût additionnel du 14 au 20 mai 2011, permettant d'économiser plus de 166 000 \$ en frais de transport.

POOL DE TRANSPORT P5

La mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) en était à sa 13^e année. Malgré la hausse des coûts de transport au Québec, provoquée par la hausse du prix du carburant diesel, il y a eu une augmentation de la contribution de la Fédération au pool de transport P5, comparativement à 2010. En 2011, le Québec a versé près de 3,8 millions de dollars, soit l'équivalent de 0,131 \$ l'hectolitre, alors que cette dépense s'était élevée à près de 3,4 millions de dollars en 2010, soit l'équivalent de 0,117 \$ l'hectolitre.

DÉCHARGEMENTS PARTIELS

Depuis le 1^{er} novembre 2010, les déchargements partiels sont calculés selon une formule permettant d'établir la rémunération des transporteurs. Un déchargement est considéré comme partiel lorsque le volume de lait à livrer est de moins de 15 000 litres. Au total, plus de 207 000 \$ ont été facturés à la Fédération en 2011 par les transporteurs pour ce type de déchargement.

MARCHÉS DE CRÉNEAU

Treize circuits spéciaux de collecte de lait biologique ont été desservis par 11 transporteurs en 2011. À la fin de décembre 2011, le Québec commercialisait le lait de 102 producteurs de lait certifié biologique, pour une production totale de 34 millions de litres. Ce volume a satisfait les besoins en lait biologique de 19 usines québécoises, incluant 8 producteurs-transformateurs. De plus, depuis août 2011, la Fédération approvisionne à l'occasion certaines usines en Ontario. Enfin, 1 transporteur livre, à 2 usines, 3,6 millions de litres de lait pour le marché cascher.

MILK TRANSPORTATION

The primary responsibility of the Transportation Section of the Milk Management Department is the annual updating of the milk transportation contracts in accordance with the Milk Transportation Agreement between the Fédération des producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec, the Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative and Nutrinor, Coopérative agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

The 2011 farm year marks the 20th anniversary of the Milk Transportation Agreement. The number of pickup routes and vehicles used to transport the milk has steadily declined over the years while the volume of milk has remained essentially unchanged.

The current agreement, which is in its second year, has been in force since November 1, 2009 and expires on October 31, 2012. A special feature of this agreement is the indexation of administration and labour costs, which is performed on November 1st of each year in accordance with the Consumer Price Index (CPI). In 2011, the CPI was 2.63 per cent.

TRANSACTIONS BETWEEN TRANSPORTERS AND CONTRACT RENEWALS

There was only one transaction between transporters in 2011. A total of 7.5 million litres from 21 producers was handled following the merger of 2 transporters. In every case, the Federation ensured that efficient use of high-performance equipment was achieved. This merger brought the number of transporters to 89 in 2011.

During the year, the Federation approved 140 updated transportation contracts. Overall, nearly 88 per cent of contracts associated with the first and the second year of the Milk Transportation Agreement were updated. The updating of a contract requires a complete review of the applicable pickup routes to ensure that costs are optimized.

EQUIPMENT RATE NOTICE

In accordance with the Milk Transportation Agreement, the Federation sent six notices to transporters informing them of future vehicles rates. The notices were sent out between January and December 2011, two years before the rates become effective. In an on-going effort to reduce transportation costs, nearly 88 per cent of the volume covered by the rate formula is transported by three and four-axle semi-trailer vehicles.

CATWALKS ON MILK TANK-TRUCKS

The committee set up to analyze the regulations regarding catwalks on tank-trucks and their impact on vehicle dimensions continued its work in 2011. During this period, a meeting was held with the signatory members of the Milk Transportation Agreement. The main points discussed concerned models and costs, as well as restrictions and the impacts on access to plant offloading areas. The committee will continue its work in 2012.

PROFESSIONAL DEVELOPMENT TRAINING FOR GRADERS

The professional development training program prepared by the Federation and Agropur coopérative was delivered in spring and fall 2011 in various regions of Quebec and trained more than 530 milk graders. This training, which is compulsory for graders once every three years, is designed to ensure the required technical expertise for the collection of milk on Quebec farms. The graders gave these 54 sessions an excellent overall rating.

CANADIAN MILK TRANSPORT LIAISON GROUP (CMTLG)

Ontario hosted the CMTLG in October 2011. This meeting between technical staff members provides an opportunity to discuss transportation costs as well as optimization projects in various Canadian provinces. The projects discussed concerned farm silos as well as catwalks, high-speed pumps, meters and samplers related to on-farm milk pickup tankers.

ROUTING SOFTWARE

As part of its on-going efforts to reduce transportation costs, the Federation continued its actions and analyses concerning the study of a new algorithm to help optimize the order in which milk is picked up from the farm. This process is being carried out in collaboration with the Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT). Its purpose is to update the Arc Logistic Route routing software which dates back to the fall of 2005.

ROAD SYSTEM

The many problems on Quebec roads in 2011 complicated the task of picking up milk and delivering it to the plants. The detours caused by roadworks were verified by checking the start and end dates of the construction projects as provided by the Ministère des Transports du Québec. Overall, the transporters billed the Federation for an amount of more than \$131,000 for detours not provided for in the milk transportation contracts.

DIESEL FUEL

Diesel fuel prices began to rise in early 2011 but stabilized near the end of the year. In 2011, the price of diesel was \$0.1863 per litre higher than in 2010. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause in the Milk Transportation Agreement. This clause is based on monthly survey results provided by the Régie de l'énergie du Québec since November 1, 2007.

THAW

The thaw period which was expected to last 61 days was shortened by 7 days in zone 1 (which covers southern Quebec as far as Rivière-du-Loup). More than 41 million litres of milk were thus transported without additional costs between May 14 and May 20, 2011. This resulted in a transportation cost saving of more than \$166,000.

P5 TRANSPORTATION POOL

The pooling of transportation costs under the Agreement on Eastern Canadian Milk Pooling (P5) marked its 13th year. Despite higher transportation costs in Quebec as a result of higher fuel prices, there was an increase in the Federation's contribution to the P5 transportation pool, compared to 2010. In 2011, Quebec contributed close to \$3.8 million to this pool, or the equivalent of \$0.131 per hectolitre, up from slightly less than \$3.4 million in 2010, or \$0.117 per hectolitre.

PARTIAL LOADS

Since November 1, 2010, the cost of offloading partial loads has been calculated by a formula that includes the transporters' compensation. A partial load is considered to be less than 15,000 litres. In 2011, the transporters billed the Federation more than \$207,000 for the offloading of partial loads.

NICHE MARKETS

Thirteen special organic milk pickup routes were served by 11 transporters in 2011. As of late December 2011, Quebec was marketing milk from 102 certified organic milk producers, for a total production of 34 million litres. This volume met the demand for organic milk from 19 Quebec plants, including 8 producer-processors. Since August 2011, the Federation also occasionally provides organic milk to some Ontario plants. Lastly, one transporter delivered 3.6 million litres of milk to 2 plants for the kosher market.



MARC-ANDRÉ GRAVEL, AGENT
AU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET
AUX CONTRÔLES TECHNIQUES
QUALITY CONTROL AND TECHNICAL
CONTROLS OFFICER, ET
STÉPHANE FOURNIER,
AGENT AU PROGRAMME
D'ASSURANCE QUALITÉ
QUALITY ASSURANCE
PROGRAM OFFICER

Contrôle de la qualité

La section contrôle de la qualité de la Direction gestion du lait veille à l'application des normes prévues par les conventions de mise en marché du lait et à l'amélioration de la qualité du lait livré par les producteurs laitiers.

BACTÉRIES TOTALES

Le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des bactéries totales (BT) s'est établi à 97,39 % en 2011, comparativement à 97,22 % en 2010. La moyenne pondérée annuelle de bactéries totales dans le lait a été de 4,88 % inférieure cette année, soit 37 753 BT par millilitre, comparativement à 39 689 BT par millilitre en 2010. Depuis le 1^{er} juillet 2011, le laboratoire de Valacta réalise, en sous-traitance pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), toutes les analyses du programme de contrôle de qualité du lait du Québec (CQL). Ce transfert d'activités a raccourci les délais de transmission des résultats d'analyses vers la Fédération, permettant ainsi d'informer très rapidement les producteurs de leurs résultats d'analyses bactériologiques à l'aide des modes de communication par messagerie vocale, courriel ou messagerie texte implantés en 2010.

CELLULES SOMATIQUES

Le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des cellules somatiques (CS) s'est amélioré de près de 2 %, passant de 96,38 % en 2010 à 98,26 % en 2011. La moyenne pondérée annuelle de cellules somatiques dans le lait est de 247 516 CS par millilitre en 2011, comparativement à 263 975 CS par millilitre en 2010.

PRIMES À LA QUALITÉ

Au mois d'août 2011, les critères d'obtention de la prime à la qualité ont été modifiés. Cette prime est depuis versée mensuellement à chacun des producteurs dont les résultats sont égaux ou inférieurs à 30 000 BT et à 250 000 CS. Au 31 décembre 2011, 5 779 producteurs ont bénéficié au moins une fois de cette prime. D'autre part, la prime à la qualité destinée aux producteurs de lait certifié biologique et dont le lait est commercialisé sur le marché biologique a été attribuée à 72 producteurs au moins une fois.

Pour la première occasion depuis 2003, la prime qualité, financée à parts égales par les transformateurs et les producteurs, pourra être versée aux producteurs de février 2012 à janvier 2013, puisque la moyenne québécoise a été égale ou inférieure à 250 000 CS par millilitre, soit de 247 971 CS par millilitre pour la période de décembre 2010 à novembre 2011. Cette prime sera versée mensuellement à chacun des producteurs dont les résultats sont de 15 000 BT par millilitre et moins et de 150 000 CS par millilitre et moins.

SUSPENSION DE LA COLLECTE

En 2011, 41 producteurs ont vu la collecte de leur lait suspendue, certains plus d'une fois, pour un total provincial de 76 suspensions. Ces producteurs avaient cumulé quatre pénalités et plus concernant les bactéries totales ou les cellules somatiques sur une période de 12 mois. Ce nombre est en diminution par rapport à l'année 2010.

PROTOCOLE D'INTERVENTION

Les techniciens en qualité du lait de Valacta, qui assurent le suivi pour un peu plus de 3 000 producteurs, ont effectué en 2011 un total de 538 visites chez les producteurs aux prises avec des résultats hors norme en bactéries totales ou en cellules somatiques.

SÉDIMENTS DANS LE LAIT

Dans le cadre du Protocole d'entente sur la présence de sédiments dans le lait cru, la filtration du lait cru des citernes au moment du déchargement aux usines a été réalisée en 2011, comme prévu par le Comité sur la qualité. Plus de 95 % des circuits filtrés étaient conformes et n'ont pas requis la filtration du lait de chacune des fermes par le transporteur.

PROGRAMME NATIONAL D'ÉVALUATION DE LA TENEUR EN IODE DU LAIT DE LA FERME

En 2011, la Fédération a continué à recevoir les résultats de la teneur en iode dans le lait. Au 31 décembre, toutes les exploitations laitières ont obtenu au moins une analyse d'iode et 3 734 exploitations ont reçu le résultat de la deuxième année d'analyse. Le programme prévoit une analyse par année pendant trois années consécutives.

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE LAIT'XCELLENT

Cette année encore, la Fédération souligne l'effort des producteurs qui ont contribué à livrer un lait de grande qualité avec le programme Lait'xcellent. Les trois gagnants provinciaux se verront décerner trophées et bourses et les trois gagnants de chacune des régions seront également récompensés. Pour l'année 2011, la Fédération décerne 150 certificats « Très grande distinction » et 494 certificats « Grande distinction » aux producteurs ayant livré un lait d'une qualité exceptionnelle tout au long de l'année. Également, la Fédération attribue 841 certificats « Amélioration » aux producteurs ayant amélioré la qualité du lait qu'ils ont livré en 2011 comparativement à 2010.

LAIT CANADIEN DE QUALITÉ

L'implantation du programme Lait canadien de qualité (LCQ) par les producteurs de la province s'est poursuivie en 2011.

Le Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, a été modifié en juillet 2011. Le programme prévoit maintenant qu'un producteur devra être titulaire d'un certificat LCQ à compter du 1^{er} août 2013, reportant ainsi de 12 mois l'échéancier pour l'obtention de la certification au programme. Cette modification introduit aussi une nouvelle prime incitative pour les producteurs titulaires d'un certificat LCQ. Cette prime est de 1,00 \$ l'hectolitre du 1^{er} août 2011 au 31 janvier 2012, de 1,50 \$ l'hectolitre du 1^{er} février au 31 juillet 2012 et de 2,00 \$ l'hectolitre du 1^{er} août 2012 au 31 juillet 2013. Cette nouvelle prime s'ajoute à celles déjà en place et qui prendront fin le 31 juillet 2012.

La première prime de 0,25 \$ par hectolitre est accessible depuis janvier 2009 et sera versée jusqu'au 31 juillet 2012 aux producteurs n'étant pas titulaires d'un certificat LCQ, mais qui ont satisfait, au plus tard le 31 décembre 2010, aux trois exigences suivantes : participation à la formation, vérification des Procédures normalisées d'opération et des Plans de mesures correctives (PNO/PMC) et achat d'un thermographe. Au 31 décembre 2011, 5 186 producteurs répondaient aux exigences relatives à cette première étape d'implantation du programme LCQ. À la fin de l'année 2011, 98 % des producteurs actifs avaient suivi la formation LCQ, 87 % avaient fourni une preuve d'achat d'un thermographe et 84 % avaient fait vérifier leurs PNO/PMC.

La deuxième prime est de 0,50 \$ par hectolitre et remplace la première prime depuis la période de paie d'août 2010 pour les producteurs ayant obtenu la certification LCQ. Cette prime sera versée jusqu'au 31 juillet 2012 aux producteurs qui maintiennent leur certification LCQ.

Au cours de l'année 2011, les agents valideurs ont visité 835 exploitations laitières pour une validation initiale. Pour la même période, 820 producteurs ont vu l'ensemble de leurs sites certifiés. Ceci porte le nombre total d'entreprises laitières actives certifiées LCQ à 2 261 au 31 décembre 2011, soit 36 % des producteurs, ceux-ci représentant 44 % du volume produit. Ces producteurs se sont rendus admissibles à une ou l'autre des primes en vigueur, en fonction de leur statut.

Bien que le certificat du programme Lait canadien de qualité soit valide pour une période de quatre ans, les producteurs doivent participer annuellement à des activités de validation afin de maintenir la certification de leur entreprise.

En effet, après la validation initiale et la certification d'une exploitation laitière, le cycle des activités de validation est le suivant :

- Année 2 : formulaire d'autodéclaration à remplir par le producteur;
- Année 3 : validation partielle à réaliser par un agent valideur à la ferme;
- Année 4 : formulaire d'autodéclaration à remplir par le producteur;
- Année 5 : reprise du cycle et validation complète à la ferme.

Toutefois, afin de préserver la crédibilité de ce processus, un échantillon déterminé au hasard et représentant 5 % des producteurs ayant soumis une autodéclaration au cours d'une année devra faire l'objet d'une validation partielle à la ferme.

En 2011, 1 378 producteurs en étaient au premier anniversaire de leur certification et ont reçu une demande pour remplir le formulaire d'autodéclaration, tandis qu'un total de 130 demandes de validations partielles ont été générées, incluant les producteurs certifiés depuis 2 ans et ceux sélectionnés au hasard à la suite de leur autodéclaration.

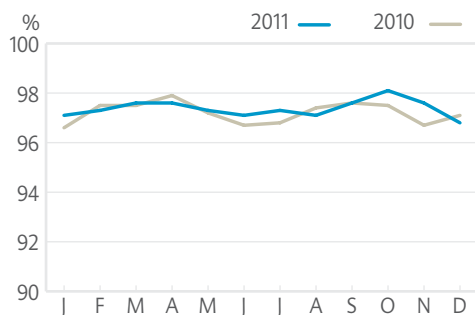
Grâce à une entente avec la Commission canadienne du lait, chaque producteur peut, une fois qu'il a reçu la certification du programme LCQ, se faire rembourser les frais liés à une visite de validation.

En 2011, Valacta a continué d'offrir le service Accompagnement LCQ aux producteurs désirant obtenir du soutien dans leur préparation à la certification. La Fédération assume les frais des deux premières heures de ce service dont se prévalent les producteurs, ce qui a représenté quelque 1 230 heures en 2011.

Au 31 décembre 2011, 19 agents valideurs étaient accrédités par Les Producteurs laitiers du Canada (PLC).

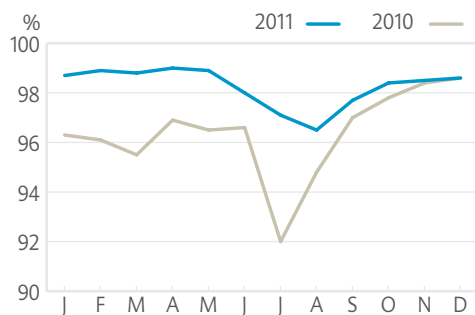
LAIT CONFORME À LA NORME — BACTÉRIES TOTALES

MILK CONFORMING TO STANDARD — TOTAL BACTERIA COUNT



LAIT CONFORME À LA NORME — CELLULES SOMATIQUES

MILK CONFORMING TO STANDARD — SOMATIC CELL COUNT



EXIGENCES QUALITATIVES — 2011

QUALITY REQUIREMENTS — 2011

Type d'analyse Analysis	Norme Standard
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	121 000 CBI ¹ /ml — Avis préventif à 50 000 CBI/ml 121,000 IBC ¹ /ml — Notice at 50,000 IBC/ml
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7 000 UFC ² /ml 7,000 CFU ² /ml
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	500 000 CS/ml — Avis préventif à 400 000 CS/ml 500,000 SC/ml — Notice at 400,000 SC/ml
Adulteration par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse Negative
Adulteration par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'excède pas -0,525°H Freezing point with limit of -0.525°H
Adulteration par les antiseptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse Negative
Sédiments <i>Sediments</i>	Aucuns sédiments No sediments
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur No bad smell
Température <i>Temperature</i>	4°C maximum 4°C maximum
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur No bad taste
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise No falsification allowed

¹ Comptage bactérien individuel
Individual bacteria count

² Unités formant des colonies
Colony forming units

MOYENNE DES RÉSULTATS D'ANALYSE

AVERAGE ANALYSIS RESULTS

	2011 pondérée Weighted results	2010 pondérée Weighted results
Bactéries totales/ml <i>Total bacteria count/ml</i>	37 753	39 689
Cellules somatiques/ml <i>Somatic cell count/ml</i>	247 516	263 975

QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATES

STRATIFICATION OF QUALITY OF MILK

	Résultats d'analyse Analysis results	2011 % volume % volume	2010 % volume % volume	2011 % analyses % analyses	2010 % analyses % analyses
Bactéries totales/ <i>Total bacteria count</i>	1 à 15 000/ml	45,08	34,98	46,04	36,05
	15 001 à 50 000/ml	46,16	54,39	45,22	53,69
	50 001 à 121 000/ml	6,15	7,85	6,17	7,52
	plus de/more than 121 000/ml	2,61	2,78	2,57	2,74
Cellules somatiques/ <i>Somatic cell count</i>	1 à 100 000/ml	3,78	3,89	4,47	4,76
	100 001 à 200 000/ml	32,02	28,41	30,51	27,92
	200 001 à 300 000/ml	37,73	35,39	35,81	33,25
	300 001 à 400 000/ml	18,74	20,67	19,58	20,39
	400 001 à 500 000/ml	5,99	8,02	7,01	8,73
	plus de/more than 500 000/ml	1,74	3,62	2,62	4,95

QUALITY CONTROL

The Quality Control Section of the Milk Management Department is responsible for the application of the standards set out in the milk marketing agreements and for improving the quality of milk delivered by dairy producers.

TOTAL BACTERIA

In 2011, 97.39 per cent of milk conformed to the total bacteria (TB) count standard, up from 97.22 per cent in 2010. The annual weighted average total bacteria in milk was 37,753 TB per millilitre, compared to 39,689 TB in 2010, a decline of 4.88 per cent. Since July 1, 2011, the Valacta laboratory has been conducting all milk quality control tests on behalf of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). This transfer of activities has reduced the time required to send the test results to the Federation, making it possible to rapidly inform producers of their bacteria test results through the use of electronic messaging, email and text messaging communication services implemented in 2010.

SOMATIC CELLS

The percentage of milk conforming to the somatic cell (SC) count improved by nearly 2 per cent, rising from 96.38 per cent in 2010 to 98.26 per cent in 2011. The annual weighted average somatic cell count in milk was 247,516 SC per millilitre in 2011, compared to 263,975 SC in 2010.

QUALITY PREMIUMS

The criteria for the milk quality premium were changed in August 2011. This premium is now paid out monthly to every producer whose quality results do not exceed 30,000 TB and 250,000 SC. As of December 31, 2011, 5,779 producers had received this premium at least once. In addition, the quality premium for certified organic milk farmers who sell milk on the organic market was paid to 72 producers at least once.

For the first time since 2003, the quality premium, which is financed equally by processors and producers, will be paid to producers for the period from February 2012 to January 2013 since the Quebec average somatic cell count was 250,000 or less per millilitre, namely 247,971, from December 2010 to November 2011. This premium is paid out monthly to every producer whose results do not exceed 15,000 TB and 150,000 SC per millilitre.

SUSPENSION OF PICKUP

In 2011, milk pickup was suspended from 41 producers, in some cases more than once, for a provincial total of 76 suspensions. These producers had accumulated four or more penalties for either total bacteria or somatic cell counts over a 12-month period. This number is down compared with 2010.

INTERVENTION PROTOCOL

In 2011, Valacta's milk quality technicians, who follow up with slightly more than 3,000 producers, made 538 farm visits to producers with non-conforming test results for total bacteria or somatic cell counts.

SEDIMENTS IN MILK

In the framework of the Memorandum of Understanding on sediments in raw milk, filtration of raw milk unloaded from tankers at the plants was conducted in 2011, as planned by the Quality Committee. Milk filtered from more than 95 per cent of the pickup routes complied with standards. It was therefore unnecessary for the transporter to filter the milk at each individual farm.

NATIONAL IODINE TESTING PROGRAM

In 2011, the Federation continued to receive the results of tests on the concentration of iodine in farm milk. As of December 31, all dairy operations had been tested at least once and 3,734 farms had received the result of the second year of testing. The program requires that one milk sample from each dairy operation be tested annually for three consecutive years.

LAIT'XCELLENT RECOGNITION PROGRAM

Again this year, the Federation wishes to acknowledge the efforts of producers who contributed to shipping high-quality milk. The three provincial winners will be awarded trophies and bursaries and the three winners in each administrative region will also be rewarded. In 2011, the Federation awarded 150 certificates with the mention "Very Great Distinction" and 494 with the mention "Great Distinction" to producers who consistently shipped outstanding quality milk during the year. In addition, 841 producers received "Improvement" certificates in recognition of their efforts to improve the quality of their milk in 2011, compared with 2010.

CANADIAN QUALITY MILK

Implementation of the Canadian Quality Milk (CQM) program by Quebec producers continued in 2011.

The Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité (Milk producers' by-law respecting the Canadian Quality Milk program), which became effective on January 1, 2009, was amended in July 2011. The program now requires that producers must hold a CQM certificate by August 1, 2013, extending by one year the deadline for achieving registration with the program. This change also introduces a new incentive premium for producers with a CQM certificate. This premium is as follows: \$1.00 per hectolitre from August 1, 2011 to January 31, 2012; \$1.50 per hectolitre from February 1 to July 31, 2012; and \$2.00 per hectolitre from August 1, 2012 to July 31, 2013. This new premium is in addition to the existing premiums which continue until July 31, 2012.

The first premium of \$0.25 per hectolitre has been available since January 2009, and will be granted up to July 31, 2012 to producers who do not have a CQM certificate, but who had complied by December 31, 2010, at the latest, with the following three requirements: participation in the training program, verification of the Standard Operating Procedures and Corrective Action Plans (SOPs/CAPs) and the purchase of a time and temperature recorder. As of December 2011, 5,186 producers had fulfilled the requirements of the CQM program's first stage of implementation. At the end of 2011, 98 per cent of active producers had taken the CQM training, 87 per cent had provided proof of purchasing a time and temperature recorder and 84 per cent had their SOPs/CAPs verified.

The second premium, available since August 1, 2010, is \$0.50 per hectolitre and replaces the first premium for producers who are registered with the CQM program. It will be paid out until July 31, 2012 to producers who maintain their CQM registration.

In 2011, validators visited 835 dairy operations to conduct an initial validation. During the same period, all the dairy sites of 820 producers were registered with the CQM program. This brings the total number of active CQM-registered dairy operations to 2,261 as of December 31, 2011, or 36 per cent of producers, representing 44 per cent of the volume of milk produced. These producers have qualified for one of the existing premiums, depending on their situation.

Although registration with the Canadian Quality Milk program is valid for a period of four years, producers must participate every year in validation activities to maintain their farm's registration.

After the initial validation and registration of a dairy operation, the cycle of validation activities is as follows:

- Year 2: self-declaration form to be completed by the producer;
- Year 3: partial validation of practices at the farm by a validator;
- Year 4: self-declaration form to be completed by the producer;
- Year 5: full validation of farm practices begins over again.

However to maintain the credibility of the process, a random sample of 5 per cent of the producers who submitted a self-declaration during the year will receive a partial on-farm validation.

In 2011, 1,378 producers had been registered with the CQM program for one year and received a request to complete the self-declaration form, whereas a total of 130 requests for partial on-farm validations were generated, including the producers who had been registered for two years and those randomly selected following their self-declaration.

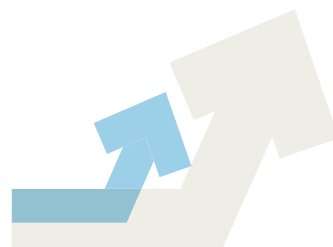
Thanks to an agreement with the Canadian Dairy Commission, every producer may have his validation costs refunded once he has been registered with the CQM program.

In 2011, Valacta continued to offer the CQM coaching service to producers wishing to receive assistance in completing the certification pre-requisites. The Federation covers the first two hours for producers who use this service, which represented about 1,230 hours in 2011.

As of December 31, 2011, 19 validators had been accredited by Dairy Farms of Canada (DFC).



MARIO GUERTIN, AGENT AUX
CONTRÔLES TECHNIQUES
TECHNICAL CONTROLS OFFICER, ET
LUC BOURNIVAL, RESPONSABLE
DES CONTRÔLES TECHNIQUES
TECHNICAL CONTROLS MANAGER



Contrôle du volume et de la composition

La section contrôle du volume et de la composition de la Direction gestion du lait a la responsabilité de s'assurer que les analyses de composition et la mesure des volumes sont conformes au lait livré par les producteurs et au lait payé par les usines.

Le personnel effectue, entre autres choses, des visites régulières des usines pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques. Au cours de l'année 2011, le personnel a collaboré à trois reprises à la formation de 51 nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Des vérifications du calibrage ont été effectuées durant l'année sur les bassins refroidisseurs des producteurs qui en ont fait la demande ou dont le circuit de ramassage présentait des variations importantes. Au total: 290 vérifications, dont 120 calibrages complets des bassins effectués par l'unité d'étalonnage acquise cette année des Dairy Farmers of Ontario. En 2011, le travail du personnel, en collaboration avec les transporteurs de lait, a permis de maintenir le pourcentage d'écart entre le volume mesuré à la ferme et le volume reçu selon le compteur à l'usine à 0,23 %.

De plus, les employés collaborent avec le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), responsable de valider les résultats du laboratoire d'analyse de la composition du lait de Valacta. Il n'y a eu aucune demande de révision des résultats des composants en 2011, par rapport à un nombre de cinq en 2010.

En 2011, plusieurs vérifications et enquêtes ont été réalisées par la Fédération, ou conjointement avec le MAPAQ, dans des fermes et des usines qui contrevenaient au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les fautifs se sont vu imposer des amendes pour les infractions commises.

En 2011, 96 % de tout le lait livré par les producteurs a été mesuré à l'usine par un compteur approuvé et 96 % de tout le lait livré a été échantillonné à l'aide d'un échantillonneur approuvé pour les besoins de la facturation du lait.

Enfin, en 2011, la teneur en matière grasse a augmenté de 0,038 kilogramme par hectolitre alors que la teneur en protéine a augmenté de 0,010 kilogramme par hectolitre, comparativement à l'année précédente. La teneur en lactose n'a pas changé. Au total, la teneur des solides totaux a augmenté de 0,048 kilogramme par hectolitre.

POURCENTAGE DU VOLUME MESURÉ PAR UN COMPTEUR APPROUVÉ ET ÉCHANTILLONNÉ PAR UN ÉCHANTILLONNEUR APPROUVÉ

PERCENTAGE OF VOLUME MEASURED BY AN APPROVED METER AND SAMPLED BY AN APPROVED SAMPLER

Volume Volume

96 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.
96% of the milk volume received by the plants was measured by an approved meter.

Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides) Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids)

96 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un échantillonneur approuvé.
96% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes, using an approved sampler.

VOLUME AND COMPOSITION CONTROL

The Volume and Composition Control Section of the Milk Management Department is responsible for ensuring that the composition tests and volume measurements are in conformity with the milk shipped by producers and paid for by the plants.

Staff members also make regular visits to the plants to inspect the meters and automatic samplers. During 2011, they likewise participated on three occasions in training 51 new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaires de Saint-Hyacinthe. During the year, calibration checks were performed on the bulk tanks of producers who requested them or on pickup routes presenting significant variations. In total, 290 calibration checks were conducted, including 120 full calibrations of bulk tanks performed by the calibration unit acquired from Dairy Farmers of Ontario. In 2011, the work of staff members, in cooperation with the milk transporters, helped to maintain the gap between the volume measured at the farm and the volume received at the plant, as measured by the approved meter, at 0.23 per cent.

In addition, the Federation cooperated with the staff of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) who are responsible for validating the results of milk composition tests performed by Valacta. There were no requests for a review of component results in 2011, compared with five in 2010.

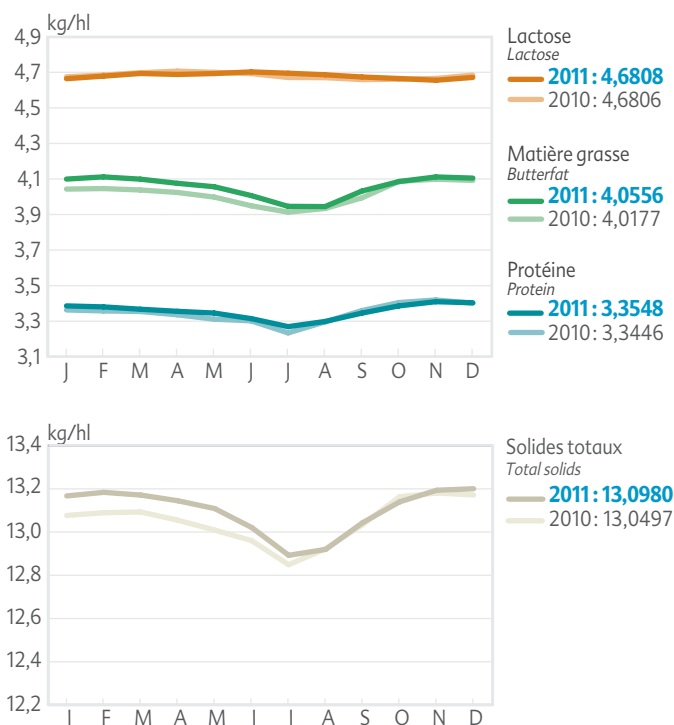
In 2011, several inspections and investigations were conducted by the Federation or jointly with MAPAQ, of farms and plants contravening the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers). Offenders were fined for the infractions.

In 2011, 96 per cent of milk delivered by producers was measured at the plant by an approved meter and 96 per cent of all milk delivered was processed by an approved sampler for milk-billing purposes.

Lastly, in 2011, the butterfat and protein content of milk increased by 0.038 kilogram and 0.010 kilogram per hectolitre, respectively, compared with the previous year. The lactose content remained unchanged. Overall, the total solids content rose by 0.048 kilogram per hectolitre.

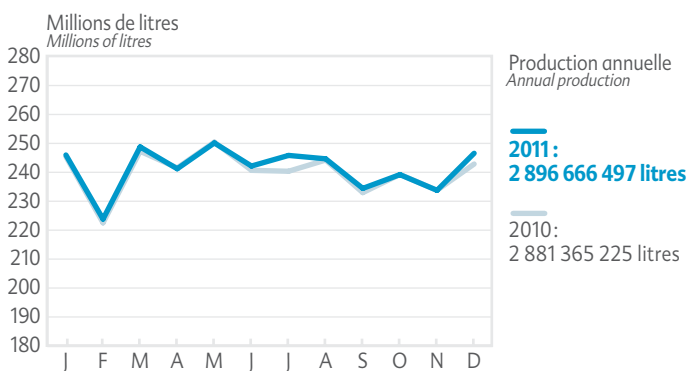
TENEUR MENSUELLE — MOYENNE PONDÉRÉE

MONTHLY TEST — WEIGHTED AVERAGE



VOLUME DE LAIT PRODUIT MENSUELLEMENT

MONTHLY MILK PRODUCTION VOLUME





CLAUDE DAIGNEAULT,
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
PROGRAMMER ANALYST, ET
SYLVIE GIROUX, DIRECTRICE
DE LA TECHNOLOGIE ET DE
L'INFORMATION DE GESTION
DIRECTOR, TECHNOLOGY AND
MANAGEMENT INFORMATION

Technologie et information de gestion

La Direction technologie et information de gestion a sous sa responsabilité les activités relatives aux systèmes d'information, à la bureautique, à la réseautique, au développement des systèmes et au support informatique. L'équipe compte quatre personnes : une architecte, un analyste-programmeur, un consultant en soutien technique et la directrice.

En 2011, l'infrastructure des serveurs a été mise à niveau grâce à une nouvelle technologie basée sur la virtualisation qui consiste à faire fonctionner un ou plusieurs systèmes d'exploitation sur deux ordinateurs physiques avec un logiciel spécialisé de virtualisation plutôt que d'installer un seul système d'exploitation par machine. La Fédération a ainsi remplacé sept serveurs physiques par deux qui font fonctionner sept serveurs virtuels.

La virtualisation offre de nombreux avantages, notamment l'utilisation optimale des ressources d'un parc de serveurs en répartissant les machines virtuelles sur les machines physiques en fonction de leurs besoins respectifs. Auparavant, il n'était pas rare d'observer des serveurs physiques utilisés à moins de 25 % de leur capacité alors que la virtualisation permet de dépasser 75 %. Cet outil permet également d'installer et de déployer très rapidement de nouveaux serveurs virtuels, que ce soit pour répondre aux besoins récents de la Fédération ou à la défaillance d'un serveur existant, et entraîne des économies, surtout grâce à la diminution de la consommation électrique et du support informatique. La surveillance des systèmes est aussi plus efficace, puisque l'outil de virtualisation peut facilement être configuré pour avertir le personnel informatique de toute anomalie.

Au cours de l'année, la Direction a procédé à de nouveaux développements pour le programme Lait canadien de qualité (LCQ) en ce qui concerne les autodéclarations, les validations partielles ainsi que la production de lettres personnalisées. Depuis ces développements, les producteurs peuvent remplir leur autodéclaration sur l'extranet des producteurs et l'acheminer à la Fédération par voie électronique. L'entrée en vigueur d'une nouvelle prime LCQ, le 1^{er} août 2011, a également demandé des modifications au système de paiement du lait aux producteurs.

Parmi les autres changements importants, les membres de la Direction ont travaillé sur : le développement d'une nouvelle version du logiciel de collecte de lait à la ferme sur les ordinateurs de poche, le déploiement de Windows 7 sur certains postes de travail, la restructuration de la sécurité des applications et la mise en place d'un gestionnaire de programmes sources informatiques.

TECHNOLOGY AND MANAGEMENT INFORMATION

The Technology and Management Information Department is responsible for the activities concerning information systems, office automation, networking, systems development and support. The team includes four people: an architect, a programmer-analyst, a technical support consultant and the director.

In 2011, the server infrastructure was upgraded thanks to a new technology based on virtualization. This consists of running one or more operating systems on two physical computers with specialized virtualization software instead of installing a single operating system per machine. The Federation thus replaced seven physical servers with two physical servers, which run seven virtual servers.

Virtualization offers many advantages. In particular, it allows optimum use of a server farm's resources by distributing the virtual machines on the physical machines according to their respective needs. Previously, it was not unusual to observe physical servers used at less than 25 per cent of their capacity. With virtualization, servers can be used at more than 75 per cent. This tool also allows very rapid installation and rollout of new virtual servers, whether to meet the Federation's recent needs or respond to the failure of an existing server. Finally, this technology results in savings, particularly due to the reduction in power consumption and IT support. Systems monitoring is also more efficient, because the virtualization tool can easily be configured to alert IT personnel to any anomaly.

During the year, the Department introduced new developments for self-declaration forms, partial validations and personalized letters required under the Canadian Quality Milk (CQM) program. Since these developments, producers can complete their self-declaration form on the producers' Extranet and send it to the Federation electronically. The implementation of a new CQM premium, which came into force on August 1, 2011, required changes to the producers' milk payment system.

Among other major changes, the Department's staff worked on: the development of a new version of the on-farm milk pickup software on pocket computers, the Windows 7 rollout on certain work stations, restructuring of application security and establishment of a computer source programs manager.



Le lait,
source durable de développement

DANS UNE ÉTUDE RÉALISÉE EN 2011¹, ÉCORESSOURCES CONSULTANTS CONFIRME QUE LE SECTEUR LAITIER CANADIEN CONSTITUE L'UNE DES PLUS IMPORTANTES FILIÈRES AGRICOLES AU PAYS ET LA PLUS IMPORTANTE AU QUÉBEC. LES RETOMBÉES DE NOTRE SECTEUR SE COMPARENT AVANTAGEUSEMENT À CELLES DE PLUSIEURS FLEURONS DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE ET QUÉBÉCOISE.

LE SECTEUR LAITIER QUÉBÉCOIS (PRODUCTION ET TRANSFORMATION) A CRÉÉ DES RETOMBÉES DIRECTES, INDIRECTES ET INDUITES TOTALISANT PLUS DE 81 000 EMPLOIS, 5,1 MILLIARDS DE DOLLARS DE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) ET 1,2 MILLIARD DE DOLLARS EN TAXES ET IMPÔTS POUR LES DIFFÉRENTS PALIERS DE GOUVERNEMENTS.

GRÂCE À LA GESTION DE L'OFFRE, LES PRODUCTEURS DE LAIT PEUVENT COMPTER SUR DES REVENUS STABLES ET ÉQUITABLES, PROVENANT ENTIÈREMENT DU MARCHÉ, SANS SUBVENTIONS DE L'ÉTAT. ANNÉE APRÈS ANNÉE, LE SECTEUR LAITIER CONTRIBUE DE MANIÈRE DURABLE ET ENTIÈREMENT RENOUVELABLE AU BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES RÉGIONS ET DE TOUT LE QUÉBEC.

SELON ÉCORESSOURCES: «LES REVENUS STABLES DE LA PRODUCTION LAITIÈRE PERMETTENT AINSI UNE MEILLEURE PLANIFICATION DU CAPITAL ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE, AINSI QUE LA RÉALISATION D'INVESTISSEMENTS DANS LA PRODUCTION ET DANS SES INFRASTRUCTURES, PERMETTANT AINSI AUX PROPRIÉTAIRES D'ENVISAGER L'AVENIR AVEC CONFIANCE ET DE PRENDRE DES DÉCISIONS D'AFFAIRES DANS UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE PRÉVISIBLE À LONG TERME. CES AVANTAGES SONT PARTAGÉS PAR L'ENSEMBLE DU SECTEUR LAITIER ET MÊME DANS LES AUTRES INDUSTRIES AGRICOLES, ET DANS LES COMMUNAUTÉS DANS LESQUELLES SONT IMPLANTÉES LES FERMES LAITIÈRES ET USINES DE TRANSFORMATION.»

NOUS AVONS VOULU DONNER UN VISAGE HUMAIN À CES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES. NOS PAGES THÉMATIQUES PRÉSENTENT QUELQUES-UNS DES DIZAINES DE MILLIERS DE TRAVAILLEURS ET D'ENTREPRENEURS QUI CRÉENT CETTE RICHESSE COLLECTIVE.

¹ ÉcoRessources Consultants (mars 2011). *Les retombées économiques de l'industrie laitière au Canada — Rapport final*, 33 pages — http://www.go5quebec.ca/fr/pdf/Etude_du_groupe_EcoRessources.pdf

Milk, sustainable source of development

A 2011¹ STUDY BY ÉCORESSOURCES CONSULTANTS CONFIRMS THAT THE DAIRY INDUSTRY IS A LEADING AGRICULTURAL SECTOR IN CANADA AND THE LARGEST IN QUEBEC. ITS ECONOMIC BENEFITS COMPARE FAVOURABLY TO THOSE OF SEVERAL OTHER LEADING SECTORS OF THE CANADIAN AND QUEBEC ECONOMY.

THE QUEBEC DAIRY INDUSTRY (PRODUCTION AND PROCESSING) HAS CREATED DIRECT, INDIRECT AND INDUCED ECONOMIC ACTIVITY REPRESENTING OVER 81,000 JOBS, \$5.1 BILLION IN GROSS DOMESTIC PRODUCT (GDP) AND \$1.2 BILLION IN TAXES FOR THE VARIOUS LEVELS OF GOVERNMENT.

THANKS TO SUPPLY MANAGEMENT, DAIRY PRODUCERS CAN COUNT ON STABLE AND EQUITABLE REVENUE, DERIVED ENTIRELY FROM THE MARKET, WITHOUT GOVERNMENT SUBSIDIES. YEAR AFTER YEAR, THE DAIRY SECTOR MAKES A SUSTAINABLE AND COMPLETELY RENEWABLE CONTRIBUTION TO THE ECONOMIC AND SOCIAL WELFARE OF THE REGIONS AND QUEBEC AS A WHOLE.

ACCORDING TO ÉCORESSOURCES: "THE STABLE REVENUE FROM DAIRY PRODUCTION IN TURN ALLOWS BETTER PLANNING OF CAPITAL AND LABOUR, AS WELL AS THE REALIZATION OF INVESTMENTS IN PRODUCTION AND INFRASTRUCTURE, THUS ENABLING FARM OWNERS TO LOOK TO THE FUTURE WITH CONFIDENCE AND MAKE BUSINESS DECISIONS IN A PREDICTABLE LONG TERM ECONOMIC CONTEXT. THESE BENEFITS ARE SHARED BY THE ENTIRE DAIRY SECTOR AND EVEN IN THE OTHER AGRICULTURAL INDUSTRIES, AND IN THE COMMUNITIES IN WHICH DAIRY FARMS AND PROCESSING PLANTS ARE ESTABLISHED."

WE WANTED TO GIVE THESE ECONOMIC BENEFITS A HUMAN FACE. OUR THEME PAGES PRESENT A FEW OF THE TENS OF THOUSANDS OF WORKERS AND ENTREPRENEURS WHO CREATE THIS COLLECTIVE WEALTH.

¹ ÉcoRessources Consultants (March 2011). «Les retombées économiques de l'industrie laitière au Canada — Rapport final», 33 pages — http://www.go5quebec.ca/fr/pdf/Etude_du_groupe_EcoRessources.pdf



SYLVAIN PICHER TRAVAILLE DEPUIS SIX ANS COMME VACHER SUR LA FERME EXPLOIT, À BAIE-DU-FEBVRE.

SYLVAIN PICHER HAS HERDED COWS FOR SIX YEARS ON LA FERME EXPLOIT, IN BAIE-DU-FEBVRE.

Retombées directes de la production laitière

LA FERME EXPLOIT, PROPRIÉTÉ DE MICHEL CHASSÉ, EMPLOIE DEUX PERSONNES À TEMPS PLEIN ET UNE PERSONNE À TEMPS PARTIEL. SUR LA PHOTO, DE GAUCHE À DROITE, EN ARRIÈRE, MICHEL CHASSÉ, PROPRIÉTAIRE, ET SYLVAIN PICHER (TEMPS PLEIN DEPUIS 2006). EN AVANT, JACQUES LEMIRE (TEMPS PARTIEL DEPUIS 2003) ET MARIO LEMIRE (TEMPS PLEIN DEPUIS 1993).

Direct benefits from dairy production

LA FERME EXPLOIT, OWNED BY MICHEL CHASSÉ, EMPLOYS TWO PEOPLE FULL-TIME AND ONE PERSON PART-TIME. IN THE PHOTO, FROM LEFT TO RIGHT, IN THE BACKGROUND, MICHEL CHASSÉ, OWNER, AND SYLVAIN PICHER (FULL-TIME SINCE 2006). IN THE FOREGROUND, JACQUES LEMIRE (PART-TIME SINCE 2003) AND MARIO LEMIRE (FULL-TIME SINCE 1993).



23 144
emplois

564
millions de
dollars de PIB

23,144 jobs
\$564 million in GDP
\$115 million in taxes

115
millions de dollars
de taxes et impôts



Retombées directes de la transformation laitière

MICHEL BONNET PRÉSIDE DAMAFRO. AVEC SON PÈRE CLAUDE ET SON FRÈRE PHILIPPE, IL A FONDÉ CETTE ENTREPRISE FAMILIALE SPÉCIALISÉE DANS LA FABRICATION DE FROMAGES FINS ET DE YOGOURTS QUI EMPLOIE QUELQUE DEUX CENTS PERSONNES À SAINT-DAMASE, EN MONTÉRÉGIE.

LA TROISIÈME GÉNÉRATION DE BONNET EST INTÉGRÉE CHEZ DAMAFRO. SUR LA PHOTO CI-DESSUS, MICHEL BONNET, À GAUCHE, ET SON FILS OLIVIER QUI TRAVAILLE CHEZ DAMAFRO DEPUIS QUATRE ANS À TITRE DE CHARGÉ DE PROJET.

Direct benefits from dairy processing

MICHEL BONNET IS PRESIDENT OF DAMAFRO. WITH HIS FATHER CLAUDE AND HIS BROTHER PHILIPPE, HE FOUNDED THIS FAMILY BUSINESS SPECIALIZING IN MANUFACTURING SPECIALTY CHEESE AND YOGURTS, WHICH EMPLOYS ABOUT TWO HUNDRED PEOPLE IN SAINT-DAMASE, IN THE MONTÉRÉGIE.

THE THIRD GENERATION OF THE BONNET FAMILY HAS JOINED DAMAFRO. IN THE PHOTO ABOVE, FROM LEFT TO RIGHT, MICHEL BONNET AND HIS SON OLIVIER WHO HAS WORKED AT DAMAFRO FOR FOUR YEARS AS A PROJECT MANAGER.

8 518
emplois

996
millions de
dollars de PIB

182
millions de dollars
de taxes et impôts

8,518 jobs
\$996 million in GDP
\$182 million in taxes



Retombées indirectes de la production et de la transformation laitières

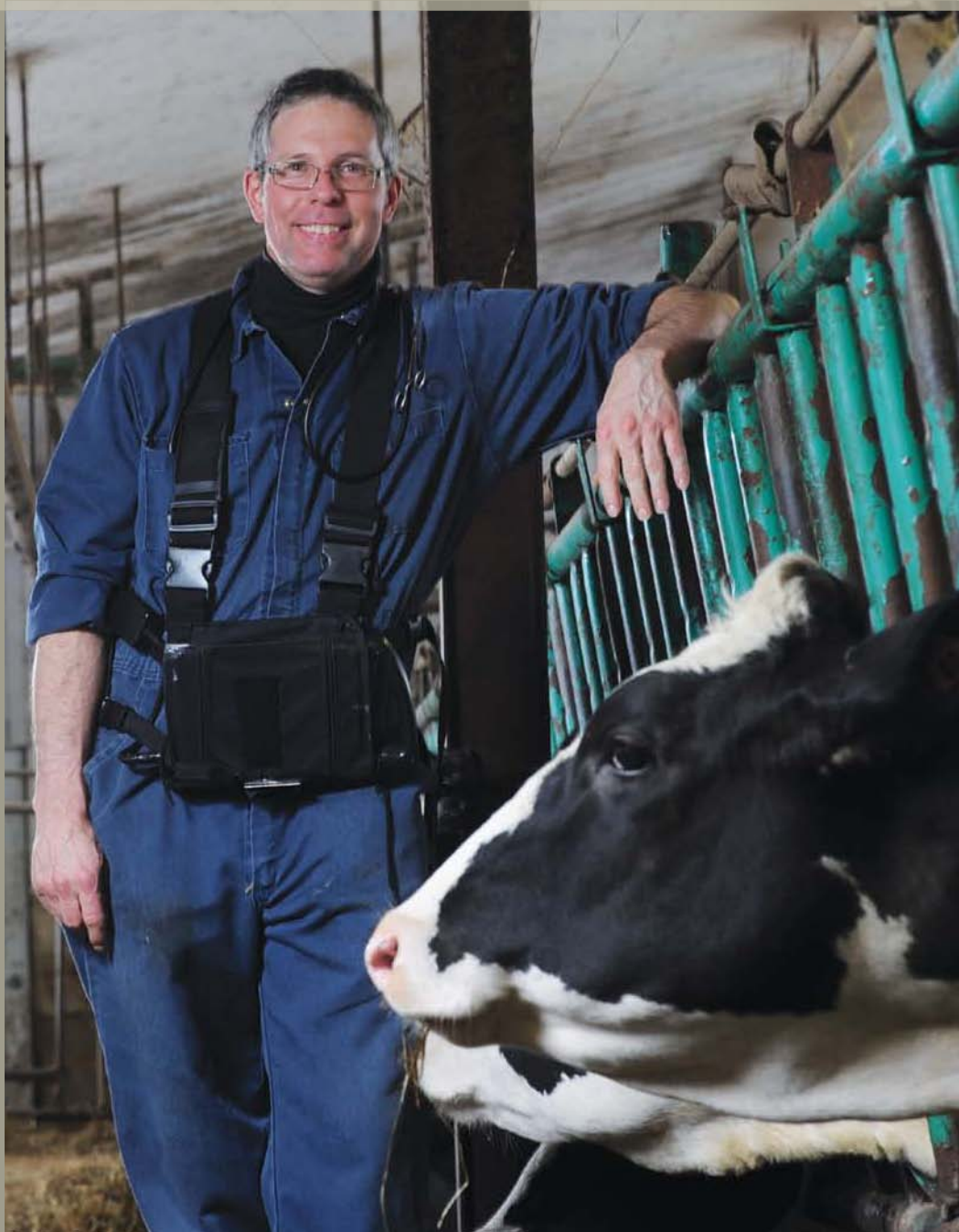
FOURNISSEURS DES PRODUCTEURS

YVES CARON TRAVAILLE COMME VÉTÉRINAIRE AUPRÈS DES PRODUCTEURS LAITIERS DE LA MAURICIE. IL EST PROPRIÉTAIRE, AVEC SYLVIE PLAMONDON, DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE SAINT-TITE QUI EMPLOIE 12 PERSONNES, DONT 6 VÉTÉRINAIRES DE GRANDS ANIMAUX, 4 TECHNICIENS EN SANTÉ ANIMALE ET 2 VÉTÉRINAIRES DE PETITS ANIMAUX.

PRODUCERS' SUPPLIERS

YVES CARON WORKS AS A VETERINARIAN WITH MAURICIE DAIRY PRODUCERS. HE IS THE OWNER, WITH SYLVIE PLAMONDON, OF THE CLINIQUE VÉTÉRINAIRE SAINT-TITE, WHICH EMPLOYS 12 PEOPLE, NAMELY 6 LARGE ANIMAL VETERINARIANS, 4 ANIMAL HEALTH TECHNICIANS AND 2 SMALL ANIMAL VETERINARIANS.

15,523 jobs
\$1.054 billion in GDP
\$142 million in taxes



15 523
emplois

1,054
milliard de
dollars de PIB

142
millions de dollars
de taxes et impôts

Indirect benefits from dairy production and processing

**FOURNISSEURS DES TRANSFORMATEURS**

LUC BOURGAULT EST PROPRIÉTAIRE, AVEC MARTIN COUTURE, DE LM2S, UNE PME DE GRANBY, SPÉCIALISÉE DANS L'ÉLABORATION DE SYSTÈMES ET DE PROCÉDÉS ALIMENTAIRES. LM2S EMPLOIE 10 PERSONNES ET A RÉALISÉ PLUSIEURS PROJETS POUR DES USINES DE TRANSFORMATIONS LAITIÈRES QUÉBÉCOISES.

PROCESSORS' SUPPLIERS

LUC BOURGAULT IS THE OWNER, WITH MARTIN COUTURE, OF LM2S, A GRANBY SME SPECIALIZING IN THE DEVELOPMENT OF FOOD SYSTEMS AND PROCESSES. LM2S EMPLOYS 10 PEOPLE AND HAS CARRIED OUT SEVERAL PROJECTS FOR QUEBEC DAIRY PROCESSING PLANTS.

12,643 jobs
\$824 million in GDP
\$150 million in taxes

12 643
emplois

824
millions de
dollars de PIB

150
millions de dollars
de taxes et impôts

Retombées induites² de la production et de la transformation laitières

21 451

emplois

1,691

milliard de
dollars de PIB

586

millions de dollars
de taxes et impôts



21,451 jobs
\$1.691 billion in GDP
\$586 million in taxes

LISE COUTURE EST SERVEUSE AU RESTAURANT PLAZA, À THETFORD MINES. UNE FOIS PAR SEMAINE, ELLE SERT LE PETIT DÉJEUNER AUX PRODUCTEURS LAITIERS DU RANG JOHNSON, QUI S'Y RÉUNISSENT POUR ÉCHANGER SUR LEUR PROFESSION.

DE GAUCHE À DROITE, DE L'AVANT VERS L'ARRIÈRE, MARQUIS RODRIGUE, CATHERINE BEAUDOIN, GUY COUTURE, DENIS GROLEAU, MICHEL COUTURE ET BERNARD COUTURE.

² Les retombées induites sont générées par les dépenses personnelles des salariés et exploitants actifs dans les secteurs de la production et de la transformation ainsi que celles de leurs fournisseurs.



Induced benefits² from dairy production and processing

LISE COUTURE IS A WAITRESS AT RESTAURANT PLAZA, IN THETFORD MINES. ONCE A WEEK, SHE SERVES BREAKFAST TO DAIRY PRODUCERS FROM RANG JOHNSON, WHO MEET THERE TO DISCUSS THEIR PROFESSION.

FROM LEFT TO RIGHT, FROM FRONT TO BACK, MARQUIS RODRIGUE, CATHERINE BEAUDOIN, GUY COUTURE, DENIS GROLEAU, MICHEL COUTURE AND BERNARD COUTURE.

² Induced benefits are generated by the personal spending of employees and active operators in the production and processing sectors and their suppliers.



Retombées économiques du secteur laitier québécois

Procure **81 279** emplois

Ajoute **5,1** milliards de dollars au PIB

Rapporte **1,175** milliard de dollars en taxes et impôts



635 MILLIONS DE DOLLARS AU FÉDÉRAL
425 MILLIONS DE DOLLARS AU PROVINCIAL
115 MILLIONS DE DOLLARS AU MUNICIPAL

Economic benefits from the Quebec dairy sector

Provides 81,279 jobs
Adds \$5.1 billion in GDP
Generates \$1.175 billion in taxes
\$635 million for the federal government
\$425 million for the provincial government
\$115 million for municipalities





Finances et administration

La Direction finances et administration a la responsabilité de produire l'information financière des différents fonds de la Fédération et des syndicats régionaux. Elle assume également les opérations financières reliées à la confection de la paie des producteurs, au versement de la prime sur le lait biologique, au paiement des frais de transport ainsi qu'à la facturation aux usines. De plus, la Direction fournit un soutien administratif et des conseils financiers aux dirigeants en ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation et le développement des dossiers connexes.

Les résultats du Fonds d'administration présentent un excédent des produits sur les charges de 124 000 \$, comparativement à 187 000 \$ en 2010. La Fédération est donc en situation d'équilibre financier depuis les deux dernières années.

Les revenus de prélèvements et d'intérêts ont augmenté de près de 220 000 \$ par rapport à 2010, alors que la hausse des charges a été de 283 000 \$.

Les principales augmentations sont attribuables à la cotisation aux Producteurs laitiers du Canada, soit 74 510 \$, et à la contribution à l'Union des producteurs agricoles, avec 212 897 \$.

Cet équilibre financier est malgré tout à surveiller de près, puisque certains postes de dépenses présentent des résultats très favorables pouvant ne pas se répéter, tels que les enquêtes sur les livraisons non déclarées et les résultats de la revue *Le producteur de lait québécois*. D'autre part, et de façon circonstancielle, le montant de certaines autres dépenses a été largement inférieur à celui budgété.

Les montants des retenues du fonds Programmes-qualité du lait sont en forte baisse en 2011, principalement les pénalités pour cellules somatiques en raison de la hausse du pourcentage de conformité aux normes de comptage. Les charges d'exploitation ont quelque peu augmenté, notamment l'aide technique aux producteurs et les frais liés au matériel d'analyse.

Le fonds Programmes-qualité présente donc un déficit de plus de 250 000 \$ et, comme anticipé, porte le solde cumulé de celui-ci à zéro. Devant cette situation, les administrateurs de la Fédération ont décidé que la prise en charge des activités visant l'amélioration de la qualité du lait serait dorénavant assumée par le Fonds d'administration.

Les recettes de ventes de lait du Fonds du pool s'élèvent à 2,312 milliards de dollars en 2011, en hausse de 91 millions de dollars comparativement à 2010. Mentionnons que la Direction a intégré aux procédures relatives à la paie le calcul d'une nouvelle prime Lait canadien de qualité à compter du 1^{er} août 2011 pour les entreprises déjà certifiées et celles qui le deviennent. Une somme de 4,76 millions de dollars a été versée à cet effet en 2011.

Après une forte baisse en 2010, la valeur des transactions du Système centralisé de vente des quotas (SCVQ) s'est quelque peu redressée en 2011. Rappelons qu'au cours des dernières années, les quantités de quotas disponibles à l'achat sur le SCVQ ont considérablement diminué.

Un mot, finalement, concernant le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait, dont les résultats sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle. Ce fonds sert à soutenir le coût des activités liées à certains dossiers syndicaux, principalement, en 2011, celui de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre.



PAGE DE GAUCHE LEFT-HAND PAGE, ÉLAINE PELLERIN, RESPONSABLE DE LA PAIE MILK PAYMENT COORDINATOR, DENIS GOYER, DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION DIRECTOR, FINANCE AND ADMINISTRATION, ANDRÉE GAUTHIER, COMMIS COMPTABLE ACCOUNTING CLERK, NATHALIE BRISSON, COMMIS COMPTABLE ACCOUNTING CLERK, ET SUZANNE DESBIENS, TECHNICIENNE EN FACTURATION BILLING TECHNICIAN. PAGE DE DROITE RIGHT-HAND PAGE, CLAUDETTE LÉTOURNEAU, COMMIS COMPTABLE ACCOUNTING CLERK, NICOLE DUMAS, SECRÉTAIRE SECRETARY, MARTINE BÉDARD, TECHNICIENNE COMPTABLE ACCOUNTING TECHNICIAN, DIANE LEFEBVRE, COMMIS COMPTABLE ACCOUNTING CLERK, ET PATRICK VERSTRICHT, COORDONNATEUR DES FONDS FUNDS COORDINATOR

PAIEMENT INTRAQUOTA AUX PRODUCTEURS — 2011

IN-QUOTA PAYMENTS TO PRODUCERS — 2011

Mois Month	Prix du lait Milk price				Prime solides non gras Solids non-fat premium		
	Matière grasse Butterfat	Protéine Protein	Lactose et autres solides Lactose and other solids	Valeur d'un hl de référence ¹ Value of reference hl ¹	Protéine Protein	Lactose et autres solides Lactose and other solids	Valeur d'un hl de référence ¹ Value of reference hl ¹
	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/hl	\$/kg	\$/kg	\$/hl
Janvier — January	9,7503	8,0989	1,6538	70,44	0,0281	0,0038	0,11
Février — February	9,8307	9,1787	1,8085	75,07	0,0237	0,0036	0,10
Mars — March	9,8420	9,0506	1,7784	74,53	0,0284	0,0046	0,12
Avril — April	9,7702	8,6749	1,7144	72,70	0,0403	0,0064	0,17
Mai — May	9,7116	8,7747	1,7260	72,88	0,0575	0,0089	0,23
Juin — June	9,6669	8,9543	1,7381	73,36	0,1007	0,0151	0,41
Juillet — July	9,6977	8,2580	1,6211	70,58	0,1619	0,0198	0,63
Août — August	9,7394	8,5717	1,6812	72,07	0,2077	0,0293	0,83
Septembre — September	9,6062	9,3316	1,8205	74,82	0,0709	0,0100	0,28
Octobre — October	9,7340	8,9477	1,7845	73,85	0,0385	0,0064	0,16
Novembre — November	9,8157	9,3800	1,8605	75,96	0,0278	0,0042	0,11
Décembre — December	9,6985	8,8840	1,7768	73,47	0,0325	0,0057	0,14
Prix moyen annuel 2011 Average annual price 2011	9,7386	8,8378	1,7458	73,29	0,0588	0,0086	0,24
Prix moyen annuel 2010 Average annual price 2010	9,6189	8,4910	1,6896	71,43	0,1049	0,0154	0,42

¹ Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence.
Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.

Matière grasse/Butterfat: 3,60 kg/hl Protéine/Protein: 3,20 kg/hl Lactose et autres solides/Lactose and other solids: 5,70 kg/hl

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS — 2011

FINANCING OF OPERATIONS — 2011

	Janvier à juillet January to July	Août à décembre August to December
	\$ /kg de ST ¹ — \$ /kg of TS ¹	
Administration du plan conjoint et fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defence Fund</i>	0,02476	0,02416
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,01014	0,01074
Total partiel <i>Subtotal</i>	0,03490	0,03490
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,10020	0,10020
Fonds de développement <i>Development program</i>	0,00080	0,00080
Total	0,13590	0,13590

¹ Solides totaux
Total solids

FINANCE AND ADMINISTRATION

The Finance and Administration Department is responsible for producing financial information for the various Federation and Regional Syndicate Funds. It also handles the preparation of producer milk cheques, payment of the organic milk premium and transportation costs, as well as plant billings. The Department also provides administrative support and financial advice to the Federation's officers concerning the organization's operations and related issues.

The financial statements for the General Operating Fund indicate a surplus of \$124,000 compared to \$187,000 in 2010. Thus the Federation has been in a balanced financial position for the past two years.

Interest and levy revenues increased by almost \$220,000 over 2010, but expenses rose by \$283,000.

The increase in expenses is primarily due to fees of \$74,510 to Dairy Farmers of Canada and a contribution of \$212,897 to the Union des producteurs agricoles (UPA).

Despite achieving a balanced budget, some items will require close monitoring because the favourable results achieved this year may not be repeated. Examples include revenues from unreported milk shipments and *Le producteur de lait québécois* magazine. Furthermore, circumstances resulted in some expense items being much lower than budgeted.

Deductions deposited to the Milk Quality Programs Fund dropped sharply in 2011, especially those for high somatic cell counts, since the percentage of milk conforming to the standard increased this year. Operating costs rose slightly, in particular the cost of technical assistance to producers and charges for testing equipment and materials.

The Milk Quality Programs Fund therefore shows a deficit of more than \$250,000 and, as anticipated, the accumulated balance of this program has been reduced to zero. Given this situation, the Federation's administrators have decided that costs related to milk quality improvement initiatives will be assumed by the General Operating Fund in the future.

The Pool Fund statements show that milk sales totaled \$2.312 billion in 2011, an increase of \$91 million over 2010. In addition, beginning on August 1, the Department integrated a new Canadian Quality Milk premium into the milk pay preparation process for farms that were already certified and those that will become certified. An amount of \$4.76 million was paid out for this purpose in 2011.

After a sharp decline in 2010, the value of transactions through the Centralized Quota Sales System (SCVQ) improved slightly in 2011. It will be recalled that the quantity of quota offered for sale on the SCVQ had decreased significantly in recent years.

Lastly, a word concerning the Fund for the defence of milk producers' economic interests, whose results are presented to delegates in private during the Annual General Meeting. This Fund is used to help with the cost of certain union-related activities. In 2011, assistance was provided mainly to the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management.



RICHARD LAMOUREUX,
ÉCONOMISTE PRINCIPAL CHIEF
ECONOMIST, **GENEVIÈVE RAINVILLE**,
DIRECTRICE DE LA RECHERCHE
ÉCONOMIQUE DIRECTOR,
ECONOMIC STUDIES, **LINE CÔTÉ**,
AGENTE DE RECHERCHE RESEARCH
OFFICER, ET **MARTINE LABONTÉ**,
DIRECTRICE ADJOINTE DE LA
RECHERCHE ÉCONOMIQUE
ASSISTANT DIRECTOR,
ECONOMIC STUDIES

Recherche économique

La Direction recherche économique conseille les dirigeants de la Fédération sur les politiques et les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et de textes de vulgarisation pour guider les différentes instances et directions de l'organisation. La Direction représente la Fédération à de nombreux comités provinciaux et nationaux.

COMMERCE INTERNATIONAL

L'impasse sur les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a persisté en 2011. Rapidement, en début d'année, le directeur général de l'OMC a reconnu qu'il ne serait pas possible de conclure le cycle de négociations du Programme de Doha pour le développement en 2011. Toutefois, personne n'ose dire que ce programme est mort. Il y a eu des tentatives pour conclure un accord sur certaines des questions considérées moins sensibles, mais rien n'a abouti. Le texte des modalités qui est sur la table prévoit toujours des diminutions de tarifs et un accès supplémentaire au marché qui porteraient atteinte à la viabilité de la gestion de l'offre, avec un impact évalué à un milliard de dollars au Canada.

À l'échelle canadienne, les avancées quant au commerce international se sont faites principalement dans la négociation d'une entente bilatérale avec l'Union européenne (UE) qui en était, à la fin 2011, à sa neuvième série formelle de négociations. À ce sujet, la Fédération soulève deux inquiétudes, soit celle relative à la demande de l'UE d'obtenir un meilleur accès au marché laitier canadien et l'autre, relative à sa volonté de faire reconnaître les indications géographiques protégées pour l'appellation des produits, ce qui limiterait l'utilisation de termes laitiers tels que «fêta» ou «parmesan» pour les produits canadiens. Le gouvernement canadien a indiqué que la défense de la gestion de l'offre dans le cadre de cette négociation demeurerait aussi ferme que sa position dans les négociations à l'OMC. Il a d'ailleurs réitéré cette position en novembre dernier lorsqu'il a fait connaître son intention de se joindre aux pourparlers commerciaux sur le Partenariat transpacifique.

ENTENTES DE MISE EN COMMUN ET DOSSIERS NATIONAUX

À l'échelle nationale, la Direction collabore étroitement avec le négociateur principal, coordonnateur des projets spéciaux et responsable du partenariat externe, pour ce qui est du suivi et de l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que pour la gestion du Plan national de commercialisation du lait. L'harmonisation des politiques de quota des provinces signataires de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) a continué d'évoluer en 2011 avec l'adoption d'une politique harmonisée de paiement des solides non gras que les provinces se sont engagées à mettre en place d'ici le 1^{er} août 2014.

Les membres du Comité national sur l'établissement du prix du lait de consommation ont convenu d'une nouvelle formule d'indexation pour 2012 et 2013. Cette formule est basée sur deux indices, soit 50 % pour l'indice des prix à la consommation et 50 % pour le coût de production. Elle a donné un résultat de 2,51 % au 1^{er} février 2012, duquel l'avance de 3,21 % accordée le 1^{er} août 2011 a été soustraite, pour une diminution des prix de la classe 1 au 1^{er} février 2012 de - 0,70 %. Pour ce qui est du lait de transformation, une augmentation de 1,5 % a été apportée aux prix de soutien de 2011 par la Commission canadienne du lait pour l'année 2012.

DOSSIERS PROVINCIAUX

Sur la scène provinciale, la Direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses nécessaires pour le suivi des politiques et des activités de la Fédération, notamment en ce qui concerne l'évolution du prix du lait et ses variations mensuelles. Elle collabore également aux différentes négociations portant sur les opérations de mise en marché ou de transport du lait.

Le Comité quota FPLQ a été mis en place en 2011 pour étudier la problématique de la faible disponibilité de quota et a proposé des recommandations qui ont été adoptées par le conseil d'administration de la Fédération. Ces recommandations touchaient l'accès prioritaire au Système centralisé de vente des quotas (SCVQ), le programme d'aide à la relève, les transferts hors SCVQ et les mécanismes de répartition entre les acheteurs.

Comme chaque année, la Direction a participé en décembre aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) portant sur la révision du prix de détail du lait de consommation. La RMAAQ a informé les partenaires de l'industrie qu'une consultation sur la pertinence de règlementer les prix de détail du lait de consommation se tiendrait en 2012.

ENVIRONNEMENT

La Direction soutient les travaux et voit au fonctionnement du comité environnement de la Fédération, lequel fournit des avis au conseil d'administration sur les différentes politiques environnementales touchant le secteur laitier.

En 2011, la Direction a effectué le suivi du projet d'analyse du cycle de vie de la production laitière qui est en cours de réalisation au niveau national. Ce projet vise à évaluer les impacts potentiels de la production laitière dans les domaines environnemental et socio-économique pendant l'ensemble de son cycle de vie. Ces travaux, actuellement réalisés dans le cadre de la grappe agroscientifique nationale, permettront de comparer nos produits aux produits importés ou substitués et de défendre notre modèle dans le domaine environnemental et socio-économique en se basant sur une méthodologie scientifiquement reconnue et crédible. Les conclusions de ces travaux serviront de base stratégique pour établir un plan d'action en développement durable ciblant les points chauds identifiés dans le cadre de cette étude et permettront de faire valoir les retombées positives du secteur laitier.

SANTÉ ANIMALE ET TRAÇABILITÉ

En 2011, la Direction a maintenu sa participation au comité sur la gestion du programme de prévention et de contrôle de la paratuberculose au Québec auquel plus de 1 000 producteurs de lait prennent part. Une stratégie de sensibilisation a été mise en place afin d'augmenter le taux d'adhésion des producteurs à ce programme, notamment par le biais d'un dépliant informatif et d'un sondage auprès des producteurs.

La Direction continue de se joindre à divers comités qui travaillent sur la traçabilité des bovins laitiers, dont celui sur la révision de la boucle et celui sur le transport des animaux. Des représentations ont été faites au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et à Agri-Traçabilité Québec pour mettre en place des mesures afin d'améliorer la performance des boucles et d'accroître les bénéfices de la traçabilité.

La Direction a également siégé à différents comités de travail, dont le comité Santé Valacta, le comité responsable du développement des normes nationales volontaires de biosécurité à la ferme et le groupe de travail Bovins laitiers, découlant de l'application de la Stratégie québécoise en santé et bien-être des animaux.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2011

PRODUCTION AND PRODUCERS, BY REGION, AS AT DECEMBER 31, 2011

Région Region	Production totale Total production		Producteurs Producers	
	Litres Litres	%	Nombre Number	%
01 – Estrie	292 432 522	10,10	559	8,95
02 – Côte-du-Sud	171 999 304	5,94	397	6,36
03 – Gaspésie-Les Îles	5 923 619	0,20	21	0,34
04 – Lanaudière	89 761 529	3,10	232	3,72
05 – Mauricie	118 209 987	4,08	285	4,57
06 – Outaouais-Laurentides	130 140 040	4,49	284	4,55
07 – Centre-du-Québec	405 553 991	14,00	760	12,18
08 – Abitibi-Témiscamingue	49 852 341	1,72	136	2,18
09 – Québec	446 519 457	15,42	990	15,86
10 – Beauce	261 493 501	9,03	592	9,48
11 – Bas-Saint-Laurent	199 331 405	6,88	499	7,99
12 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	147 997 284	5,11	343	5,49
13 – Saint-Hyacinthe	367 099 297	12,67	687	11,01
14 – Saint-Jean–Valleyfield	210 352 220	7,26	457	7,32
Total	2 896 666 497	100,00	6 242	100,00

RECHERCHE

La Fédération poursuit son implication en recherche et développement par l'intermédiaire de la Direction, notamment en siégeant au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion de projets.

Les travaux pour développer une chaire de recherche sur la santé et longévité des bovins laitiers se sont poursuivis avec Novalait. L'orientation prioritaire de la chaire sera le confort et la qualité de l'environnement des vaches et des sujets de remplacement, en tenant compte des systèmes de production et des pratiques d'élevage du Québec.

Tous les membres de la Direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois* en rédigeant des articles de fond ou des chroniques portant sur les statistiques, la gestion, l'évolution des marchés et la recherche économique. De plus, le personnel de la Direction rencontre à l'occasion des groupes de producteurs et d'autres intervenants qui souhaitent en savoir plus sur la production et la mise en marché collective du lait.

ECONOMIC STUDIES

The Economic Studies Department advises Fédération des producteurs de lait du Québec officers on all policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must conduct studies and analyses and prepare documents to guide our organization's various policy development and operations groups. The Department also represents the Federation on various provincial and national committees.

INTERNATIONAL TRADE

The stalemate in the World Trade Organization (WTO) negotiations continued in 2011. At the beginning of the year, the Director-General of the WTO quickly recognized that it would not be possible to conclude the Doha Development Round in 2011. However, nobody will go as far as saying that the round is dead. There were attempts to reach an agreement on some of the less sensitive issues, but nothing was resolved. The modalities text on the table still provides for tariff reductions and additional market access. Supply management systems could not remain viable under such conditions. The impact has been evaluated at \$1 billion in Canada.

On the Canadian scene, the main progress in the area of international trade was achieved in the negotiations of a bilateral trade agreement with the European Union (EU). The ninth formal round of these negotiations was completed in late 2011. The Federation has two major concerns on this issue: the EU's request for greater access to Canada's dairy market, and its determination to obtain recognition of protected geographical references in product labelling. The latter point would limit the use of terms such as "feta" and "parmesan" on Canadian products. The Canadian government has indicated that it will defend supply management as vigorously in these negotiations as at the WTO. In fact, it repeated this position last November when it announced its decision to join the Trans-Pacific Partnership talks.

POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, the Department works closely with the Chief Negotiator, Special Projects Coordinator and External Partnerships Manager on monitoring and advancing the pooling agreements and on the management of the National Milk Marketing Plan. The harmonization of quota policies between the provinces participating in the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) continued to progress in 2011 with the adoption of a harmonized solids non-fat payment policy. The provinces have committed to implement this policy by August 1, 2014.

Concerning the price of fluid milk, the National Fluid Milk Pricing Committee agreed on a new indexing formula for 2012 and 2013. This formula is based on two weighted indices, namely 50 per cent for the Consumer Price Index and 50 per cent for the Cost of Production index. It triggered an increase of 2.51 per cent on February 1, 2012, from which the 3.21 per cent advance granted on August 1, 2011 was subtracted. This reduced Class 1 prices on February 1, 2012 by 0.70 per cent. With regard to industrial milk, the Canadian Dairy Commission increased the 2011 support price by 1.5 per cent for 2012.

PROVINCIAL ISSUES

At the provincial level, the Department prepares various monthly statistics and analyses related to the Federation's policies and activities, in particular regarding milk price changes and monthly market variations. The Department also participates in milk marketing and transportation negotiations.

The FPLQ Quota Committee was set up in 2011 to examine the tight quota supply problem. Its recommendations were adopted by the Federation's Board of Directors and addressed priority access to the Centralized Quota Sales System (SCVQ), the assistance program for young farmers, transfers outside of the SCVQ and allocation mechanisms between buyers.

As it does each year, the Department participated in December in the hearings of the Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec (RMAAQ) on the review of the retail price of fluid milk. The RMAAQ informed industry partners that a consultation would be held during 2012 on the relevance of regulating retail fluid milk prices.

ENVIRONMENT

The Department provides support to, and ensures operation of, the Federation's Environment Committee, which advises the Board of Directors on the various environmental policies affecting the dairy sector.

In 2011, the Department followed up on the feasibility study of the dairy production life cycle which is being conducted across Canada. Its purpose is to evaluate the potential environmental and social impacts of dairy farming during its entire life cycle. This study, currently being carried out under the Canadian Agri-Science Cluster, will allow comparisons between our products and imported or substitute ones and help to defend the environmental and social impact of our farming model, based on credible and scientifically recognized methodology. The conclusions of this study will serve as a strategic base to establish a sustainable development action plan targeting critical areas identified in the study and provide an opportunity to publicize the positive benefits of the dairy industry.

ANIMAL HEALTH AND TRACEABILITY

In 2011, the Department continued to participate in the committee on management of the Paratuberculosis prevention program in Quebec. Some 1,000 milk producers take part in this program. An awareness strategy, including an information folder and a producer survey, was implemented to increase the participation rate of producers.

The Department continues to sit on various committees related to the dairy cattle traceability process, including the Ear Tag Review Committee and the Animal Transport Committee. Representations have been made to the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec and to Agri-Traçabilité Québec for measures to improve the retention of the ear tags and increase the benefits of the traceability program.

Representatives from the Department also sit on various working committees, including the Valacta Health Committee, the committee responsible for developing voluntary national on-farm bio-security measures and the Dairy Cattle work group, set up under the Stratégie québécoise en santé et bien-être des animaux.

RESEARCH

The Federation's involvement in research and development is the responsibility of the Department, notably through its membership in the Board of Directors of Novalait Inc. and various project management committees.

The work to develop a Research Chair on the health and longevity of dairy cattle continued with Novalait. The Chair's priority direction will be the comfort of cows and replacement animals and the quality of their environment, taking into account the production systems and raising practices in Quebec.

All members of the Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine. These contributions include feature articles and columns on statistics, management, market trends and research. The Department's staff also meet occasionally with producer groups and other stakeholders interested in learning more about dairy production and collective milk marketing.



Communications et vie syndicale

La Direction communications et vie syndicale assume la responsabilité des communications internes et externes de la Fédération, et elle coordonne et réalise des activités de formation et de vie syndicale. Son rôle l'amène à collaborer étroitement avec les autres directions et avec les élus pour les soutenir et les conseiller dans ces domaines.

MAGAZINE ET BULLETINS D'INFORMATION

La production de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue l'un des principaux mandats de la Direction sur le plan de la communication avec les producteurs. La Direction est aussi associée à Valacta pour la publication de son rapport annuel de production, en mai, à titre de numéro spécial de la revue. Par ailleurs, la Direction assume la préparation du rapport annuel de la Fédération, en collaboration avec les autres directions. Elle produit également une brochure sur la mise en marché collective et la gestion de l'offre qui en fait valoir les bénéfices pour les producteurs, leurs partenaires et l'ensemble de la société. La Direction rédige une lettre hebdomadaire, *LAITB'DO*, destinée aux administrateurs et au personnel de la Fédération, aux membres des conseils d'administration des syndicats régionaux et à leurs délégués ainsi qu'à des organismes apparentés afin de les tenir au fait de l'évolution des dossiers de la Fédération.

Enfin, la Direction publie *LAIT'XCLUSIF*, un bulletin d'information destiné aux élus provinciaux et fédéraux du Québec, à des partenaires de la Fédération ainsi qu'à des journalistes qui couvrent le secteur de la production laitière. Il est également disponible au public sur le site Internet de la Fédération : www.lait.org.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Sur le plan des relations avec les médias, la Direction répond aux demandes des journalistes, prépare des communiqués et organise, le cas échéant, des activités de presse. Elle fait partie d'un groupe national de gestion des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe, en plus d'assurer une veille médiatique concernant ces enjeux, s'occupe aussi de la mise à jour d'un protocole de gestion de crise.

PROMOTION DE LA PROFESSION

La Direction contribue activement à la promotion de la profession. Pour l'opération «Portes ouvertes sur les fermes du Québec» de l'Union des producteurs agricoles (UPA), du matériel a été produit à l'intention des fermes laitières qui ont accueilli le public. Parmi ceux-ci, signalons une nouvelle série d'affiches ludiques qui vulgarise les retombées économiques du secteur laitier et plusieurs informations sur la production laitière. En janvier, la Fédération a participé au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation à titre de commanditaire principal. En mai, la Direction a réalisé des activités de relation de presse à l'occasion du renouvellement du protocole d'entente dons de lait et de produits laitiers avec les transformateurs et transporteurs laitiers ainsi que l'organisme Banques alimentaires Québec. Cette activité a mis en lumière la générosité des producteurs et de leurs partenaires et le caractère unique du programme qui les réunit.

Enfin, la Direction est appelée à préparer des conférences et allocutions, pour les représentants de la Fédération, sur différents dossiers et enjeux de même qu'à rencontrer de nombreux groupes de visiteurs pour leur présenter le travail de la Fédération et le

JEAN VIGNEAULT, DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS ET DE LA VIE SYNDICALE DIRECTOR, COMMUNICATIONS AND UNION SUPPORT, MARLÈNE RANCOURT, AGENTE DE COMMUNICATION COMMUNICATIONS OFFICER, YVON GENDREAU, SECRÉTAIRE DE RÉDACTION EDITORIAL ASSISTANT, FRANÇOIS DUMONTIER, CONSEILLER AUX RELATIONS PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES ADVISOR, PUBLIC AND GOVERNMENT RELATIONS, ET FRANÇOIS BERTRAND, DIRECTEUR ADJOINT DES COMMUNICATIONS ET DE LA VIE SYNDICALE ASSISTANT DIRECTOR, COMMUNICATIONS AND UNION SUPPORT

modèle de mise en marché des producteurs de lait. En 2011, le Collectif stratégies alimentaires, une organisation non gouvernementale belge, a d'ailleurs invité la Fédération à présenter la gestion de l'offre lors d'un séminaire européen sur le renouvellement de la politique agricole commune.

DOSSIERS CHAUDS EN 2011

Le dossier des négociations commerciales a continué de mobiliser la Direction. La Fédération a poursuivi son mandat de coordination des activités de communication de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre avec ses partenaires — l'UPA et les autres groupes sous gestion de l'offre. Depuis 2003, GO5 déploie beaucoup d'efforts afin de s'assurer d'un résultat positif pour les producteurs sous gestion de l'offre à l'issue des négociations commerciales, notamment celle de l'Organisation mondiale du commerce. À cet effet, la Direction a collaboré avec un groupe d'experts juridiques québécois, canadiens et internationaux qui plaident pour une plus grande cohérence des États dans le respect de leurs engagements envers les droits fondamentaux de la personne, notamment le droit à l'alimentation. La Direction les a soutenus lors du lancement québécois d'un livre sur leur réflexion juridique et d'un nouveau mouvement, les Juristes pour la cohérence, à l'Assemblée nationale du Québec. En juin, elle a aussi collaboré avec ses partenaires canadiens au lancement d'un appel à la cohérence, signé par des organisations agricoles de 66 pays et de quatre continents, à Bruxelles, juste avant le Sommet du G20 agricole. La déclaration, destinée aux leaders politiques, les invitait à ne pas laisser les accords commerciaux détruire la capacité des agriculteurs du monde d'assurer la sécurité et la stabilité alimentaires. Au Québec, la coalition GO5 a réuni ses partenaires pour faire le point sur ses activités et a recueilli l'appui d'une trentaine d'organisations, entreprises, associations et centrales syndicales à cette déclaration qui a été transmise aux élus des deux paliers de gouvernement.

La Direction a aussi été appelée à rédiger des répliques à des opinions négatives sur notre modèle de mise en marché, répliques qui, pour la plupart, ont été publiées. Une stratégie de promotion de la gestion de l'offre a été développée et adoptée à la fin de l'année 2011. Elle sera mise en œuvre en 2012.

Finalement, la Direction a été étroitement associée à la préparation du mémoire de la Fédération sur le livre vert du gouvernement provincial au sujet de la future politique bioalimentaire du Québec.

INTERNET

La Direction a finalisé la refonte complète du site Internet de la Fédération, www.lait.org. Le nouveau site a été mis en ligne en août. La Direction est responsable de sa mise à jour et des réponses aux demandes d'information des internautes. Elle assure aussi la mise à jour du contenu d'information générale de l'extranet, le site réservé aux producteurs de lait québécois, l'ajout de contenu et la communication avec les producteurs qui fréquentent ce site.

FORMATION ET VIE SYNDICALE

La Direction a poursuivi sa collaboration avec la Direction générale dans l'encadrement et l'animation de la démarche de réflexion et de consultation sur la structure et le fonctionnement de la Fédération. À la suite d'une nouvelle tournée de tous les conseils d'administration des syndicats régionaux, le conseil d'administration de la Fédération a décidé de soumettre aux délégués, lors de la journée de réflexion, une proposition de transformation de la Fédération en syndicat provincial. Du matériel a été préparé en vue de la consultation des producteurs sur le projet de la nouvelle structure et de son fonctionnement au niveau régional.

Par ailleurs, sur le plan de la formation, une session destinée aux nouveaux administrateurs de syndicats régionaux s'est tenue en novembre. De plus, la Direction s'est assurée de mettre à jour le matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. Elle est également responsable de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des syndicats sur des dossiers en lien avec leur fonction.

Enfin, la Direction collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de la Fédération.

COMMUNICATIONS AND UNION SUPPORT

The Communications and Union Support Department is responsible for the Federation's internal and external communications. It also coordinates and conducts training and union support activities. In this role, it cooperates closely with the other Departments and with the elected officers, providing support and advice in these areas.

MAGAZINE AND NEWSLETTERS

Production of *Le producteur de lait québécois* magazine is one of the Department's principal tasks in communications with producers. In May, the Department continued its association with Valacta for the publication of its annual production report in the form of a special issue of the magazine. The Department also prepares the Federation's Annual Report, in cooperation with the other Departments. A corporate booklet is produced every year explaining the collective milk marketing and supply management system and its benefits to producers, their partners, and society as a whole. In addition, the Department publishes a weekly newsletter, *LAITB'DO*, whose readership is Federation administrators and staff, regional syndicate Board Members and their delegates, as well as related organizations. It keeps them informed of developments on issues addressed by the Federation.

Lastly, the Department publishes *LAIT'XCLUSIF*, a newsletter intended for provincial and federal elected representatives from Quebec, as well as Federation partners and journalists who cover the dairy industry. It is available on the Federation's Web site: www.lait.org.

MEDIA RELATIONS

The Department's media relations responsibilities include responding to requests from journalists, preparing news releases and organizing media events. Department staff also participate in a national management group on dairy production and dairy product issues. In addition to monitoring media coverage on these issues, the group is responsible for updating the crisis-management protocol.

PROMOTION OF THE PROFESSION

The Department contributes actively to promoting the farming profession. To assist in the preparation of the Union des producteurs agricoles (UPA) Open House Day, material was produced for the dairy farms that acted as hosts. It included a new series of entertaining posters publicizing the economic benefits of the dairy industry as well as detailed information on milk production. In January, the Federation was a major sponsor of the Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation. In May, the Department organized a media event on the occasion of the renewal of the Memorandum of Agreement on milk and dairy product donations with the milk processors and transporters and with Banques alimentaires Québec. This initiative highlighted the generosity of milk producers and their partners and the special nature of this program that they support.

Lastly, the Department's staff is called on to prepare lectures and speeches for the Federation's representatives on various topics and issues, as well as to meet with many visitors to explain the Federation's work and the milk producers' marketing model. In 2011, the Collectif stratégies alimentaires, a Belgian non-governmental organization, invited the Federation to present the supply management system at a European seminar on the renewal of the Common Agricultural Policy.

HOT ISSUES IN 2011

Once again, the trade negotiations issue took up a good deal of the Department's time. The Federation continued to coordinate the communication activities of the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, with its partners - the UPA and the other supply management groups. Since 2003, G05 has deployed substantial effort to ensure that the outcomes of the trade negotiations, particularly at the World Trade Organization, are positive for supply-managed producers. In this regard, the Department collaborated with a group of Quebec, Canadian and international legal experts calling for States to be more coherent in honouring their commitments to fundamental human rights, particularly the right to food. The Department also supported these legal experts in the Quebec launch of a book on their legal thinking and a new movement, Jurists for Coherence, in the Quebec National Assembly. In June, it also collaborated with its Canadian partners in launching a Call for Coherence,

signed in Brussels prior to the G20 Agriculture Summit by agricultural organizations from 66 countries and four continents. The declaration, addressed to political leaders, exhorted them not to let trade agreements destroy the ability of the world's farmers to ensure food security and stability. In Quebec, the G05 Coalition brought its partners together to report on its activities. It received the support of about thirty organizations, companies, associations and central labour confederations for this declaration, which was transmitted to the elected representatives of the two levels of government.

The Department was also tasked with writing rebuttals to negative opinions on our marketing model. Most of these rebuttals were published. A strategy to promote supply management was developed and adopted at the end of 2011. It will be implemented in 2012.

Lastly, the Department contributed to the preparation of the Federation's brief on the provincial government's Green Paper on Quebec's future biofood policy.

INTERNET

The Department completed the overhaul of the Federation's corporate Web site, www.lait.org. The new site went live in August. The Department is responsible for updating the content and for replying to requests for information from visitors. It also manages communications with producers who visit the Extranet, a site dedicated to Quebec dairy producers, updates the general information and adds new content.

TRAINING AND UNION SUPPORT

The Department continued its collaboration with General Management by supporting and facilitating a reflection and consultation process on the Federation's structure and operations. After a tour of the Boards of Directors of the regional syndicates, the Federation's Board of Directors decided to submit a proposal to delegates, during the Reflection Day, for conversion of the Federation into a provincial union. Material was prepared to consult producers on the proposed new structure and its operation at the regional level.

A training session for new regional syndicate administrators was held in November. In addition, material used in the regions to train new producers on the milk marketing system was updated. The Department is also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the syndicates on issues related to their duties.

Lastly, the Department works closely with General Management to organize the Federation's General Meetings.



NICOLE DUBÉ, DIRECTRICE
DU MARKETING MARKETING
DIRECTOR, AMÉLIE GRAVEL, AGENTE
DE MARKETING MARKETING
OFFICER, MARIE-FÉE PROULX,
SECRÉTAIRE SECRETARY, ET
MICHEL FORTIER, AGENT DE
MARKETING MARKETING OFFICER

Marketing

La Direction marketing est responsable de toutes les activités de publicité et de promotion des produits de la famille laitière sur l'ensemble du territoire québécois. Les activités de communication en matière de nutrition relèvent des Producteurs laitiers du Canada.

LAIT

En 2011, les opérations de communication devaient refléter le dynamisme de l'univers du lait pour déclencher le réflexe quotidien de boire du lait chez les gens de tous les groupes d'âge, autant pour le plaisir que pour le réconfort que cela procure. Pour être encore plus près du consommateur, la Fédération a mis l'accent sur le slogan «Le lait, source naturelle de réconfort» en développant des histoires qui le traduisent bien.

Télévision française et anglaise

La télévision est demeurée le média par excellence pour atteindre l'important bassin de population des 18-49 ans. En janvier et février, les téléspectateurs ont eu le plaisir de voir un message de 60 secondes, basé sur la trame sonore de la chanson *Une chance qu'on s'a*. Ce message illustre avec poésie que le lait fait partie intégrante de nos vies: du début à la fin, du matin au soir, nous pouvons toujours compter sur sa réconfortante présence.

En septembre et octobre, un message de 30 secondes et deux déclinaisons de 15 secondes ont démontré qu'à l'arrivée de l'automne, il est possible et même d'usage de trouver le réconfort en compagnie du lait. Une fois de plus, la chanson québécoise s'expose. Pour l'occasion, le Lait a acquis les droits de la chanson *Le p'tit bonheur*, écrite par Félix Leclerc. Une version revisitée sert de trame sonore à la publicité. Pour le message anglophone, on y entend la chanson *Smile*.

Affichage et Internet

Six talentueux artistes québécois ont illustré leur vision du mot réconfort sur un contenant de lait géant. Ces pièces grandeur nature ont été exposées dans six stations de métro de Montréal. Le visuel des contenants s'est également retrouvé sur les panneaux quais du métro et sur des panneaux numériques, verticaux et 3D ainsi que sur des affiches sauvages, dans les universités et sur une mégamurale au cœur de la métropole.

En 2011, le site www.lelaait.com a accueilli les internautes dans un univers aux couleurs de la campagne publicitaire du Lait et leur offrait la possibilité de participer à un concours en ligne. Le site a présenté chacun des artistes avec leur œuvre ainsi que des photos et des vidéos relatant le processus de création et de réalisation des six cartons de lait. Le site Internet du Lait a reçu un total de 179 019 visites.

Également au cours de la dernière année, un nouveau portail a été créé sous le nom de La famille du Lait. Il regroupe, sous un même toit, toutes les marques laitières afin de démontrer au grand public la portée du lait au Québec, sous toutes ses formes. Le site www.lafamilledulait.com a reçu un total de 111 260 visites.

C'est aussi en 2011 que la Fédération a fait la promotion des produits laitiers biologiques pour la première fois. Dans le portail, la section Bio présente une description des différents produits laitiers biologiques offerts sur le marché. De plus, au printemps et à l'automne, une annonce a été publiée dans plusieurs quotidiens du Québec et une présence numérique a été assurée sur plusieurs sites Internet.

Campagnes promotionnelles

Enfants

La Fédération a commandité la Place de la famille Le Lait dans le cadre du Festival western de Saint-Tite, le volet jeunesse du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue et la Tournée le Lait dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie.

Adolescents

Le Lait a renforcé sa présence auprès des jeunes, tant à l'école que dans des activités sportives et culturelles, afin de les amener à le choisir comme boisson en toutes occasions: 73 appareils Dépanne-lait, 10 nouveaux miniréfrigérateurs et 97 machines distributrices — un projet commun avec Natrel — sont installés principalement dans des écoles secondaires du Québec. La Fédération commandite également des tournois de hockey, la Classique de basketball Le Lait ainsi que le Festival REGARD sur le court métrage au Saguenay.

Adultes

La clientèle adulte a été rejointe dans le cadre d'événements familiaux, tels que la Féria du vélo de Montréal, le Festival Montréal en lumière, le Festival d'été international de Québec, l'Expo de Saint-Hyacinthe, les FrancoFolies de Montréal et l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le calendrier du Lait 2012 a été imprimé à plus de 475 000 exemplaires et distribué partout au Québec. Le thème de 2012 était: «Le lait, source naturelle de réconfort». Pour le lancement, une escouade aux couleurs du Lait a distribué 20 000 calendriers à la sortie de plusieurs bouches de métro à Montréal. Le calendrier a aussi été encarté dans les magazines *7 jours*, *Tout simplement Clodine*, *Les idées de ma maison*, *Chez soi*, *MOI&cie*, *Clin d'œil* et *Cool!* en plus d'avoir été diffusé en version électronique sur le site www.lelaait.com. Finalement, 160 000 exemplaires ont été insérés dans le Sac Plus et distribués dans plusieurs foyers de Montréal. Une campagne promotionnelle, axée sur les recettes du calendrier, a également été diffusée sur les ondes de TVA en octobre et en novembre.

LAIT AU CHOCOLAT

Télévision et Internet

Du 30 mai au 20 juin, le nouveau message télévisuel de 30 secondes a mis en scène des athlètes pratiquant leur sport de prédilection. Il illustre que pour se surpasser, les athlètes doivent pouvoir compter sur leurs coéquipiers, leur vélo, leurs souliers de course ou leur lieu d'entraînement favori, sans oublier leur lait au chocolat, entraînante source d'énergie. Le message a été rediffusé du 26 septembre au 7 novembre.

Le site www.laitauchocolat.com a continué de mettre l'accent sur les propriétés énergisantes de cette boisson de récupération. Il démontre de nouveau que, selon des résultats de recherche, le lait au chocolat est une boisson de premier choix pour récupérer après un entraînement intense. Le site a également présenté un concours où les participants pouvaient mesurer leurs connaissances sur les bienfaits du lait au chocolat et courir la chance de gagner une panoplie de prix.

De plus, une toute nouvelle application Facebook «Entraînez vos amis» a permis aux internautes d'échanger entre eux sur les bénéfices de l'entraînement et de se motiver à adopter un mode de vie plus actif. En 2011, 59 299 personnes ont visité le site.

Adolescents

Le Lait au chocolat a été le commanditaire principal de la Fédération de soccer du Québec en offrant, notamment, plus de 59 300 contenants de lait au chocolat. Pour les passionnés de sports d'hiver, et plus particulièrement de planche à neige, le Lait au chocolat a également commandité le Snowboard Jamboree à Québec.

Adultes

La Fédération a fait la promotion du lait au chocolat en tant que boisson de récupération idéale après un exercice intense en assurant sa présence dans 72 centres Énergie Cardio. À l'automne, elle s'est associée au Centre d'excellence Sports Rousseau à Boisbriand. Cette entente a donné une grande visibilité pour le logo Lait au chocolat qui se retrouve sur une bande de patinoire, sur la surface de la glace, sur les contremarches dans les gradins et sur l'habillement complet de la surfaceuse. En plus, quatre miniréfrigérateurs y ont été installés pour la vente de lait au chocolat.

CRÈME

La Crème a concocté une nouvelle campagne publicitaire en s'appuyant sur la capacité de la crème à rehausser le goût des aliments et à faire d'un plat ordinaire un mets extraordinaire.

Télévision et Internet

Du 23 mai au 20 juin, les chefs Louis-François Marcotte, Danny St-Pierre et Anne Desjardins sont devenus comédiens le temps de trois messages télévisuels amusants et conviviaux, à l'image de la présence qu'ils occupent dans la vie culinaire des Québécois. Les publicités ont été rediffusées du 17 octobre au 28 novembre.

Le site www.metsdelacreme.com s'est refait une beauté et a incité les internautes à explorer de nouvelles possibilités en matière de gastronomie. Vingt-six recettes inédites, disponibles en vidéo, ont été proposées aux gourmets de tout acabit grâce à la collaboration d'une dizaine de chefs du Québec. En septembre a été lancée la première application québécoise de recettes créée spécifiquement pour iPad. On y propose plus de 150 recettes où la crème est à l'honneur. Plus de 8 500 internautes ont téléchargé l'application. En 2011, le site Internet de la crème a généré un achalandage total de 189 916 visites.

FROMAGE

Les campagnes publicitaires multimédias pour les fromages d'ici ont mis en évidence la grande variété de fromages québécois tout en préconisant leur utilisation dans les plats de tous les jours. Ces campagnes massives, autant en milieu francophone qu'anglophone, illustraient avec humour le lien étroit qui unit les fromages d'ici et les Québécois qui les consomment.

Télévision française et anglaise

Du 28 février à la fin d'avril, les fromages d'ici ont lancé une campagne d'envergure qui soulignait la complicité des fromages d'ici dans nos petits et grands bonheurs quotidiens.

Deux nouveaux messages télévisuels de 30 secondes, dont un repris en anglais, ont raconté une histoire où les fromages d'ici soulignent un événement heureux. L'un nous a présenté un 50^e anniversaire de mariage et l'autre nous a fait vivre l'obtention d'un emploi après de longues recherches. Ce dernier a été repris à l'automne en même temps qu'un nouveau message qui relatait la joie pour un couple d'attendre la venue d'un enfant. Ces messages ont été diffusés du 20 septembre au 7 novembre.

En décembre, le message télévisuel de 30 secondes qui a fait vivre la nostalgie des fêtes dans ses plus petites et grandes traditions a été remis en ondes pour une troisième année consécutive. Cette stratégie vise à positionner le plateau de fromages comme un incontournable pour les repas du temps des fêtes.

Internet

La facture graphique du site www.fromagesdici.com a été complètement repensée : on a misé sur la simplicité et l'authenticité tout en gardant l'information axée sur la grande variété de nos fromages. La nouvelle direction photo démontre simplement le bonheur de partager avec parents et amis de bons moments autour d'une bonne table et de bons fromages d'ici. Le site présente près de 300 fromages, plus de 250 recettes reliées aux pastilles de goût de la SAQ ainsi que de nombreux trucs et conseils. La personnalisation du site se fait aussi par différents blogueurs d'influence qui acceptent de partager leurs expériences avec les fromages d'ici.

La page Facebook a déjà près de 24 000 admirateurs et s'avère un lieu de partage pour tous les gens qui aiment la bouffe et qui ont le goût de partager leurs expériences, leurs découvertes, leurs coups de cœur ou de simples conseils pour maximiser les saveurs. Afin de plaire aux internautes, cinq concours ont été organisés sur le site des fromages d'ici et sur Facebook. De merveilleux prix étaient offerts aux gagnants, tels un séjour dans une auberge, une détente dans un spa, un cours de cuisine avec Ricardo et des décorations pour la table du temps des fêtes. Plus de 88 000 personnes se sont inscrites aux différents concours. En 2011, le site a attiré un total de 584 673 visiteurs.

Partenariat exclusif

L'histoire des familles du Québec est riche et gagne à être racontée. En septembre 2011, des capsules de deux minutes intitulées *Le Québec, une histoire de famille* ont été présentées chaque semaine sur le réseau TVA. Pour les fromages d'ici, partenaire privilégié de ce projet, la visibilité s'est échelonnée sur 52 semaines avec une intégration sur les différentes plateformes du réseau, soit la télévision, Internet, les quotidiens et les magazines.

Bien que l'histoire des fromages d'ici soit encore jeune, la fierté de nos origines, des gens de chez nous et de leurs talents est le point d'ancrage de cette association. Puisqu'au cours de l'année 52 familles ont été présentées, la Fédération a également décidé de faire connaître ses familles de fromages. Au total, 20 exécutions de 15 secondes chacune, sous le thème « Plein de familles d'ici. Plein de fromages d'ici. » visent à mieux faire connaître les différents noms de fromages aux Québécois grâce à une approche originale et en harmonie avec les capsules.

BEURRE

Télévision

En avril, une nouvelle campagne du beurre a vu le jour sous le thème « Un peu de beurre. Beaucoup de goût. » Les publicités rappellent que le beurre est un ingrédient central et incontournable pour rehausser le goût des aliments.

Les trois messages de 30 secondes ont été diffusés à la télévision du 4 avril au 30 mai. Chacun démontre que le beurre donne du goût aux aliments, mais que pour le reste, tous les goûts sont dans la nature. Les téléspectateurs y découvrent une femme au travail qui adore manger son muffin avec un soupçon de beurre, un homme appréciant une bonne soupe avec des pains grillés et beurrés, et un couple dégustant du homard avec une sauce au beurre. Les messages ont été remis en ondes du 30 août au 27 septembre.

LE MAGASIN NOMADE LAIT À LA BOUCHE, ENCORE UN PROJET NOVATEUR ET RASSEMBLEUR

Le magasin nomade Lait à la bouche, d'une superficie d'environ 400 pieds carrés, offre des produits laitiers innovateurs faits avec du lait 100 % canadien, qui vont du lait de spécialité aux crèmes, en passant par les fromages artisanaux, les yogourts et les crèmes glacées. Comme son nom l'indique, ce magasin futuriste se déplace régulièrement pour aller à la rencontre des consommateurs. En 2011, il a effectué une tournée dans 15 endroits différents, pendant 83 jours au total.

Il y a eu un achalandage de près d'un million et demi de personnes, dont la plupart ont consulté le personnel du magasin pour avoir de l'information sur la nutrition et sur l'étiquetage des produits laitiers. De plus, elles ont profité de l'occasion pour déguster les produits ou pour les acheter.

MARKETING

The Marketing Department is responsible for advertising and promotion activities in Quebec covering all products in the dairy family. Communication activities related to nutrition are managed by Dairy Farmers of Canada (DFC).

MILK

In 2011, communication initiatives were designed to reflect the modern, dynamic image of milk and to encourage people of all age groups to drink milk every day, both for their enjoyment and for the emotional comfort it provides. To develop an even closer relationship with consumers, the Federation highlighted the slogan "Le lait, source naturelle de réconfort" in French ads, and "Milk, Natural Source of Comfort" in English advertising, by using short stories that conveyed the comforting nature of milk.

French and English Television

Television remained the most appropriate medium to reach the important 18-49 year old segment of the population. In January and February, television viewers had the pleasure of seeing a 60-second commercial, based on the soundtrack of the song *Une chance qu'on s'a*. This message poetically illustrates that milk is an integral part of our lives: from beginning to end, morning to night, we can always count on its comforting presence.

In September and October, a 30-second commercial and two 15-second spinoffs showed that, when fall arrives, it is possible and even customary to find comfort with a good glass of milk. Once again, a Quebec song was showcased. For the occasion, Le Lait acquired the rights to the song *Le p'tit bonheur*, written by Félix Leclerc. A revisited version served as the soundtrack for the French version of the commercial. The song *Smile* was used for the English version.

Posters and Internet

Six talented Quebec artists illustrated their vision of the word "réconfort" on a giant milk container. These life-size pieces were exhibited in six Montreal metro stations. The visuals of the containers were also found on metro platform billboards and digital, vertical and 3D billboards, as well as on wild posters, in the universities and on a megamural in the heart of downtown Montreal.

In 2011, the www.lelait.com site welcomed Web visitors to a world decked out in the colours of Le Lait's advertising campaign and offered them the possibility of participating in an on-line contest. The site presented each of the artists, along with their work and photos and videos relating the process of creation and production of the six milk cartons. It received a total of 179,019 hits.

Also, during the past year, a new portal was created under the name La famille du Lait. It brings all dairy brands together under the same roof to show the general public the full range of milk in Quebec, in all its forms. The www.lafamilledulait.com Web site has received a total of 111,260 hits.

In 2011, the Federation also promoted organic dairy products for the first time. The *Bio* section of the portal presents a description of the various organic dairy products offered on the market. In addition, in spring and fall, an ad was published in several Quebec dailies and a digital presence was ensured on several Web sites.

Promotional Campaigns

Children

The Federation sponsored the Place de la famille le Lait portion of the Saint-Tite Country and Western Festival, the youth component of the Abitibi-Témiscamingue International Cinema Festival, and the milk tour that was part of the Grand Défi Pierre Lavoie.

Teenagers

Many educational, sports and cultural activities helped to boost milk amongst teens so that they will regularly select milk as their drink of choice: 73 "Dépanne-lait" units, 10 new mini-refrigerators and 97 vending machines – a joint project with Natrel – were installed mainly in Quebec high schools. The Federation also sponsors hockey tournaments, the Classique de basketball le Lait, as well as the Festival REGARD sur le court métrage au Saguenay (part of the Saguenay International Short Film Festival).

Adults

Adults were reached through family activities such as the Montreal Bike Fest, the Montreal High Lights Festival, the Festival d'été international de Québec, the Expo de Saint-Hyacinthe, the FrancoFolies de Montréal and the International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu.

TAUX DE VARIATION DES VENTES DE PRODUITS LAITIERS POUR 52 SEMAINES SE TERMINANT LE 17 DÉCEMBRE 2011¹

PERCENTAGE CHANGE IN MILK PRODUCT SALES FOR THE 52-WEEK PERIOD ENDING DECEMBER 17, 2011¹

Produits laitiers Milk Products	Québec %	Canada %
Lait blanc et aromatisé ² White and flavoured milk ²	-0,7	-1,8
Crème ² Cream ²	3,4	2,9
Yogourt Yogurt	1,6	0,3
Crème glacée Ice cream	-3,3	-4,4
Fromage Cheese	2,6	1,0
Beurre Butter	0,9	0,4

¹ Données fournies par la Société Nielsen.
Data provided by the Nielsen Company.

² La Société Nielsen recense 64 % des canaux de distribution au détail au Québec (52 % dans les épiceries, 8 % dans les pharmacies, grandes surfaces et clubs-entrepôts et 4 % dans les stations-services et dépanneurs). Pour le Canada, ce taux est de 68 % (56 % dans les épiceries, 8 % dans les pharmacies, grandes surfaces, clubs-entrepôts et 4 % dans les stations-services et dépanneurs).

The Nielsen Company surveyed 64% of retail distribution channels in Quebec (52% in grocery stores, 8% in drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 4% in service stations and convenience stores). Nationally, this rate is 68% (56% in grocery stores, 8% in drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 4% in service stations and convenience stores).

The 2012 milk calendar, with the theme "Le lait, source naturelle de réconfort" was printed in more than 475,000 copies and distributed throughout Quebec. For the launch, a squad decked out in Le Lait's colours distributed 20,000 calendars at several Montreal metro stations. This calendar was inserted in the magazines *7 jours*, *Tout simplement Clodine*, *Les idées de ma maison*, *Chez soi*, *MOI&cie*, *Clin d'œil* and *Cool!*. An electronic version was placed on the Web site www.lelait.com. Lastly, 160,000 copies were inserted in Sac Plus and distributed to several Montreal families. A promotion campaign based on the recipes featured in the calendar was also broadcast on TVA in October and November.

CHOCOLATE MILK

Television and Internet

From May 30 to June 20, the new 30-second television commercial featured athletes practising their favourite sport. It illustrated that to excel, athletes must rely on their teammates, their bicycle, their running shoes or their preferred training location and, of course, chocolate milk, an invigorating energy source. The commercial was rebroadcast from September 26 to November 7.

The www.laitauchocolat.com site continued to emphasize the recovery properties of this re-energizing beverage. It again showed that, according to research, chocolate milk is the beverage of choice to recover after intensive training. The site also presented a contest, in which participants could measure their knowledge of the benefits of chocolate milk for a chance of winning a wide range of prizes.

In addition, a brand-new Facebook application, "Entraînez vos amis", allowed Web visitors to exchange ideas about the benefits of training and motivate each other to adopt a more active lifestyle. In 2011, 59,299 people visited the site.

Teenagers

Chocolate milk was the main sponsor of the Fédération de soccer du Québec offering, notably, more than 59,300 containers of chocolate milk. For winter sports enthusiasts, especially snowboarders, chocolate milk also sponsored the Snowboard Jamboree in Quebec City.

Adults

The Federation promoted chocolate milk as an ideal drink for recovering after intense exercise, by its presence in the 72 Énergie Cardio centres. In the fall, it partnered with the Centre d'excellence Sports Rousseau in Boisbriand. This agreement gave great visibility to the *Lait au chocolat* logo, which appeared on the rink boards, the ice surface, the bleacher stair risers, and the entire cladding of the ice resurfacers. In addition, four mini-refrigerators were installed to sell chocolate milk.

CREAM

A new cream advertising campaign was launched, based on cream's ability to enhance the taste of foods and make an ordinary dish extraordinary.

Television and Internet

From May 23 to June 20, Chefs Louis-François Marcotte, Danny St-Pierre and Anne Desjardins became actors for three amusing and friendly television commercials, reflecting their presence in the culinary life of Quebecers. The commercials were aired again from October 17 to November 28.

The www.metsdelacreme.com site was given a facelift and encouraged Web visitors to explore new gastronomic possibilities. Twenty-six original recipes, available on video, were offered to gourmets of all inclinations, thanks to the collaboration of some ten Quebec chefs. In September, the first Quebec recipe application created specifically for iPad was launched. More than 150 recipes featuring cream were proposed. Over 8,500 Web visitors downloaded the application. In 2011, the cream Web site attracted 189,916 visitors.

CHEESE

Multimedia advertising campaigns promoting our cheeses featured Quebec's many cheeses and was designed to promote their use in everyday dishes. These mass market campaigns, in both the French and English-language media, humorously depicted the close ties between Quebec cheeses and the Quebecers who enjoy them.

English and French Television

A vast campaign highlighting our cheeses ran from February 28 to the end of April. The spots emphasized the role played by Quebec cheese in everyday joys, both great and small.

Two new 30-second television commercials, one of which was broadcast in English, told a story in which Quebec cheeses mark a happy event. One featured a 50th wedding anniversary, and the other an unemployed person finding a job after a lengthy job search. This last spot was rebroadcast along with a new commercial illustrating the joys of an expectant couple. These commercials ran from September 20 to November 7.

In December, the 30-second television commercial conveying the nostalgia of the smallest and greatest holiday traditions went back on air for a third consecutive year. This strategy seeks to position the cheese tray as an essential for holiday meals.

Internet

The www.fromagesdici.com Web site was completely redesigned focusing on simplicity and authenticity, while retaining the information on the great variety of our cheeses. The new photographic approach simply shows the joy of sharing happy moments with family and friends around a good meal and good Quebec cheese. The site presents nearly 300 cheeses, over 250 recipes linked to SAQ taste profiles and many helpful tips. The site is also personalized by various influential bloggers who share their experiences with Quebec cheeses.

The Facebook page already has nearly 24,000 admirers and has turned out to be a place to share for all people who love good food and enjoy discussing their experiences, their discoveries, their favourites, or simple tips on how to maximize flavours. To please Web visitors, five contests were organized on the *Fromages d'ici* site and on Facebook. Wonderful prizes were offered to the winners, such as a stay in an inn, a relaxing day at a spa, a cooking course with Ricardo and holiday table decorations. Over 88,000 people entered the different contests. In 2011, the Web site attracted a total of 584,673 hits.

Exclusive Partnership

Quebec families have a rich history that is worth telling. In September 2011, two-minute spots entitled *Le Québec, une histoire de famille* were presented each week on the TVA network. For *Fromages d'ici*, the privileged partner of this project, visibility extended over 52 weeks with integration on the network's various platforms – television, Internet, dailies and magazines.

Although the history of Quebec cheese is still young, this partnership is anchored by pride in our origins, in Quebecers and in their talents. Because 52 families were presented during the year, the Federation also decided to publicize its cheese families. In all, 20 spots of 15 seconds each, on the theme "Plein de familles d'ici. Plein de fromages d'ici," seek to familiarize Quebecers with various cheese names through an original approach in harmony with the spots.

BUTTER

Television

In April, the Federation produced a new butter campaign under the theme "Un peu de beurre. Beaucoup de goût." The messages showed that butter is indispensable to enhance the taste of food.

The three 30-second commercials were aired on television from April 4 to May 30. Each showed that butter adds taste to food, but that otherwise, all tastes are natural. Viewers discovered a woman at work who loves eating her muffin with a dab of butter, a man appreciating a good soup with buttered toast, and a couple enjoying lobster in butter sauce. The commercials were aired again from August 30 to September 27.

THE LAIT À LA BOUCHE MOBILE DAIRY STORE, STILL AN INNOVATIVE AND MOBILIZING PROJECT

The Lait à la bouche (milk so much to love) mobile dairy store, measuring approximately 400 square feet, offers innovative dairy products made from 100% Canadian milk. They range from specialty milk to cream and include artisanal cheese, yogurt and ice cream. As its name suggests, this futuristic store regularly travels around to meet consumers. It toured 15 different locations in 2011, for a total of 83 days.

The store was visited by close to 1.5 million people, most of whom consulted the staff to obtain information on nutrition and product labelling. They also took the opportunity to sample or buy products.



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ils ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de la Fédération est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

Les auditeurs indépendants Samson Bélair Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., nommés par les délégués à l'assemblée générale, ont vérifié les états financiers de la Fédération conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,

Bruno Letendre

Le 1^{er} vice-président,

Denis Morin

Le 29 février 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux producteurs de
Fédération des producteurs de lait du Québec
(Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) (la «Fédération»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, et les états des résultats du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion, des Programmes — Qualité du lait et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Comme l'explique la note 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints, ce qui constitue une dérogation aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Cette décision de la direction nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice courant, comme nous l'avons fait pour les états financiers de l'exercice précédent.

OPINION AVEC RÉSERVE

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Sampson Bégin / Deloitte & Touche p.e.m.c.r.l.¹

Montréal, Québec

Le 29 février 2012

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 9569

BILAN

au 31 décembre 2011

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds de développement \$
Actif				
À court terme				
Encaisse et dépôts à terme (note 3)	6 954 765	11 391 018	40 650	-
Débiteurs (note 5)	407 227	369 316	12 832	-
Créances interfonds	2 011 010	3 748 235	31 657	723 175
Frais payés d'avance	174 160	125 399	17 464	-
	9 547 162	15 633 968	102 603	723 175
Somme à percevoir des producteurs (note 4)	-	-	-	-
Placements (note 7)	119	-	-	1 553 237
Immobilisations (note 8)	740 402	263 847	-	-
Autres éléments d'actif	314 111	-	-	-
	10 601 794	15 897 815	102 603	2 276 412
Passif				
À court terme				
Créditeurs (note 9)	2 485 921	2 694 495	77 782	-
Créances interfonds	720 958	47 532	24 821	-
Solde à verser aux producteurs	-	-	-	-
Réserve d'ajustements (note 6)	-	-	-	-
Revenus reportés (note 4)	154 158	-	-	-
	3 361 037	2 742 027	102 603	-
Revenus reportés (note 4)	334 625	-	-	-
	3 695 662	2 742 027	102 603	-
Soldes de fonds (note 10)				
Investis en immobilisations	334 780	263 847	-	-
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis)	-	-	-	1 553 237
Libres d'affectations	6 571 352	12 891 941	-	723 175
	6 906 132	13 155 788	-	2 276 412
	10 601 794	15 897 815	102 603	2 276 412

Engagements (note 15)

Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2011 Total \$	2010 Total \$
1 245 145	19 975 704		39 607 282	33 533 612
210 289 901	437 500		211 516 776	205 082 550
-	1 402	(6 515 479)	-	-
-	-		317 023	507 601
211 535 046	20 414 606	(6 515 479)	251 441 081	239 123 763
334 625	-		334 625	471 449
-	-		1 553 356	4 529 718
-	-		1 004 249	1 397 427
-	-		314 111	343 461
211 869 671	20 414 606	(6 515 479)	254 647 422	245 865 818
195 197 836	7 876 191		208 332 225	196 883 572
5 509 398	212 770	(6 515 479)	-	-
11 162 437	-		11 162 437	11 187 162
-	12 325 645		12 325 645	13 533 145
-	-		154 158	148 824
211 869 671	20 414 606	(6 515 479)	231 974 465	221 752 703
-	-		334 625	471 449
211 869 671	20 414 606	(6 515 479)	232 309 090	222 224 152
-	-		598 627	889 665
-	-		1 553 237	1 503 088
-	-		20 186 468	21 248 913
-	-		22 338 332	23 641 666
211 869 671	20 414 606	(6 515 479)	254 647 422	245 865 818

* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

ÉTAT DES RÉSULTATS DU FONDS D'ADMINISTRATION, DU FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION, DES PROGRAMMES-QUALITÉ DU LAIT ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE DU QUÉBEC

de l'exercice terminé le 31 décembre 2011

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds de développement \$	2011 Total \$	2010 Total \$
Produits						
Prélèvements	12 782 253	38 005 388	-	303 437	51 091 078	50 637 532
Retenues-qualité	-	-	344 016	-	344 016	616 770
Intérêts	387 807	205 433	-	7 172	600 412	461 396
	13 170 060	38 210 821	344 016	310 609	52 035 506	51 715 698
Charges						
Activités de promotion	-	3 947 210	-	-	3 947 210	3 769 333
Campagnes publicitaires	-	14 844 580	-	-	14 844 580	14 135 670
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	947 578	20 119 546	-	-	21 067 124	19 662 996
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 927 980	-	-	-	3 927 980	3 715 083
Exploitation	6 496 642	532 053	412 312	-	7 441 007	7 406 260
Formation, information et publications	53 477	-	(1 785)	-	51 692	76 190
Recherche et quote-part de la perte de Novalait inc.	275 485	-	-	254 916	530 401	487 769
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	-	-	184 381	-	184 381	368 500
Réunions des administrateurs et des membres	1 344 465	-	-	-	1 344 465	1 328 443
	13 045 627	39 443 389	594 908	254 916	53 338 840	50 950 244
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	124 433	(1 232 568)	(250 892)	55 693	(1 303 334)	765 454

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DU SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS DU FONDS DU POOL

de l'exercice terminé le 31 décembre 2011

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	2011 Total \$	2010 Total \$
Recettes				
Provenant des ventes de lait (note 11)	2 312 107 007	-	2 312 107 007	2 221 544 999
Intérêts	65 948	-	65 948	30 791
	2 312 172 955	-	2 312 172 955	2 221 575 790
Distribution des recettes				
Versements nets aux producteurs	2 180 648 937	-	2 180 648 937	2 088 704 438
Déduction pour frais de transport	77 378 778	(77 378 778)	-	-
Prélèvements	51 091 078	-	51 091 078	50 637 532
Retenues-qualité	344 016	-	344 016	616 770
Cession temporaire de quota	1 003 643	-	1 003 643	1 123 772
Frais d'analyse de composition	870 856	-	870 856	866 737
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	478 095	-	478 095	377 852
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 12)	-	77 405 607	77 405 607	74 306 892
Programme de calibrage	61 243	-	61 243	28 932
Vérification et analyses relatives au paiement du lait	294 205	-	294 205	285 988
	2 312 170 851	26 829	2 312 197 680	2 216 948 913
(Insuffisance) excédent des recettes par rapport à la distribution des recettes	2 104	(26 829)	(24 725)	4 626 877
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs au début	11 546 398	(359 236)	11 187 162	6 560 285
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs à la fin (note 13)	11 548 502	(386 065)	11 162 437	11 187 162

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA RÉSERVE D'AJUSTEMENTS DU SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2011

	2011 \$	2010 \$
Recettes provenant des producteurs de lait pour l'achat de quota	113 830 000	91 522 500
Déboursés aux producteurs de lait pour la vente de quota	115 037 500	92 455 000
Insuffisance des recettes par rapport aux déboursés	(1 207 500)	(932 500)
Réserve d'ajustements au début	13 533 145	14 465 645
Réserve d'ajustements à la fin (note 6)	12 325 645	13 533 145

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 décembre 2011

	2011 \$	2010 \$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec	(1 303 334)	765 454
(Insuffisance) excédent des recettes par rapport à la distribution des recettes du Fonds du pool	(24 725)	4 626 877
Insuffisance des recettes par rapport aux déboursés du Système centralisé de vente des quotas	(1 207 500)	(932 500)
	(2 535 559)	4 459 831
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Variation de la juste valeur des dépôts à terme	(70 057)	223 047
Variation de la juste valeur des placements	-	(26 511)
Amortissement des immobilisations	440 815	387 615
Quote-part de la perte de Novalait inc.	229 916	227 583
	(1 934 885)	5 271 565
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 17)	5 239 689	(18 538 455)
	3 304 804	(13 266 890)
Activités d'investissement		
Acquisitions de dépôts à terme	(25 800 000)	(44 200 000)
Dispositions de dépôts à terme	27 025 000	55 725 000
Acquisitions de placements	(280 065)	(3 275 775)
Acquisitions d'immobilisations	(47 637)	(368 533)
	897 298	7 880 692
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	4 202 102	(5 386 198)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	15 379 906	20 766 104
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	19 582 008	15 379 906
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	19 582 008	15 379 906

Élément sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, un montant de 3 026 511 \$ a été transféré des placements aux dépôts à terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2011

1. DESCRIPTION DE LA FÉDÉRATION

La Fédération des producteurs de lait du Québec est une fédération de 14 syndicats constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*. Elle réalise la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

Depuis sa fondation en 1983, la Fédération est affiliée à l'Union des producteurs agricoles et est représentée au Conseil général de cet organisme.

La Fédération est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et de la *Loi sur les impôts* du Québec.

2. MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA*, qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de la Fédération. Ces normes couvrent les informations à fournir et la présentation des instruments financiers. La Fédération continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*.

Instruments financiers

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme suit :

L'encaisse et les dépôts à terme sont classés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont mesurés à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans l'état des résultats.

Les débiteurs et la somme à percevoir des producteurs sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et le solde à verser aux producteurs sont classés comme autres passifs et sont mesurés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Fédération utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêts, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés par rapport aux instruments financiers.

Comptabilité par fonds

Les états financiers de la Fédération comptent sept fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat confié à la Fédération. La Fédération distingue trois secteurs d'activité :

- Administration du plan conjoint et services aux membres
- Mise en marché du lait
- Administration d'un système d'échange de quota

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe cinq fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, les Programmes-qualité du lait, le Fonds de développement de l'industrie laitière et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration du plan conjoint et de la Fédération sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des Conventions de mise en marché du lait, de la Convention de transport du lait et des ententes nationales ainsi que les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélevé pour l'administration du plan conjoint.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. La Fédération administre ces programmes sur le territoire québécois à l'exception du secteur nutrition qui est administré par les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélevé de publicité.

Le fonds Programmes-qualité du lait présente les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes. Ces activités sont financées par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélevé du Fonds de développement.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélevé du Fonds de défense. Les états financiers de ce fonds sont présentés distinctement.

Le deuxième secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué à la Fédération la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

Le troisième secteur d'activité est l'administration d'un système mensuel d'échange de quota qui vise à faciliter les transactions entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Organismes contrôlés et satellites

La Fédération présente à la note 16 les informations concernant les organismes contrôlés et satellites.

Placements

Les parts sociales et les actions de Valacta et du Centre d'insémination artificielle du Québec sont comptabilisées au coût, les dépôts à terme sont présentés à la juste valeur et les actions détenues dans la société Novalait inc. sont présentées à la valeur de consolidation.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile estimatives suivantes :

Matériel informatique	3 et 5 ans
Systèmes informatiques	5 ans
Magasin nomade	5 ans
Matériel roulant	8 et 10 ans

Le développement en cours des systèmes informatiques sera amorti lorsqu'il sera en exploitation.

Constataion des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque son encaissement est raisonnablement assuré.

Les principaux produits de la Fédération sont les produits de prélèvements et de retenues-qualité. Les produits de prélèvements sont constatés selon le nombre de kilogrammes de solides totaux lorsque le montant est déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de retenues-qualité sont constatés au moment où ils sont mesurables et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont comptabilisés au poste produits d'intérêts à l'état des résultats.

Régime de retraite

Le régime complémentaire de retraite intègre un volet à prestations déterminées. Le régime complémentaire de retraite des employés de la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et de fédérations affiliées est un régime interentreprises. La Fédération comptabilise les coûts du régime de retraite selon les contributions versées.

Au cours de l'exercice, la Fédération a versé au régime complémentaire de retraite des cotisations s'élevant à 189 330 \$ (184 388 \$ en 2010) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations déterminées et à prestations déterminées.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Modification comptable future

Nouveau référentiel comptable

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. À l'heure actuelle, la Fédération prévoit utiliser les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif à compter de 2012. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas encore été déterminée.

3. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux variant de 1 % à 2,33 % (0,73 % à 2,035 % en 2010) et viennent à échéance de janvier à décembre 2012.

4. SOMME À PERCEVOIR DES PRODUCTEURS ET REVENUS REPORTÉS — FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DU POOL

La Fédération a acquis des ordinateurs de poche pour la saisie des cueillettes de lait à la ferme qui ont commencé à être utilisés au début de l'année 2010. Le Conseil d'administration de la Fédération avait décidé que cet investissement serait imputé aux frais de transport du lait.

Un investissement total de 764 540 \$, couvrant le coût d'achat des ordinateurs de poche, le contrat d'entretien d'une durée de cinq ans et les coûts de développement nécessaire à leur utilisation, a été déboursé au 31 décembre 2011. Ce montant sera réparti sur cinq ans dans les frais de transport du lait, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative des ordinateurs de poche.

Les variations survenues au cours de l'année sont les suivantes :

	2011 \$	2010 \$
Solde au début	620 273	663 720
Coût d'acquisition des ordinateurs de poche, du contrat d'entretien et des frais de développement	21 966	73 962
Montant imputé aux frais de transport du lait	(153 456)	(117 409)
Solde à la fin	488 783	620 273

Au 31 décembre 2011, la somme à percevoir des producteurs et le solde des revenus reportés s'élèvent à 488 783 \$ (620 273 \$ en 2010) dont 154 158 \$ (148 824 \$ en 2010) pour la partie à court terme imputable à l'année 2012 et 334 625 \$ (471 449 \$ en 2010) pour les années à venir.

5. DÉBITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2011 Total \$	2010 Total \$
Entreprises laitières	-	-	-	191 533 517	-	191 533 517	186 570 198
Fonds de mise en commun interprovincial	-	-	-	18 587 270	-	18 587 270	17 735 453
Organismes apparentés	89 477	-	54	-	-	89 531	47 834
Producteurs	-	-	-	154 158	437 500	591 658	191 324
Autres	317 750	369 316	12 778	14 956	-	714 800	537 741
	407 227	369 316	12 832	210 289 901	437 500	211 516 776	205 082 550

6. RÉSERVE D'AJUSTEMENTS — SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

7. PLACEMENTS — FONDS D'ADMINISTRATION, FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION ET FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE DU QUÉBEC

	2011 \$	2010 \$
Parts sociales de Valacta, société en commandite, et actions de catégorie A de Valacta inc., au coût	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc., au coût	67	67
Dépôts à terme, 1,95 % à 2,33 %, échéant en 2012	3 049 811	3 026 511
Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc., à la valeur de consolidation au 31 juillet (coût: 4 862 824 \$ en 2011 et 4 584 694 \$ en 2010)	1 413 507	1 365 293
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis), au coût	139 730	137 795
	4 603 167	4 529 718
Dépôts à terme échéant au cours du prochain exercice	3 049 811	-
	1 553 356	4 529 718

Au cours de l'exercice, la Fédération a souscrit à 27 813 actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc. (27 589 actions en 2010) pour un coût de 278 130 \$ (275 890 \$ en 2010).

8. IMMOBILISATIONS — FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2011 Valeur comptable nette \$	2010 Valeur comptable nette \$
Matériel, systèmes informatiques et développement en cours	4 119 283	3 377 340	741 943	987 721
Magasin nomade	708 379	472 253	236 126	377 802
Matériel roulant	50 170	23 990	26 180	31 904
	4 877 832	3 873 583	1 004 249	1 397 427

La charge d'amortissement pour l'exercice s'élève à 440 815 \$ (387 615 \$ en 2010).

9. CRÉDITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2011 Total \$	2010 Total \$
Entreprises laitières	-	-	20 491	-	-	20 491	32 922
Organismes apparentés	908 944	4 731	45 428	581 111	-	1 540 214	1 434 518
Organismes provinciaux et national	-	2 135 403	-	-	-	2 135 403	2 125 241
Producteurs	99 702	-	-	187 783 753	7 876 191	195 759 646	184 351 695
Transporteurs	-	-	-	6 825 262	-	6 825 262	6 477 876
Autres	1 477 275	554 361	11 863	7 710	-	2 051 209	2 461 320
	2 485 921	2 694 495	77 782	195 197 836	7 876 191	208 332 225	196 883 572

10. ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

	Fonds d'administration		Fonds de publicité et promotion		Programmes-qualité du lait	Fonds de développement			
	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Libres d'affectations \$	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéi-commis) \$	Libres d'affectations \$	2011 Total \$	2010 Total \$
Soldes au début	477 778	6 304 710	411 887	13 976 469	250 103	1 503 088	717 631	23 641 666	22 876 212
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(166 779)	291 212	(149 930)	(1 082 638)	(250 892)	50 149	5 544	(1 303 334)	765 454
Acquisitions d'immobilisations	23 781	(23 781)	1 890	(1 890)	-	-	-	-	-
Virement interfonds*	-	(789)	-	-	789	-	-	-	-
Soldes à la fin	334 780	6 571 352	263 847	12 891 941	-	1 553 237	723 175	22 338 332	23 641 666

* Virement interfonds

Un montant de 789 \$ a été transféré du Fonds d'administration aux Programmes-qualité du lait pour combler le solde de fonds négatif.

11. RECETTES PROVENANT DES VENTES DE LAIT — FONDS DU POOL

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Ventes provinciales	2 221 771 533	2 124 367 774
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	90 335 474	97 177 225
	2 312 107 007	2 221 544 999

12. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT — FONDS DU POOL

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Frais de transport	73 626 285	70 946 857
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	3 779 322	3 360 035
	77 405 607	74 306 892

13. SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS — FONDS DU POOL

Le montant de 11 548 502 \$ à verser aux producteurs (11 546 398 \$ en 2010) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les justes valeurs des débiteurs, des créditeurs et du solde à verser aux producteurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Bien que son échéance soit à long terme, la juste valeur de la somme à percevoir des producteurs correspond à sa valeur comptable.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt pourrait avoir des répercussions sur la juste valeur.

15. ENGAGEMENTS

Location de locaux commerciaux

Le bail entre la Fédération et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 260 301 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

Convention de l'immeuble

La Fédération s'est engagée, en vertu d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et les autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net ou la perte nette réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de la Fédération s'élève à 14,52 % en 2011. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et la Fédération peut se retirer sous réserve d'un préavis de 12 mois.

Dosage des composants aux fins de paiement du lait

Les signataires des Conventions de mise en marché du lait se sont entendus pour le renouvellement de la Convention de dosage des composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait pour une période de cinq ans se terminant en décembre 2014. La partie estimative des coûts payables par la Fédération s'établit à 791 000 \$ par année.

Coûts de production

La Fédération a signé en 2008 un protocole d'entente pour la réalisation de l'enquête sur les coûts de production sur les entreprises laitières pour les années civiles 2007 à 2011. Les versements futurs de cette entente s'établissent à 102 600 \$ en 2012. Des négociations sont en cours pour la réalisation de l'enquête de l'année civile 2012.

Soutien technique aux producteurs de lait

La Fédération a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente, d'une durée d'un an, se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2012 s'élèvent à 276 000 \$.

Campagnes publicitaires et activités de promotion

La Fédération a signé des lettres d'entente avec des agences de publicité pour la réalisation de ses campagnes publicitaires de l'année 2012 et des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion des années 2012 à 2014. La Fédération s'est ainsi engagée pour une somme de 14 202 000 \$ en 2012, de 236 500 \$ en 2013 et de 36 500 \$ en 2014.

Autres

La Fédération participe au financement de trois projets d'intérêt pour la production laitière, soit un projet de chaire universitaire sur la mise en marché collective, un projet sur la valorisation et la promotion de la profession agricole et un projet de chaire sur les composants laitiers.

Les déboursés annuels prévus pour ces projets s'établissent à 162 200 \$ en 2012, à 35 200 \$ en 2013 et à 10 200 \$ en 2014 et 2015.

16. ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SATELLITES

La Fédération détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, 52 % du capital-actions de Valacta inc., 33 1/3 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 33 1/3 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de la Fédération.

Valacta

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

Centre d'insémination artificielle du Québec

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit:

	2011 \$	2010 \$
Situation financière		
Total des actifs	2 877 012	2 795 794
Total des passifs	49 999	65 208
Capitaux propres	2 827 013	2 730 586
	2 877 012	2 795 794
Résultats des activités		
Total des produits	26 641	28 814
Total des charges	486 474	483 980
Perte nette	(459 833)	(455 166)
Flux de trésorerie		
Sorties de fonds — activités d'exploitation	(496 300)	(689 489)
Entrées de fonds — activités de financement	556 260	551 780
Entrées (sorties) de fonds — activités d'investissement	12 625	(2 245 941)
Variation nette des liquidités	72 585	(2 383 650)

17. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	2011 \$	2010 \$
Augmentation des débiteurs	(6 434 226)	(8 981 384)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	190 578	(24 037)
Diminution de la somme à percevoir des producteurs	136 824	84 642
Diminution des autres éléments d'actif	29 350	33 265
Augmentation (diminution) des créditeurs	11 448 653	(9 607 494)
Diminution des revenus reportés	(131 490)	(43 447)
	5 239 689	(18 538 455)

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, la Fédération a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à leur valeur d'échange:

	2011 \$	2010 \$
Union des producteurs agricoles		
Loyer, services techniques et produits d'intérêts	778 175	869 116
Valeur des placements temporaires souscrits au 31 décembre pour le financement de la Maison de l'UPA	9 332 730	9 290 930
Syndicats régionaux		
Budgets d'opérations, frais de transport et frais de calibration	5 597 619	5 575 769
Valacta		
Analyses de laboratoire et autres services	1 151 553	1 201 642
Le producteur de lait québécois		
Vente d'espaces publicitaires	52 782	66 990



555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415, Longueuil (Québec) J4H 4G3
Téléphone : 450 679-0530 • Télécopieur : 450 679-5899 • fplq@upa.qc.ca

Cette publication est disponible sur Internet : www.lait.org
This publication is also available at the following address: www.lait.org

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
ISSN 0841-4041